



Bulletin Officiel

N°7467 Vendredi 17 octobre 2025

www.cmf.tn

30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

AUTORISATION D'ACQUISITION D'UN BLOC ET DEROGATION DE SOUMISSION A UNE OPA OU A UNE PROCEDURE DE MAINTIEN DE COURS : BEST LEASE	3
LANCEMENT DE L'UTILISATION DE L'APPLICATION INFORMATIQUE DEDIEE A LA DECLARATION DES AVOIRS NON RECLAMES VISES PAR LES ARTICLES 43 A 48 DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2025	6
DECISION DE SANCTION DISCIPLINAIRE DU COLLEGE DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER	8
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	11

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE -BANK ABC TUNISIE- ADVANCED E-TECHNOLOGIES : AETECH	13
	14

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE -BANK ABC TUNISIE- ADVANCED E-TECHNOLOGIES : AETECH	15
	17

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	20
ARAB TUNISIAN BANK	21
PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF	25
SOCIETE TUNISIENNE D'AUTOMOBILES -STA-	28
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES	29
SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES « SIAME »	32
TELNET HOLDING	34
UNITE DE FABRICATION DE MEDICAMENTS -UNIMED-	37
CELLCOM	38

MODIFICATION DU MODE D'AFFECTATION DES RESULTATS

FCP AMEN CEA	40
--------------	----

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « UBCI SUBORDONNE 2025-1 »

41

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

42

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 01/09/2025)

ANNEXE III

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

- COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES ASTREE
- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »

ANNEXE III

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

- TLF SUBORDONNE 2025

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE -CNP-
- SOCIETE HOTELIERE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE MARHABA
- ADVANCED E-TECHNOLOGIES : AETECH

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- SOCIETE HOTELIERE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE MARHABA
- ADVANCED E-TECHNOLOGIES : AETECH

Communiqué du Conseil du Marché Financier

- **Autorisation d'une opération d'acquisition d'un bloc de titres dans le capital de la société Best Lease**
- **Dispense à l'obligation de dépôt d'un projet d'offre d'achat soit sous forme d'une offre publique d'achat soit sous forme d'une procédure de maintien de cours visant le reste du capital de la société Best Lease**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société Best Lease et du public que :

- La société «Dallah Albaraka Holding Bahreïn» (société de droit bahreïni, appartenant au Groupe «Dallah AlBaraka» et dont le capital est détenu respectivement à concurrence de 66,7% et 33,3% par des personnes physiques (héritiers du feu Cheikh Salah Abdullah Kamel) et la société «Sadin Holding Company» (société de droit saoudien appartenant au groupe susvisé et dont le capital est détenu à part égale par deux héritiers du feu Cheikh Salah Abdullah Kamel),
a l'intention d'acquérir la totalité de la participation revenant à la société «Arab Leasing International Finance -ALIF-» (société unipersonnelle à responsabilité limitée, de droit saoudien appartenant au même groupe sus indiqué et dont la totalité du capital est détenu par la société «Dallah Albaraka Holding Jeddah» (société de droit saoudien, du même groupe susmentionné et dont la structure du capital est identique à celle de la société acquéreuse, aussi bien en terme d'identité des actionnaires qu'en terme de taux de participation),
dans le capital de la société cotée en bourse Best Lease, soit un nombre de 12 205 188 actions d'une valeur nominale de 1 dinar l'action, représentant 40,684% du capital de la société en question et ce, au prix de 2,000 dinars l'action;
- A l'issue de cette opération, la société «Dallah Albaraka Holding Bahreïn» franchira individuellement le seuil de 40% dans le capital de la société visée;
- La société d'intermédiation en bourse «BNA Capitaux», a déposé au CMF, au nom de la société «Dallah Albaraka Holding Bahreïn» une demande sollicitant :
 - une autorisation pour l'acquisition, par la société «Dallah Albaraka Holding Bahreïn», du bloc de titres sus indiqué et ce, en vertu des dispositions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier;
 - et une dispense de procéder à une offre d'achat sous forme d'une offre publique d'achat ou sous forme d'une procédure de maintien de cours à prix fixé visant le reste des actions composant le capital de la société Best Lease.

Le CMF,

-Vu les dispositions des articles 6 nouveau et 51 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier ;

-Vu les dispositions de l'article premier du Décret n°2006-795 du 23 mars 2006 portant application des dispositions des articles 6 nouveau et 7 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier ;

-Vu les dispositions de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse ;

-Vu la décision de la Commission d'agrément de la Banque Centrale de Tunisie n°62 en date du 03 juillet 2025, autorisant le franchissement par la société «Dallah AlBaraka Holding Bahreïn» du seuil du tiers dans le capital de la société Best Lease, et ce, par l'acquisition de la participation de la société «Arab Leasing International Finance -ALIF-» représentant un taux de 40,684 % du capital de la société visée ;

-Vu la demande d'autorisation d'acquisition de bloc de titres et de dispense sus mentionnée;

Considérant que :

- La société projetant l'acquisition du bloc d'actions objet de la demande, à savoir la société «Dallah AlBaraka Holding Bahreïn», ainsi que la société «Dallah AlBaraka Holding Jeddah», détentrice de la totalité (100 %) du capital social de la société cédante, à savoir l' «Arab Leasing International Finance -ALIF-», appartiennent au même groupe économique, à savoir le Groupe «Dallah AlBaraka». En outre, les actionnaires ainsi que leurs participations respectives dans le capital de la société «Dallah Al Baraka Holding Bahreïn» sont identiques à ceux de la société «Dallah AlBaraka Holding Jeddah»; cette dernière étant, pour sa part, détentrice exclusive du capital de la société vendeuse. Il en résulte que l'opération d'acquisition des actions de la société Best Lease, objet de la demande, ne saurait entraîner l'introduction d'un tiers extérieur au Groupe «Dallah AlBaraka» dans l'actionnariat de la société concernée, ni induire une quelconque modification au niveau de ses bénéficiaires effectifs ou son contrôle. Par conséquent, ladite opération serait sans incidence sur la politique de la société Best Lease, sur ses orientations stratégiques, ainsi que sur ses décisions économiques et financières, et ne porterait pas, ainsi, atteinte aux intérêts de ses actionnaires.
- L'opération d'acquisition des actions de la société Best Lease par la société «Dallah AlBaraka Holding Bahreïn» s'inscrit dans le cadre d'une restructuration du portefeuille de participations du groupe «Dallah AlBaraka», visant à regrouper ses participations étrangères, y compris celles revenant à la

société «Arab Leasing International Finance -ALIF-», par leur transfert à la société «Dallah AlBaraka Holding Bahreïn». L'opération aurait également pour conséquence de préserver la stabilité financière de la société Best Lease, et ce, en considération du fait que la société cédante fera l'objet d'une procédure de liquidation légale, à l'issue de laquelle elle sera radiée du registre du commerce saoudien, une fois la cession de l'intégralité de ses participations dûment réalisée.

Par décision, n° 53 en date du 17 octobre 2025, a décidé d'autoriser l'acquisition du bloc de titres sus mentionné et de dispenser la société «Dallah AlBaraka Holding Bahreïn» de procéder à une offre d'achat sous forme d'une offre publique d'achat ou sous forme d'une procédure de maintien de cours à prix fixé visant le reste des actions composant le capital de la société Best Lease et ce, conformément aux dispositions de l'article 6 nouveau de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Toutefois, tout changement ultérieur au niveau de la structure du capital de la société «Dallah AlBaraka Holding Bahreïn», doit être porté à la connaissance du CMF dans la mesure où il serait susceptible d'entrer dans le champs d'application de l'article 6 ou 7 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Ainsi, toute personne qui, ultérieurement, viendrait à acquérir, d'une manière individuelle ou de concert, directement ou indirectement, une part de droits de vote dans le capital de la société «Dallah AlBaraka Holding Bahreïn», qui serait de nature à lui conférer le contrôle majoritaire en droits de vote dans le capital de la société «Best Lease», de manière à lui permettre de déterminer les décisions relatives à ladite société, sera soumise aux dispositions des articles 6 ou 7 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

بلاغ هيئة السوق المالية

في إطار مواصلة جهود هيئة السوق المالية لتذكير المؤسسات المعنية بأحكام الفصول 43 الى 48 من القانون عدد 48 لسنة 2024 الخاص بقانون المالية لسنة 2025، بمختلف الالتزامات المحمولة عليها بموجب هذه الأحكام، وذلك كما جاء ببلاغ الهيئة الصادر بتاريخ 7 ماي 2025، المتعلق بواجبات التصريح والاعلام والتحويل الخاصة بتصفية المبالغ المالية والإيداعات وحسابات الأوراق المالية والمستحقات التي لم تتم المطالبة بها لفائدة الدولة.

تعلم هيئة السوق المالية وسطاء البورصة والبنوك والشركات المصدرة للأوراق المالية أو الوسطاء المرخص لهم المفوضين، وكل شخص معني بواجبات التصريح والاعلام والتحويل المنوطة بعهدتهم طبقا لأحكام الفصول المذكورة، أنه قد تم تركيز تطبيق إعلامية خاصة بعمليات التصريح والتحويل، وبجاهزية هذه التطبيق للاستعمال من قبل المؤسسات المعنية ابتداءً من 1 جويلية 2025.

ويمكن الولوج إلى هذه التطبيق واستعمالها عبر الرابط الإلكتروني <https://jibaya.tn>، وذلك باعتماد كراس الشروط المذكور بالصفة الخاصة بالتصريح.

وتدعو الهيئة كافة المؤسسات المعنية إلى اتخاذ التدابير اللازمة لاعتماد هذه التطبيق لإيداع التصاريح في الآجال القانونية، وتفادي أي تأخير أو إخلال بالواجبات المحملة عليها بمقتضى القانون.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Dans le cadre de la poursuite de ses efforts de sensibilisation des établissements concernés par les dispositions des articles 43 à 48 de la loi n° 2024-48 du 9 décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025, et en continuité avec le communiqué du CMF en date du 7 mai 2025 relatif aux obligations de déclaration, d'information et de transfert des montants, dépôts, comptes titres et avoirs non réclamés au profit de l'État,

Le Conseil du Marché Financier, informe l'ensemble des intermédiaires en bourse, des banques, des sociétés émettrices de valeurs mobilières, des intermédiaires agréés mandatés, ainsi que toute personne concernée par lesdites obligations, qu'une application informatique dédiée aux opérations de déclaration et de transfert susvisés, a été mise en place par les services de l'administration fiscale, et qu'elle est désormais opérationnelle et **accessible à compter du 1er juillet 2025**.

Cette application est disponible via le lien <https://jibaya.tn>, et son utilisation s'effectue conformément au cahier des charges prévu dans la rubrique dédiée à la déclaration.

Le CMF invite l'ensemble des établissements concernés par lesdites dispositions, à prendre les mesures nécessaires pour l'adoption de cette plateforme, pour le dépôt de leurs déclarations afin de se conformer à leurs obligations dans les délais impartis et d'éviter tout retard ou manquement aux dispositions prévues par la loi.

هيئة السوق المالية
بلاغ مختصر
حول القرار التأديبي الصادر عن مجلس هيئة السوق المالية بتاريخ
18 جوان 2025 في حق:
حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة
"التونسية السعودية للاستثمار TSI"

انعقد مجلس هيئة السوق المالية في جلسة تأديبية يوم الاربعاء 18 جوان 2025 بمقر الهيئة على الساعة الثانية بعد الزوال للنظر في الأفعال المنسوبة للسيد حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" طبقاً لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية.

وحيث عاين مجلس الهيئة عدم حضور السيد حافظ السبع، الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" أمام المجلس رغم توجيه الاستدعاء إليه بصفة رسمية، في 05 جوان 2025 وهو ما منحه أجل يفوق الحد الأدنى القانوني ويكفل بصفة فعلية حق الدفاع وتمكينه من الاطلاع على الملف وإعداد الردود والملاحظات الضرورية. وهو سلوك دأب عليه حيث تعذر سابقاً سماعه من قبل مصالح الهيئة خلال أعمال البحث والتحقيق رغم توجيه أربع (04) استدعاءات رسمية له:

- الاستدعاء الأول بتاريخ 21 أبريل 2025 للحضور يوم 23 أبريل 2025، وقد ورد على الهيئة بتاريخ الجلسة مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" مرفقة بشهادة طبية مؤرخة في 22 أبريل 2025 تفيد أنّ السيد حافظ السبع يتمتع براحة مرضية لمدة أربعة أيام؛
 - الاستدعاء الثاني بتاريخ 23 أبريل 2025 للحضور يوم 28 أبريل 2025، وقد تلقت الهيئة بتاريخ 28 أبريل 2025 مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" تفيد بأنّ المعني بالأمر يتمتع بعطلة بثلاثة أيام ابتداء من ذلك التاريخ، مع طلب تأجيل السماع؛
 - الاستدعاء الثالث بتاريخ 28 أبريل 2025 للحضور يوم 2 ماي 2025، وقد ورد على الهيئة في ذات اليوم ردّ إلكتروني من السيد حافظ السبع يقترح فيه إجراء اللقاء عن بعد عبر تقنية التواصل المرئي؛
 - الاستدعاء الرابع بتاريخ 28 أبريل 2025، طلبت فيه الهيئة من المعني مدّها بعنوانه الشخصي وتحديد تاريخ لاستقبال فريق البحث، بما يضمن حسن سير أعمال التحقيق واحترام حق الدفاع. غير أنّه، ورغم مرور الآجال القانونية، لم ترد على الهيئة أيّ إجابة من السيد حافظ السبع أو من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" بخصوص الحضور أو تحديد موعد لمباشرة السماع من قبل مصالح الهيئة.
- وحيث إزاء هذه الممارسات المتكررة، والتي تعدّ من قبيل العرقلة المتعمّدة لأعمال أعوان الهيئة ولإجراءات البحث والتحقيق، تمّ تحرير محضر في الغرض وإيداع شكاية جزائية ضد المعني استناداً إلى أحكام الفصل 84 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994.
- وحيث إثر استيفاء الإجراءات وبعد المفاوضة القانونية لأعضاء مجلس الهيئة وحصول الأغلبية المنصوص عليها بالفصل 49 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ

في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية اعتبر المجلس الأفعال التالية المنسوبة إلى السيد حافظ السبع الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" ثابتة في حقه:

الأفعال الثابتة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- عدم الحرص على احترام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" القواعد الاحتياطية وهو ما يشكل مخالفة للأحكام الفصل 87 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في 1 نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة وأحكام القرار العام عدد 6 لهيئة السوق المالية بتاريخ 24 أبريل 2000 في ظل عجزها المتواصل عن توفير أموال ذاتية تغطي المخاطر منذ سبعة أشهر وهو ما يجعلها عرضة لإجراء سحب المصادقة طبقاً لأحكام الفصل 23 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإستيلاء على مبالغ مالية راجعة لحرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" واستعمال أموالهم في خرق صريح لواجب الأمانة المنصوص عليه ضمن الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 ولأحكام الفصلين 57 و 79 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإخلال بواجبات التصرف بأمانة وعدم انحياز والحرص على تقديم مصالح حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" على مصالحه الخاصة والعمل على تفادي تضارب المصالح واحترام مصداقية السوق المنصوص عليها بموجب أحكام الفصلين 73 و 76 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب بذل العناية والحرص المنتظرين من شخص محترف ومتمكن موضوع في نفس الظروف في خرق لأحكام الفصل 74 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب حسن إعلام حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" قبل وبعد إنجاز عمليات لفائدتهم في مخالفة لأحكام الفصلين 51 و 54 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب اتخاذ التدابير اللازمة لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسليح في خرق لأحكام الفصول 107 و 108 و 115 و 116 و 117 و 140 من القانون الأساسي عدد 26 لسنة 2015 المؤرخ في 7 أوت 2015 المتعلق بمكافحة الإرهاب ومنع غسل الأموال كما تم تنقيحه وإتمامه بمقتضى القانون الأساسي عدد 9 لسنة 2019 المؤرخ في 23 جانفي 2019 وأحكام الفصل 50 مكرر من النظام الأساسي لوسطاء البورصة، وكذلك أحكام الفصول 3 و 4 و 6 و 6 و 7 و 8 و 11 و 14 و 20 و 26 من الترتيب الصادر عن هيئة السوق المالية المتعلق بضبط التدابير التطبيقية لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسليح،

- إنجاز عمليات نقل ملكية أسهم خلافا للصيغ القانونية في مخالفة لأحكام الفصل 70 من القانون عدد 117 لسنة 1994،
- الإخلال بالقواعد المنظمة لنشاط التصرف في محافظ أوراق المالية لفائدة الغير ومؤسسات التوظيف الجماعي في علاقة بوجود إخلالات ونقائص في سياسة الاستثمار وإنجاز عمليات مباشرة بين الحسابات المتصرف فيها في خرق لأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 والمتعلق بتدعيم سلامة العلاقات المالية ولأحكام الفصول 17 و52 و111 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بمؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية وبالتصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير،
- ممارسة نشاط إدارة حسابات سندات الخزينة بدلا عن مؤسسات القرض وهو ما يشكل مخالفة صريحة لأحكام الفصل 16 من الأمر عدد 2728 لسنة 2001 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001 والمتعلق بضبط شروط ترسيم الأوراق المالية والوسطاء المرخص لهم في مسك حسابات الأوراق المالية الذي ينص في فقرته الثانية على ما يلي: "وتتولى مسك وإدارة حسابات الأوراق المالية القابلة للتداول بالأسواق الخاضعة لسلطة البنك المركزي التونسي مؤسسات القرض دون سواها." ولأحكام الفصل 3 من المنشور عدد 10 لسنة 2005 المتعلق بمسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وسندات الخزينة الذي ينص على أنه "تتولى مؤسسات القرض دون سواها مسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وحسابات سندات الخزينة"، ولأحكام الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 الذي ينص على أن "وسطاء البورصة والعاملون تحت إمرتهم ملزمون بالمحافظة على السر المهني وعليهم أن يتصرفوا بأمانة وعدم انحياز، مراعين تقديم مصالح حرفائهم على مصالحهم الخاصة." ولأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 ولأحكام الفصول 51 و54 و73 و74 و76 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر.

قرار مجلس الهيئة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- قرر مجلس هيئة السوق المالية بالإجماع طبقا لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية تسليط العقوبة التالية:
- التوقيف النهائي والكلّي للسيد حافظ السبع عن ممارسة النشاط وسحب مصادقة الهيئة المسندة له لممارسة مهام رئيس مدير عام شركة وساطة بالبورصة.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكّر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالأخص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

Arab Banking Corporation Tunisie

-Bank ABC Tunisie-

Siège social : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy – 1053 les Berges du Lac

Arab Banking Corporation Tunisie ci-après (« Bank ABC – Tunisie ») porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire N°2/2025 se tiendra le 28 octobre 2025 à 9h00 au siège social de la Banque, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire N°2/2025,
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire N°2/2025,
3. Nomination d'un administrateur au sein du Conseil d'Administration,
4. Modification du montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs,
5. Pouvoirs en vue des formalités.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Advanced e-Technologies : AeTECH

Z.I Ariana Aéroport 29 rue des Entrepreneurs Charguia II - 2035 Tunis Carthage

Messieurs les actionnaires de la Société Advanced e-Technologies AeTECH sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mardi 11 novembre 2025 à 11H au siège de l'entreprise sise au 03 Rue des Métiers la Charguia 2 et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du délai et du mode de convocation.
- Lecture et approbation du rapport de gestion individuel du conseil d'administration de la société AeTECH pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- Examen et approbation des états financiers individuels clos le 31 décembre 2024.
- Lecture du rapport individuel du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- Lecture et approbation du rapport de gestion consolidé du conseil d'administration du groupe AeTECH pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- Examen et approbation des états financiers consolidés clos le 31 décembre 2024.
- Approbation des conventions réglementées.
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
- Fixation du montant des jetons de présence.
- Fixation de la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2024.
- Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration.
- Nomination ou renouvellement du mandat de commissaire aux comptes.
- Quitus aux administrateurs.

Les documents relatifs à cette Assemblée sont tenues à la disposition des actionnaires au siège de la société Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage.

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGO

Arab Banking Corporation Tunisie

-Bank ABC Tunisie-

Siège social : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy – 1053 les Berges du Lac - Tunis

Projet de résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 octobre 2025.

Première Résolution

Approbation des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire N°2/2025

Les actionnaires ratifient les modes et délais de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire N°2/2025, la déclarent régulièrement constituée, déclarent que ceci ne porte en rien atteinte à leurs intérêts et couvrent en conséquence, irrévocablement et sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et modes de convocation.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Deuxième Résolution

Lecture et approbation de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire N°2/2025

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'ordre du jour dans son intégralité, sans aucune réserve ni objection et déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Troisième Résolution

Nomination d'un Administrateur au Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Mohamed Abdel Salam Al Shukri en tant que Membre au sein du Conseil d'Administration ; et ce, en remplacement de Monsieur Naji Belgacem Issa qui a démissionné de ses fonctions en tant que membre Conseil d'Administration. Le mandat de Monsieur Mohamed Abdel Salam Al Shukri prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2027.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Quatrième Résolution

Modification du montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'augmenter le montant annuel des jetons de présence alloués aux Membres du Conseil d'Administration de 227.500USD à 245.000USD. Ce montant ainsi modifié sera applicable à compter du 1^{er} août 2025. Le Conseil d'Administration fixera les modalités de distribution de ladite somme entre les Administrateurs. La Banque se chargera de couvrir les frais de voyage et de séjour des membres du Conseil lors des réunions du Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Cinquième Résolution
Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de la présente Assemblée, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale, d'enregistrement ou de régularisation prescrite par la loi.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Advanced e Technologies AeTECH

Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage

Projet de résolutions de la société Advanced e Technologies « AeTECH » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 11 novembre 2025

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que tous les actionnaires présents ou représentés réunissent (..%) du capital social ratifie en conséquence le délai et le mode de convocation de la présente réunion, qui n'entachent en rien les intérêts des actionnaires, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport de gestion individuel du conseil d'administration de la société AeTECH pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve les états financiers individuels, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte pour ledit exercice, un total bilan individuel de 6 614 288 Dinars avec un déficit net comptable individuel de 956 988 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et suivants, et 475 du code des sociétés commerciales, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport de gestion consolidé du conseil d'administration du groupe AeTECH pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve les états financiers consolidés, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte pour ledit exercice, un total bilan consolidé de 4 483 653 Dinars avec un déficit net consolidé de 714 137 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le déficit net comptable de l'exercice 2024 au poste « Résultats reportés ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, fixe l'allocation d'une somme annuelle de trois mille (3000) Dinars net d'impôt à chacun des administrateurs en fonction, à titre des jetons de présence. Cette somme sera versée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe sur proposition du Conseil d'Administration la rémunération du comité permanent d'audit à 250DT Net d'impôt par membre et par séance.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Dixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des membres du conseil d'administration pour une période de 03 ans (2025, 2026 et 2027) qui s'achève avec la tenue de l'assemblée générale annuelle qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2027 :

- Zoubeir CHAIEB : Président du conseil
- STB sicar
- Madame Hajer Masmoudi
- Mr Jamel CHAIEB
- Mr Mongi Chaieb
- Mr Ahmed BAHRI
- Mr Lotfi AIDLI

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Onzième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'absence de candidature pour le poste d'administrateur indépendant.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Douzième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le cabinet «.....» représenté par Mr. en tant que commissaire aux comptes pour une période de trois ans (2025 ; 2026 et 2027) qui s'achève avec la tenue de l'assemblée générale annuelle qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2027.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Treizième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à l'ensemble des administrateurs en fonction pour leur gestion pendant l'exercice clos au 31/12/2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Quatorzième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITES TRIMESTRIELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 3^{ème} Trimestre 2025 :

Indicateurs clés (en Milliers de dinars) :⁽¹⁾

	Libelle	Performances du 3 ^{ème} Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 30/09		Variation		2024
		2025	2024	2025	2024	En valeur	En %	
	<i>('000) dinars</i>							
1	Chiffre d'affaires	28 823	27 185	80 150	69 374	10 776	15,5 %	103 739
	<i>Chiffre d'affaires Local</i>	15 533	14 450	42 337	32 335	10 002	30,9%	48 742
	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	13 290	12 735	37 813	37 038	774	2,1%	54 996
2	Volume de Production (Equivalent Batterie standard)	188 083	238 174	593 314	597 046	-3 732	-0,6 %	885 972
3	Investissements	656	502	1 064	1 116	-52	-4,7 %	3 620
	<i>Investissements corporels et incorporels</i>	656	502	1 064	1 116	-52	-4,7%	3 620
	<i>Investissements financiers</i>	0	0	0	0	0		0
4	Structure d'endettement	-7 120	-3 010	73 908	89 361	-15 453	-17,3 %	79 484
	<i>Endettement à long et moyen terme</i>	-4 196 ⁽²⁾	-2 390 ⁽²⁾	14 515	26 272	-11 758	-44,8%	22 533
	<i>Crédits de gestion</i>	-2 923 ⁽²⁾	-620 ⁽²⁾	59 393	63 089	-3 696	-5,9%	56 952

⁽¹⁾ Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières et les relevés bancaires. Ces informations sont provisoires.

⁽²⁾ Solde des encaissements et des règlements des crédits.

Commentaires :

Pour l'ensemble des 09 mois de 2025 :

- Le chiffre d'affaires global a augmenté de 15,5% comparé à la même période de 2024 passant de 69,4 à 80,2 millions de dinars.
- Sur le marché local, le chiffre d'affaires a augmenté de 30,9% passant de 32,3 MDT à 42,3 MDT.
- Sur le marché export, le chiffre d'affaires a augmenté de 2,1% passant de 37,0 MDT à 37,8 MDT.
- La production de la période a légèrement diminué de 0,6% par rapport à la même période de 2024.
- Les investissements corporels et incorporels de la période ont été de l'ordre de 1,1 MDT.
- L'endettement total de la société a diminué de 17,3% par rapport au 30-09-2024 s'établissant désormais à 73,9 millions de dinars.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ARAB TUNISIAN BANK****Siège social : 9, Rue Hédi Nouira – 1001 Tunis**L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.**Indicateurs :**

	(En milliers de dinars)					
	Du 01/07/25 au 30/09/25	Du 01/07/24 au 30/09/24	Au 30/09/2025	Au 30/09/2024	Evolution septembre 24-septembre 25	Au 31/12/2024
1- Produits d'exploitation bancaire	211 515	198 648	609 047	585 097	23 950	802 576
*Intérêts	158 715	154 546	461 295	448 512	12 783	613 358
*Commissions en produits	22 679	25 155	62 993	66 474	-3 481	89 390
*Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	30 121	18 947	84 759	70 111	14 648	99 828
2- Charges d'exploitation bancaire	102 516	105 443	328 719	309 603	19 116	422 410
*Intérêts encourus	97 587	101 191	316 670	297 988	18 682	406 215
*Commissions encourues	4929	4252	12 049	11 615	434	16 195
3- Produit Net Bancaire	108 999	93 205	280 328	275 494	4 834	380 166
4- Autres produits d'exploitation	42	208	122	280	-158	507
5- Charges opératoires, dont:	68 597	57 959	197 380	174 834	22 546	242 853
*Frais de personnel	44 704	34 407	124 539	104 801	19 738	145 725
*Charges générales d'exploitation	17 693	19 431	57 734	57 330	404	79 072
6- Portefeuille au Bilan:			1 357 287	961 140	396 147	1 064 643
*Portefeuille-titres commercial			0	0	0	0
*Portefeuille-titres d'investissement			1 357 287	961 140	396 147	1 064 643
7- Encours des crédits à la clientèle apparaissant au Bilan nets de provisions et agios réservés			5 216 564	5 399 421	-182 857	5 405 362
8- Encours des dépôts de la clientèle au Bilan, dont :			6 831 445	6 272 819	558 626	7 071 681
*Dépôts à vue			2 070 142	1 952 140	118 001	2 203 832
*Dépôts d'épargne			1 858 015	1 740 687	117 329	1 775 151
9- Emprunts et ressources spéciales au Bilan			281 105	388 932	-107 827	309 385
10- Capitaux propres apparaissant au Bilan			571 503	574 232	-2 729	567 660

I –BASES RETENUES POUR L'ÉLABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 30 SEPTEMBRE 2025

1) Référentiel d'élaboration des indicateurs d'activité

Les indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes relatives aux établissements bancaires (normes 21 à 25) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99.

2) Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les indicateurs d'activité sont établis selon les principes, normes comptables et règles de mesures qui se résument comme suit :

2-1. Règles de prise en compte des revenus :

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts : les intérêts sont comptabilisés à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts non courus sont constatés en hors bilan.

- Les intérêts réservés : les intérêts dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24.

Commissions : sont prises en compte dans le résultat :

- * lorsque le service est rendu
- * à mesure qu'ils sont courus sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

2-2. Règles de constatation des dotations aux provisions :

Pour l'établissement des indicateurs d'activité au 30/09/2025, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

2-2. Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

a) Classement des titres :

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vu de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide

- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois
- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées: les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice

b) Evaluation des titres :

- Les titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition.
- Les droits préférentiels de souscriptions et les droits d'attributions sont inclus dans le coût
- A chaque arrêté comptable, il est procédé à l'évaluation des titres à la valeur boursière pour les titres cotés et à la valeur d'usage pour les titres non cotés. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions, alors que les plus-values ne sont pas constatées.

c) Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titre sont constatés en résultat dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés ;

- Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi (décision de distribution de l'AGO de la société émettrice)
- Les intérêts courus sur bons et obligations à la date de clôture sont des produits à recevoir constatés en produits

2-3. Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de change :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours de réévaluation établi par la BCT à la date d'arrêté.
- constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

LES FAITS MARQUANTS AU 30 SEPTEMBRE 2025.

Aux termes du **troisième trimestre 2025**, les principaux indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Bank se présentent comme suit :

- ✓ **Les crédits nets de provisions et d'agios réservés** ont atteint **5.216,6 MD** à **fin septembre 2025** contre **5.399,4 MD** au **30 septembre 2024**.
- ✓ **Les dépôts de la clientèle** ont atteint **6.831,4 MD** au **30-09-2025** contre **6.272,8 MD** à **fin septembre 2024**.
- ✓ **Les dépôts à vue** ont atteint **2.070,1 MD** au **30/09/2025** contre **1.952,1 MD** au **30/09/2024** soit une progression de **118 MD** ou de **6,04 %**.
- ✓ **Les dépôts d'épargne** se sont établis à **1.858 MD** au **30/09/2025** contre **1.740,7 MD** au **30/09/2024** soit une hausse de **117,3 MD** ou de **6,74 %**.
- ✓ **Les produits d'exploitation bancaire** ont atteint **609 MD** au **30/09/2025** contre **585,1 MD** au **30/09/2024** soit une augmentation de **23,9 MD** ou de **4,08 %**.
- ✓ **Les charges d'exploitation bancaires** ont atteint **328,7 MD** au **30 septembre 2025** contre **309,6 MD** au **30 septembre 2024** soit une hausse de **6,17 %**.
- ✓ **Le produit net bancaire** au **30-09-2025** s'est inscrit à **280,3 MD** contre **275,5 MD** pour la même période **2024**.
- ✓ **Les charges opératoires de la banque** ont atteint **197,4 MD** à **fin septembre 2025** contre **174,8 MD** à **fin septembre 2024**.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Siège social : 2, Rue de Turquie - Tunis

La société « PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

(En K.TND)	Du 01/07/2025 au 30/09/2025	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Sept-25	Sept-24	déc-24*	Var
Revenus	58	24	3 923	3 075	3 244	142%
Dividendes	33	-	3 838	3 010	3 100	100%
Dividendes reçus sur titres cotés	-	-	1 903	1 654	1 654	-
Dividendes reçus sur titres non cotés	33	-	1 935	1 356	1 446	100%
Plus values	-	-	-	-	3	-
Plus values sur vente de titres cotés	-	-	-	-	-	-
Plus values sur vente de titres non cotés	-	-	-	-	3	-
Autres	25	24	85	65	141	4%
Intérêts sur comptes à terme	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur certificats de dépôt	25	24	85	65	141	4%
Jetons de présence encaissés	-	-	-	-	-	-
Moins values sur cession de titres	-	-	33	-	-	-
Charges financières	-	-	-	-	-	-
Charges d'exploitation	42	39	219	199	264	8%
Dotations aux provisions			45	-	5	100%
Reprise sur provisions			29	132	156	-78%
Immobilisations financières			12 268	12 268	12 268	-
Titres cotés			10 607	10 607	10 607	-
Autres participations			1 661	1 661	1 661	-
Placements à court terme			6 246	5 440	5 383	15%
Titres cotés			2 854	2 854	2 854	-
Autres placements en titres de capital			2 390	586	529	308%
Autres placements en titres de créance			1 000	2 000	2 000	-50%
Prises de participations et cessions de la période			1 825	-552	-636	
Prises de participations			4 839	1 988	1 988	143%
Cessions en coût historique			3 014	2 540	2 624	19%
Créances rattachées aux immob. Financières			-	-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités			4	22	23	-81%
Total des actifs			18 561	17 706	17 776	5%

*Les chiffres de 2024 sont audités.

NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 30 SEPT 2025

1. Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels :

Placement de Tunisie, SA au capital de 10.000 KTND et société d'investissement à capital fixe.

Elle est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi n° 2001- 83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Ses indicateurs sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

2. Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

2.1 Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme. Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2 Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle. Cette évaluation a été faite en utilisant le cours du 30 Sept 2025.

2.3 Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4 Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

3. Faits marquants à la fin du 3^{ème} Trimestre 2025 :

A la fin du 3^{ème} trimestre 2025, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- **Les revenus** ont atteint **58** mille dinars au 3^{ème} trimestre 2025 , contre **24** mille dinars au 3^{ème} trimestre 2024, soit une hausse de 142%.
- **Les charges d'exploitation** ont atteint **42** mille dinars au 3^{ème} trimestre 2025, contre **39** mille dinars au 3^{ème} trimestre 2024 soit une hausse de **8%**.

4. Autres faits saillants à la fin du 3^{ème} Trimestre 2025 :

- Des Provisions sur titres ont été constituées pour environ **45** mille Dinars
- Des reprises de provisions sur titres ont été constituées pour environ **29** mille Dinars.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne d'Automobiles -STA-

Siège social: Zone Industrielle Borj Ghorbel -2096 Ben Arous-

La Société Tunisienne d'Automobiles « STA » publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

Désignation	3 ^{ème} Trimestre 2025 *	3 ^{ème} Trimestre 2024 *	Au 30-09-2025 *	Au 30-09-2024 *	Au 31/12/2024 **
Total des Revenus (Hors taxes)	58 864 575	35 492 247	132 422 497	85 924 805	106 861 776
Coût d'achat des marchandises vendues	51 098 428	30 358 807	115 783 406	75 223 272	92 954 883
Charges Financières nettes	1 002 215	507 767	1 703 556	1 346 094	1 572 486
Produits des placements	12 943	111 350	130 245	111 350	52 144
Trésorerie nette	11 704 046	-9 046 450	-5 091 295	-1 421 617	-4 546 629
Délai Moyen de règlement des fournisseurs	104	115	104	115	104
Nombre de points de vente	8	7	8	7	7
Surface totale des points de vente (en m2)	54 802	53 302	54 802	53 302	53 302
Masse Salariale	589 138	444 892	1 654 705	1 462 531	2 056 792
Effectif fin de période	79	69	79	69	71

Faits saillants:

Au 30/09/2025, en nombre d'immatriculations s'est élevé à 2985 véhicules, soit une augmentation de 69,22% comparativement aux immatriculations enregistrées au cours de la même période en 2024 (1764 immatriculations). Cette performance a été réalisée grâce à la nouvelle dynamique commerciale au niveau de la Société Tunisienne d'Automobiles (STA) et de son réseau de distribution.

La part de marché de la STA a ainsi augmenté à 8,50% à fin septembre 2025 contre 5,88% à fin septembre 2024.

L'amélioration des activités vente des véhicules neufs et pièces de rechange a eu pour conséquence une augmentation des revenus de 54,11% : les revenus se sont élevés à 132,422 MD, contre 85,925 MD enregistrés au cours de la même période en 2024.

Les achats consommés ont augmenté dans quasiment les mêmes proportions que les revenus 53,92% sur la même période.

À la fin du troisième trimestre 2025, la trésorerie nette présente un solde négatif de 5,091 MD, en raison des crédits relais souscrits pour le règlement des droits de douane.

Au terme des neuf premiers mois 2025, la masse salariale s'est établie à 1,655 MD contre 1,463 MD courant la même période en 2024, soit une augmentation de 13,14%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'Union Internationale de Banques - UIB - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

en milliers de dinars

	Du 01/07/2025 Au 30/09/2025	Du 01/07/2024 Au 30/09/2024	Au 30/09/2025	Au 30/09/2024	Au 31/12/2024
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	230 328	232 146	685 312	684 236	921 534
- Intérêts	168 654	174 802	500 941	509 897	680 772
- Commissions en produits	41 539	40 675	124 634	121 234	161 127
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	20 135	16 669	59 737	53 105	79 635
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	100 298	98 665	296 867	284 432	385 200
- Intérêts encourus	96 549	94 637	286 655	274 825	371 891
- Commissions encourues (1)	3 749	4 028	10 212	9 607	13 308
3 PRODUIT NET BANCAIRE	130 030	133 481	388 445	399 804	536 334
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	81	69	307	664	551
5 CHARGES OPERATOIRES	69 132	64 775	215 023	199 642	269 899
- Frais de personnel	49 524	46 822	156 937	145 849	197 942
- Charges générales d'exploitation (1)	16 077	14 821	47 891	44 532	59 408
- Dotations aux amortissements	3 531	3 132	10 195	9 261	12 549
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	632 363	535 821	531 827
- Portefeuille titres commercial			46 250	62 747	34 768
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	586 113	473 074	497 059
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	6 283 771	6 286 998	6 212 577
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	7 133 111	6 635 941	6 859 967
- Dépôts à vue	-	-	1 935 403	1 806 215	1 884 425
- Dépôts d'épargne	-	-	2 620 442	2 450 076	2 498 829
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	2 451 776	2 268 205	2 359 081
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	125 489	111 445	117 632
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	115 035	147 807	147 879
10 CAPITALS PROPRES (2)	-	-	977 402	920 681	920 773

(1) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité

(2) Compte non tenu des résultats des périodes.

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2025

1- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 30 septembre 2025, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 Mars 1999.

2- Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30 septembre 2025, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30 septembre 2025.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des Fonds Communs de Placement à Risque, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

3- Faits marquants

Les indicateurs de la Banque, arrêtés au 30 septembre 2025, font ressortir notamment les tendances ci-après :

- L'encours des dépôts de la clientèle est de **7 133,1 MTND** à fin septembre 2025 vs 6 635,9 MTND à fin septembre 2024. La croissance des dépôts de +7,5% [correspondant à **+497,2 MTND**] résulte de la hausse (a) des dépôts à vue (+129,2 MTND) (b) des dépôts d'épargne (+170,4 MTND) (c) des dépôts à terme, certificats de dépôt et autres produits financiers (+183,6 MTND) (d) et des autres dépôts et avoirs de la clientèle (+14 MTND).
- L'encours net des crédits à la clientèle affiche une quasi-stabilité et s'élève à **6 283,8 MTND** à fin septembre 2025 vs 6 287 MTND à fin septembre 2024.

- *L'encours des emprunts et ressources spéciales est de **115 MTND** à fin septembre 2025 vs 147,8 MTND à fin septembre 2024.*
- *Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, sont quasi-stables **+0,2%** et s'élèvent à **685,3 MTND** à fin septembre 2025 vs 684,2 MTND à fin septembre 2024.*
- *La marge d'intérêt est de **214,3 MTND** à fin septembre 2025 vs 235,1 MTND à fin septembre 2024 , soit une baisse de **-8,8%**. En excluant l'impact de la loi 2024-41 portant amendement du code de commerce (19 MTND), la baisse est de -0,8%.*
- *La marge sur les commissions est de **114,4 MTND** à fin septembre 2025 vs 111,6 MTND à fin septembre 2024, soit une hausse de **+2,5%**.*
- *Les revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement sont en hausse de **+12,5%** et s'élèvent à **59,7 MTND** à fin septembre 2025 vs 53,1 MTND à fin septembre 2024.*
- *Le Produit Net Bancaire en baisse de **-2,8%** s'élève à **388,4 MTND** à fin septembre 2025 vs 399,8 MTND à fin septembre 2024. En excluant l'impact de la loi 2024-41 portant amendement du code de commerce, la hausse du PNB est de 1,9%.*
- *Les frais de personnel enregistrent une hausse de **+7,6%** et s'élèvent à **156,9 MTND** à fin septembre 2025 vs 145,8 MTND à fin septembre 2024.*
- *Les charges opératoires - qui sont en hausse de **+7,7%** - s'élèvent à **215 MTND** à fin septembre 2025 vs 199,6 MTND à fin septembre 2024.*
- *Le Résultat Brut d'Exploitation en baisse de **-13,5%** s'élève à **173,7 MTND** à fin septembre 2025 vs 200,8 MTND à fin septembre 2024. En excluant l'impact de la loi 2024-41 portant amendement du code de commerce, la baisse est de -4%.*
- *Le coefficient d'exploitation s'établit à **55,4%** à fin septembre 2025 vs 49,9% à fin septembre 2024. Retraité de l'impact de la loi 2024-41 portant amendement du code de commerce, le coefficient d'exploitation est de 52,7%.*

Avis des Sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME »**

Siège social : Zone Industrielle 8030-Grombalia

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Électriques -SIAME- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025 :

Chiffres En DT

<i>Indicateur</i>	<i>3ème trimestre 2025</i>	<i>3ème trimestre 2024</i>	<i>Du début de l'ex 2025 à la fin du 3ème trim 2025</i>	<i>Du début de l'ex 2024 à la fin du 3ème trim 2024</i>	<i>Exercice 2024</i>
Revenus (Marché local)	7 956 092	6 257 032	22 321 601	19 629 025	27 113 068
Revenus (Marché de l'export)	4 795 658	3 401 992	13 074 086	12 940 128	15 906 019
<i>Total des Revenus</i>	<i>12 751 750</i>	<i>9 659 024</i>	<i>35 395 687</i>	<i>32 569 152</i>	<i>43 019 087</i>
<i>Production</i>	<i>10 854 065</i>	<i>10 235 249</i>	<i>34 161 580</i>	<i>32 099 303</i>	<i>42 844 137</i>
Investissements matériels			467 647	404 255	726 473
Investissements immatériels			712 102	599 281	1 229 611
Investissements financiers			400 000	312 962	312 962
<i>Total des Investissements</i>			<i>1 579 749</i>	<i>1 316 498</i>	<i>2 269 046</i>
Encours dettes à moyen et long terme			650 000	1 250 000	1 100 000
Encours dettes à court terme			21 061 967	17 973 569	24 544 712
<i>Total endettement bancaire</i>			<i>21 711 967</i>	<i>19 223 569</i>	<i>25 644 712</i>

1) Bases et Mesures des Indicateurs :

- Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Production : selon la formule (**Revenus de la période – Stock initial PF et encours + Stock final PF et encours**)
- Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Les chiffres de l'exercice 2024 sont définitifs et audités.
- Les chiffres de la période de 2025 restent provisoires et non audités.

2) Commentaires:**2-1 Chiffre d'affaires**

Les revenus de la SIAME ont enregistré, à la clôture du troisième trimestre de l'exercice en cours, une évolution positive de **+8,7 %** par rapport à la même période de l'année 2024. Le chiffre d'affaires de la période s'est ainsi établi à 35 396 KTND, contre 32 569 KTND un an auparavant, soit une variation absolue de +2 827 KTND.

L'évolution des ventes au cours des neuf premiers mois de l'année s'explique principalement par :

- Une croissance soutenue du marché local, dont les ventes ont progressé de +2 693 KTND, soit +13,7 %. Cette amélioration résulte notamment de :

- o Une augmentation significative des ventes à la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG), en hausse de + 3 316 KTND, soit +61,7 % par rapport à la même période de 2024 ;
- o Un léger recul des ventes sur le marché local privé, avec une baisse de (623) KTND soit (4,4 %).
- Une modeste progression des exportations, +134 KTND +1,0 %, passant de 12 940 KTND au 30 septembre 2024 à 13 074 KTND au 30 septembre 2025.

2-2 Investissements

Au terme des neuf premiers mois de l'exercice 2025, le volume global des investissements réalisés par la SIAME s'est établi à 1 580 KTND, contre 1 316 KTND durant la même période de l'année 2024, enregistrant ainsi une hausse de +264 KTND, soit une progression relative de +20,1 %.

La répartition des investissements réalisés au cours de cette période se présente comme suit :

- Investissements matériels : 468 KTND
- Investissements immatériels : 712 KTND
- Investissements financiers : 400 KTND

2-3 Endettement

L'endettement bancaire de la SIAME s'est établi à 21 712 KTND au 30 septembre 2025, contre 25 645 KTND au 31 décembre 2024, enregistrant ainsi, une baisse de (3 933) KTND, soit (15,3) % sur la période considérée.

Avis des sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TELNET HOLDING

Siège Social : Ennour Building, Centre Urbain Nord-1082 Tunis Mahrajène BP.140-Cedex Tunisie

La société TELNET HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité, en dinars tunisiens, relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

LES INDICATEURS CONSOLIDES :

	TROISIEME TRIMESTRE		DE JANVIER A SEPTEMBRE		VARIATION (b-a)		31 DECEMBRE 2024 (*)
	2025 (**)	2024	2025	2024	EN TND	%	
			(b)	(b)			
Produits d'exploitation (1)	19 443 482	16 275 206	62 007 424	50 456 460	11 550 964	22,89%	69 331 868
· Pôle Recherches et développement en ingénierie produit	16 326 522	14 707 570	47 621 522	44 418 829	3 202 693	7,21%	60 655 702
· Pôle Services PLM et services intégration réseaux	3 116 960	1 567 636	8 451 893	6 037 631	2 414 262	39,99%	8 676 166
· Pole des Nouvelles Technologies de l'Espace	0		5 934 009				
Produits de placement	33 550	77 523	86 537	154 706	-68 169	-44,06%	208 653
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	-186 291	-116 651	-500 840	320 175	-821 015	-256,43%	767 382
Charges d'exploitation (2) (***)	16 223 474	12 872 229	53 245 034	40 327 443	12 917 591	32,03%	55 531 043
· Charges de personnel	12 177 015	10 273 529	38 360 720	32 996 694	5 364 026	16,26%	45 332 626
· Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	3 896 425	4 775 415	12 100 914	10 977 820	1 123 094	10,23%	13 081 857
· Variation des travaux en cours	150 034	-2 176 715	2 783 400	-3 647 071	6 430 471	-176,32%	-2 883 440
Marge d'EBITDA (1) – (2)	3 220 008	3 402 977	8 762 390	10 129 017	-1 366 627	-13,49%	13 800 825
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	16,56%	20,91%	14,13%	20,07%			19,91%

(*) : Selon les états financiers audités
(**) : Déterminé par rapport aux chiffres des états financiers audités au 30 juin 2025
(***) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

LES INDICATEURS INDIVIDUELS :

	TROISIEME TRIMESTRE		DE JANVIER A SEPTEMBRE		VARIATION (b-a)		31 DECEMBRE 2024 (*)
	2025(**)	2024	2025	2024	EN TND	%	
			(b)	(b)			
Produits d'exploitation (1)	991 018	896 918	7 628 082	7 126 212	501 870	7,04%	8 142 682
Produits de placement	31 668	31 124	31 668	31 124	544	1,75%	83 548
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	-1 929	-864	-5 084	8 646	-13 730	-158,80%	11 304
Charges d'exploitation (2) (***)	721 647	241 040	2 202 200	1 667 961	534 239	32,03%	2 683 587
· Charges de personnel	438 871	98 838	1 402 711	1 059 377	343 334	32,41%	1 847 231
· Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	282 776	142 202	799 489	608 584	190 905	31,37%	836 356
Marge d'EBITDA (1) – (2)	269 371	655 878	5 425 882	5 458 251	-32 369	-0,59%	5 459 095
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	27,18%	73,13%	71,13%	76,59%			67,04%

(*) : Selon les états financiers audités

(**) : Déterminé par rapport aux chiffres des états financiers audités au 30 juin 2025

(***) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

 FAITS MARQUANTS DU TROISIEME TRIMESTRE 2025 :

- ❖ À la suite d'une demande de restitution du crédit de TVA, une filiale du groupe a obtenu le remboursement intégral de son crédit.

 COMMENTAIRES DES INDICATEURS :
❖ **Produits d'exploitation :**

Les produits d'exploitation du Groupe TELNET HOLDING sont passés de **50 456 460** dinars au 30 septembre 2024 à **62 007 424** dinars au 30 septembre 2025, soit une évolution de **22,89%**.

Les indicateurs au 30 septembre 2025 se rapportant aux différentes activités du Groupe TELNET HOLDING peuvent se résumer principalement par pôle d'activités comme suit :

- ⇒ Pôle recherche et développement en ingénierie produit (représente **76,80 %** des produits d'exploitation au 30 septembre 2025) :

Au 30 Septembre 2025, et malgré un contexte économique mondial caractérisé par le ralentissement des activités de nos partenaires européens, le pôle R&D a continué la consolidation de ses activités et projette une croissance plus importante à partir des prochains trimestres grâce au démarrage d'un nouveau projet important avec un nouveau Client.

Cette légère croissance est accompagnée par une augmentation de la charge de personnel au taux de 16,26% qui provient des raisons suivantes :

- Dans le cadre de préserver le capital humain du groupe afin d'assurer toujours nos partenaires historiques et de faire face aux nouveaux défis suite à l'entrée de la nouvelle activité avec le nouveau client, le management de la société a décidé de prendre en charge l'effet découlant de

la révision du barème de l'impôt des personnes physiques tel que prévu par les nouvelles dispositions de la loi de finances pour l'année 2025.

- L'octroi d'une augmentation des salaires en 2025 dont le taux moyen, inférieur à celui accordé en 2024, est proche du taux de l'inflation du pays.
- L'augmentation de l'effectif du groupe de 5% par rapport à 2024.

⇒ Pôle services PLM et services intégration réseaux (représente 13,63 % des produits d'exploitation au 30 septembre 2025) :

Au 30 septembre 2025, ce pôle a enregistré une évolution de 39,99%. Cette croissance provient principalement de l'évolution remarquable enregistrée au niveau des services intégration réseaux et de la croissance enregistrée au niveau des services PLM qui provient principalement de la commercialisation et support d'équipements de métrologie 3D.

⇒ Pôle des Nouvelles Technologies de l'Espace (représente 9,57 % des produits d'exploitation au 30 septembre 2025) :

Perspectives prometteuses de projets importants dans le domaine spatial (satellites et les applications associées) en Afrique et Moyen Orient en cours de contractualisation.

❖ **EBITDA :**

- Au 30 septembre 2025, l'EBITDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à 8 762 390 dinars.
- Au 30 septembre 2025, l'EBITDA de la société TELNET HOLDING s'élève à 5 425 882 dinars.

❖ **Marge d'EBITDA :**

- Au 30 septembre 2025, la marge d'EBITDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à 14,13%
- Au 30 septembre 2025, la marge d'EBITDA de la société TELNET HOLDING s'élève à 71,13%.

Avis des Sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

Unimed publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

Indicateurs	3ème trimestre			Cumul du 1er janvier au 30 Septembre			Année 2024 Auditée
	2025	2024	En %	2025	2024	En %	
CA Officines	11 588 378	9 991 207	16%	38 106 203	32 065 841	19%	43 630 296
CA Hospitaliers	12 165 605	16 620 995	-27%	40 564 077	38 749 396	5%	52 556 679
CA Local Sous-traitance	50 936		100%	102 593		100%	0
CA Export	5 531 648	3 232 856	71%	10 685 887	11 235 724	-5%	16 987 759
CA Sous-traitance export	9 291 547	8 238 761	13%	25 573 507	22 244 039	15%	34 501 261
Chiffre d'affaires (en DT)	38 628 113	38 083 819	1%	115 032 267	104 295 000	10%	147 675 996
Production PSF** comparable à 2024	42 394 615	49 714 119	-15%	136 280 481	144 837 159	-6%	193 911 505
Production (en unités) (*)	56 920 814	64 499 930	-12%	186 396 982	190 206 374	-2%	257 323 977
Investissements (en DT)				2 082 456	2 286 291	-9%	14 551 144
Endettement MLT (en DT)				19 730 726	24 373 682	-19%	24 911 246
Endettement CT (en DT)				30 742 917	25 259 464	22%	26 965 328

** PSF : Produit Semi-Fini : représente les en-cours de production en seringues, ampoules, flacons et poches

(*) Production (en unité) : représente l'ensemble des PSF et des Produits finis (PSF emballés)

Le chiffre d'affaires d'UNIMED au 30 Septembre 2025 a augmenté de 10% par rapport au chiffre d'affaires enregistré au 30 Septembre 2024 pour atteindre 115 MDT. Ceci s'explique par :

- La hausse des ventes sur le marché hospitalier de 5%.
 - La hausse du chiffre d'affaires officinal de 19% par rapport au 30 Septembre 2024.
 - L'augmentation des exportations de sous-traitances de 15%
- La production en unités (ampoules, flacons, seringues, poches) s'élève à 186 396 982 unités au 30 Septembre 2025 soit une légère baisse de 5% par rapport à la même période 2024.
 - Les investissements (incorporels & corporels) réalisés au 30 Septembre 2025, s'élèvent à 2,1 MDT. La valeur des investissements réalisée est conforme au plan d'investissement d'extension envisagé par la société.
 - La valeur de l'endettement à Long Terme au 30 Septembre 2025 s'établit à 19,7 MDT.
 - Les dettes à court terme au 30 Septembre 2025 s'élèvent à 30,7 MDT composées des échéances à moins d'un an sur les crédits bancaires pour 6,6 MDT et sur les crédits de leasing pour 0,8 MDT ainsi que des crédits de gestion pour 23,3 MDT.
 - L'effectif total au 30/09/2025 est de 798 employés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

CELLCOM

Siège social : 25, rue de l'artisanat, CHARGUIA II, 2080 Tunis

La société CELLCOM publie ci-après ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025 :

INDICATEURS (En MTND)	Du 01/07/2025 au 30/09/2025	Du 01/07/2024 au 30/09/2024	Du 01/01/2025 au 30/09/2025	Du 01/01/2024 au 30/09/2024	DU 01/01/2024 AU 31/12/2024*
Total des revenus (hors taxes)	15,4 MD	14,4 MD	42,7 MD	47,4 MD	62,50
Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes)	13,7 MD	13,0 MD	38,5 MD	42,3 MD	55,95
Charges financières	-0,06 MD	0,25 MD	0,92 MD	-0,95 MD	-1,45
Produits financiers	-	-	-	-	-
Trésorerie nette	-12,59 MD	1,46 MD	-12,59 MD	1,46 MD	1,44
Masse salariale	0,48 MD	0,57 MD	1,37 MD	1,73 MD	2,08
Délai moyen de règlement des fournisseurs (en jours)	90	90	90	90	90
Nombre de points de vente	350	350	350	350	350
Effectif moyen	59	51	59	51	51

*Les chiffres au 31/12/2024 sont audités

** Les indicateurs trimestriels de l'exercice 2025, ci-dessus publiés sont extraits des livres comptables non audités et arrêtés provisoirement à la date de cette publication.

**** Tous les chiffres publiés sont libellés en M. Dinar Tunisien (MTND)

► Indicateurs positifs et perspectives :

- Indicateurs au titre du Troisième trimestre 2025, confirmant les signes de stabilisation et de reprise progressive observées depuis mars, dans un contexte encore marqué par les ajustements liés à la nouvelle réglementation des paiements par chèque
- **Reprise effective de l'activité malgré le durcissement réglementaire**
- Lancement de la marque Xinji spécialisée dans les produits IT (Smart Watch) et (TWS) diversifiant ainsi sa gamme de produits.

Chiffre d'affaires :

► Résilience dans un contexte de transition réglementaire

- Le Chiffre d'affaires global du troisième trimestre 2025 s'établit à 15,4 MD, contre 14.4 pour la même période 2024 soit une hausse de 7 %.
- Le chiffre d'affaires du segment Accessoires affiche une hausse par rapport 2024
- Le chiffre d'affaires du segment Recharge et ligne se maintient par rapport à la même période 2024.
- La marge brute est de 1.67 MDT durant le 3^{ème} trimestre 2025 contre 1.35 MDT pour la même période 2024, soit une augmentation de marge brute de 23%

- Le taux de marque observe une amélioration également passant de 9.41% en 2024 à 10.83% en 2025 pour la même période.

Charges financières :

► Les charges financières affichent un solde positif de 0,92 MDT au 30 septembre 2025, contre un solde négatif de -0,95 MDT sur la même période de 2024.

Cette évolution remarquable s'explique principalement par un gain de change favorable enregistré en 2025, combiné à une optimisation du paiement des fournisseurs.

Trésorerie Nette :

► La trésorerie nette a atteint -12.59 MD au 30/09/2025. Cette évolution est la conséquence de l'adoption de nouveaux termes de paiement pour les clients historiques de Cellcom.

Délai moyen de règlement fournisseurs :

► Le délai moyen de règlement des fournisseurs est maintenu à 90 jours en 2025 par rapport à la même période de 2024.

Masse salariale :

► La masse salariale s'élève à 0.48 MD contre 0.57 MD pour la même période de 2024 soit une baisse de 16%.

Effectif moyen

► L'effectif moyen est (59) au 30/06/2025 contre (51) pour la même période 2024.

AVIS DES SOCIETES

MODIFICATION DU MODE D'AFFECTATION DES RESULTATS

FCP AMEN CEA

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières de catégorie Mixte

Eligible aux comptes Epargne en Actions « CEA »

Agrément du CMF n°07-2010 du 17 mars 2010

Siège social : Siège AMEN BANK, Tour C Avenue Mohamed V -1002 Tunis

L'intermédiaire en Bourse AMEN INVEST, en sa qualité de gestionnaire de « FCP AMEN CEA », porte à la connaissance du public et des porteurs de parts que son conseil d'administration, réuni le 09 juin 2025, a décidé de modifier le mode d'affectation des résultats dudit FCP, de distribution à capitalisation.

Par conséquent, les sommes distribuables ne seront plus distribuées et seront intégralement capitalisées et ce, à compter de l'exercice 2025.

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

**Emprunt Obligataire Subordonné
« UBCI SUBORDONNE 2025-1 »
Emis Par Appel Public à L'Epargne**

UNION CAPITAL, intermédiaire en Bourse, porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné « **UBCI SUBORDONNE 2025-1** » de 60 000 000 DT émis par appel public à l'épargne, ouvertes au public le 16/10/2025, ont été clôturées le **16/10/2025**, pour un montant de **60 000 000 DT**.

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		123,874	129,794	129,815
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		173,296	181,806	181,850
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99		142,702	149,808	149,835
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		155,522	163,670	163,701
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		147,960	154,815	154,841
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		152,977	161,300	161,330
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		141,042	146,929	146,950
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		57,434	60,387	60,400
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		42,283	44,556	44,564
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		143,750	151,391	151,418
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00		125,992	132,631	132,656
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98		125,576	132,375	132,400
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GREEE	07/05/07		108,189	114,192	114,213
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24		100,604	105,960	105,979
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24		101,361	106,976	106,995
16	ATTJARI PREMIUM SICAV	ATTJARI GESTION	08/08/25		-	100,775	100,793
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
17	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07		22,121	23,200	23,204
18	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		153,803	161,141	161,174
19	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		147,502	152,914	152,935
20	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		14,047	14,675	14,679
21	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		213,112	224,278	224,318
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		120,228	125,737	125,759
23	ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21		125,088	131,567	131,586
24	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07		17,435	18,362	18,366
25	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23		110,791	116,919	116,940
26	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24		106,015	112,179	112,210
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE							
27	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		2,346	2,483	2,487
SICAV MIXTES							
28	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		76,296	83,156	83,108
29	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		158,301	171,873	171,619
30	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		114,137	129,780	129,433
31	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		131,813	137,934	137,957
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
32	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		167,736	190,786	190,744
33	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		628,033	696,144	696,159
34	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		149,426	152,686	152,516
35	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		208,817	220,103	221,088
36	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		115,011	131,070	130,619
37	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		162,164	182,391	182,117
38	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		191,263	215,288	214,971
39	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		174,699	196,329	196,012
40	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		28,699	34,044	33,944
41	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		107,771	116,040	115,920
42	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,191	1,325	1,325
43	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,236	1,438	1,436
44	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25		-	106,320	106,278
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
45	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2 694,541	2 940,029	2 944,425
46	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		266,280	327,965	326,836
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		3,507	4,060	4,066
48	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		3,104	3,508	3,512
49	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		50,086	54,849	52,535
50	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,510	1,567	1,568
51	FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,344	1,548	1,550
52	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,366	1,623	1,624
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		17,980	20,441	20,405
54	FCP BIAT-CEA PNT TUNIS AIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		13,154	16,348	16,263
55	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		18,288	20,922	20,901
56	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23		5 750,273	6 399,536	6 383,462
SICAV ACTIONS							
57	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00		105,131	129,516	129,189
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,424	1,739	1,733

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
59 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/25	5,070	114,248	114,022	114,040
60 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/25	5,643	102,013	101,357	101,374
61 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/25	7,498	109,949	108,151	108,172
62 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	19/05/25	6,241	107,369	105,472	105,486
63 SICAV AXIS TRÉSorerIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	27/05/25	5,962	113,029	112,077	112,096
64 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/25	6,898	108,635	107,301	107,320
65 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	27/05/25	6,810	105,621	103,825	103,844
66 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/25	6,336	109,900	108,917	108,937
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/25	7,378	110,285	108,393	108,413
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/25	6,210	108,149	106,332	106,347
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	106,556	106,573
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	30/05/25	7,282	106,862	105,331	105,350
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/25	5,307	110,373	109,681	109,698
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/25	6,486	106,425	105,118	105,137
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	105,974	105,984
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	27/05/25	5,848	110,492	109,282	109,299
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	104,533	104,551
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/25	5,662	115,670	115,754	115,772
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	6,456	107,952	107,666	107,698
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	5,640	112,925	111,849	111,869
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	107,616	107,650
80 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	21/05/25	79,601	1 083,461	1 056,585	1 056,835
81 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	21/05/25	684,035	10 779,263	10 675,505	10 678,453
82 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	15/05/25	5,990	105,974	106,144	106,175
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
83 FCP HELION SEPTIM *	HELION CAPITAL	07/09/18	30/05/25	7,197	111,308	En liquidation	En liquidation
84 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	30/05/25	7,559	107,643	107,683	107,916
85 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	-	-	-	102,020	102,209
SICAV MIXTES							
86 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/25	1,101	69,397	74,767	74,590
87 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	28/05/25	4,741	121,639	150,989	150,892
88 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/25	0,817	17,981	17,991	17,981
89 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	386,923	386,456
90 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 470,331	2 826,580	2 824,534
91 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	23/05/25	2,477	69,738	69,684	69,597
92 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	55,257	55,227
93 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	116,226	116,245
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
94 FCP IRADETT 50 *	AFC	04/11/12	22/05/25	0,104	11,126	En liquidation	En liquidation
95 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	22/05/25	0,999	17,949	20,876	20,833
96 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	21,043	20,988
97 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	18,316	18,270
98 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/25	3,545	104,941	110,424	110,378
99 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	97,472	98,095
100 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	102,737	103,252
101 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	121,098	121,015
102 UBCL - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	119,637	119,359
103 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	14,637	14,634
104 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	120,381	120,301
105 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	84,284	97,444	97,139
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
106 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	15/05/25	2,868	97,168	117,346	117,448
107 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	2,899	128,126	137,116	137,595
108 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	187,753	188,341
109 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/25	7,550	164,061	185,190	184,845
110 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	4,407	220,308	233,103	232,987
111 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	5,027	202,935	211,463	211,494
112 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	6,909	199,122	207,929	207,746
113 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	26/05/25	0,614	29,858	34,650	34,566
114 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	12 372,924	12 351,898
115 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/25	4,633	104,448	123,396	123,300
116 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	5 640,928	6 281,729	6 290,125
117 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,823	12,822
118 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/25	11,714	181,073	193,907	193,439
119 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	12 473,115	14 164,820	14 113,660
120 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	21/05/25	450,839	11 297,464	12 568,347	12 559,822
121 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	11 272,253	11 244,023
122 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	12 249,931	12 227,678
123 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	11 400,217	11 351,978
124 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/25	0,478	11,152	12,713	12,655
125 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	125,526	125,303
126 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	114,320	114,584
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
127 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	6,064	129,208	134,505	134,096
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
128 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 299,489	1 299,498
* OPCVM en liquidation							

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie - DAAM Tamweel-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Kheireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Feija km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL -	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
96.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

45	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
47	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
48	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
49	FCP IRADETT 50 (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
53	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
54	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
55	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
59	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
67	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
71	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
72	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

73	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
82	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
90	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
101	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
104	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
106	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
110	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
115	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
116	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
118	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
119	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
121	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
122	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
123	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
124	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
125	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
126	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

127	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
128	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

(1) OPCVM en liquidation

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis

66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences,El Menzah,1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2025.

Indicateurs :

(en DT)

	3 ^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2025	3 ^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2024	du 01/01/2025 au 30/09/2025	du 01/01/2024 au 30/09/2024	du 01/01/2024 au 31/12/2024 (*)
<u>1/ Primes émises</u>	<u>49 883 166</u>	<u>45 103 419</u>	<u>221 987 244</u>	<u>207 488 334</u>	<u>253 411 101</u>
Non Vie :	37 437 355	34 477 864	161 843 738	149 239 376	176 216 228
Automobile	19 530 237	18 027 972	70 299 414	67 421 816	84 827 934
Incendie& Multirisques	5 597 723	4 785 362	26 442 982	24 021 452	25 070 215
Transport	1 667 721	2 573 015	11 514 386	9 884 868	12 034 945
Autres branches	10 641 674	9 091 515	53 586 956	47 911 240	54 283 134
Vie :	12 445 811	10 625 555	60 143 506	58 248 958	77 194 873
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>8 410 387</u>	<u>7 924 063</u>	<u>47 256 824</u>	<u>40 752 785</u>	<u>47 615 099</u>
Non Vie :	8 252 715	7 672 493	46 907 613	40 050 031	46 723 383
Automobile	1 830 727	1 221 060	5 173 704	3 457 237	4 454 000
Incendie& Multirisques	3 836 404	3 659 707	21 373 788	19 704 928	21 814 409
Transport	651 054	1 245 076	8 155 468	5 938 473	7 189 302
Autres branches	1 934 530	1 546 650	12 204 653	10 949 394	13 265 672
Vie :	157 673	251 570	349 211	702 753	891 716
<u>3/ Commissions</u>	<u>5 658 612</u>	<u>4 859 825</u>	<u>21 872 226</u>	<u>19 483 523</u>	<u>25 095 243</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>52 280 231</u>	<u>175 738 474</u>	<u>101 056 791</u>	<u>224 919 333</u>	<u>289 004 923</u>
Non Vie :	25 192 143	32 335 651	66 685 982	71 996 147	124 014 604
Automobile	12 935 331	13 751 259	36 304 166	35 860 545	72 206 155
Incendie& Multirisques	2 158 899	2 985 353	6 349 905	6 160 916	6 043 902
Transport	76 003	2 958 389	238 074	3 180 090	2 147 920
Autres branches	10 021 911	12 640 650	23 793 838	26 794 597	43 616 627
Vie (**):	27 088 088	143 402 823	34 370 809	152 923 187	164 990 319
<u>5/ Produits des placements</u>	<u>11 212 418</u>	<u>11 253 157</u>	<u>46 170 165</u>	<u>44 739 118</u>	<u>60 621 225</u>
dont revenus financiers	11 691 581	10 863 812	45 749 515	43 453 173	58 903 028

Commentaires :

(*) Chiffres au 31/12/2024 audités.

Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2024 : Les indicateurs (commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie.

(**) Y compris capitaux échus Vie

COMMENTAIRES :

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 30 Septembre 2025 :

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs :

- **La constatation des revenus :**

- o **Les Primes émises :** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
- o **Les Primes cédées :** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

- **La constatation des charges :**

- o **Charges de commissions :** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
- o **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

- **La constatation des produits des placements :** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 30 Septembre 2025 :

2-1/ Production :

Une croissance de la production globale de la Compagnie de 7% avec un chiffre d'affaires de 221,987MD au 30 Septembre 2025. Celle-ci est véhiculée principalement par les branches Maladie Groupe, Automobile, Vie et les Risques d'Entreprises (Incendie et Multirisques...).

2-2/ Sinistres :

A fin septembre 2025, la sinistralité globale de la Compagnie s'est établie à 31,03% contre 35,71% au 30 Septembre 2024, soit une amélioration de 4,67 points, induite principalement par les branches : RC, Transport, Risque Spéciaux, Multirisques et Automobile.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements, au 30 Septembre 2025, d'environ 1,4MD provenant essentiellement des revenus de notre portefeuille titres.

Avis des Sociétés

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES

« SAH »

SIEGE SOCIAL : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage -

1- Indicateurs individuels

La Société d'Articles Hygiéniques « SAH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité individuels relatifs au troisième trimestre 2025

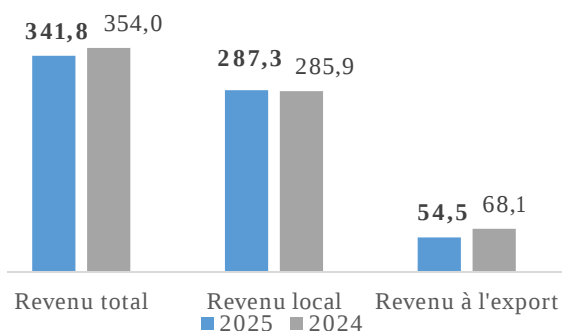
2025 :

Indicateurs	3 Trim 2025	3 Trim 2024	Variation en %	Cumul au 30 sept-25	Cumul au 30 sept-24	Variation en %	Cumul au 31/12/2024
Revenus (1)	117 082	120 724	-3,0%	341 801	353 998	-3,4%	483 387
(Hors Taxes)							
Local	94 225	92 822	1,5%	287 342	285 867	0,5%	394 487
Export	22 856	27 902	-18,1%	54 459	68 132	-20,1%	88 900
Production valorisée (2)	107 485	110 784	-3,0%	332 325	344 184	-3,4%	445 907
Investissement (3)				9 757	19 811	-50,7%	27 331
Structure d'endettement (4)				263 946	263 015	0,4%	245 406
Endettement à CT				236 033	224 757	5,0%	211 969
Emprunt à LMT				27 912	38 259	-27,0%	33 437

Chiffres non audités exprimés en milliers de dinars, hors taxes et nets des RRR

- (1) Les revenus réalisés au 30 septembre 2025 s'élèvent à 341.8 millions de dinars contre 354 millions de dinars au 30 septembre 2024, soit une décroissance de 3.4%.
- (2) La production est calculée selon la formule : revenus hors taxes + variation des stocks de produits finis et des encours. Elle enregistre une variation proportionnelle à la variation des revenus et prend en compte les stocks des commandes non encore livrées
- (3) Les investissements au 30 septembre 2025 s'élèvent à 9.7 millions de dinars contre 19.8 millions de dinars pour la même période en 2024.
- (4) L'endettement s'élève au 30 septembre 2025 à 263.9 millions de dinars contre 245.4 millions de dinars au 31 décembre 2024.

Evolution des ventes nettes cumulées au 30 septembre (Millions de DT)



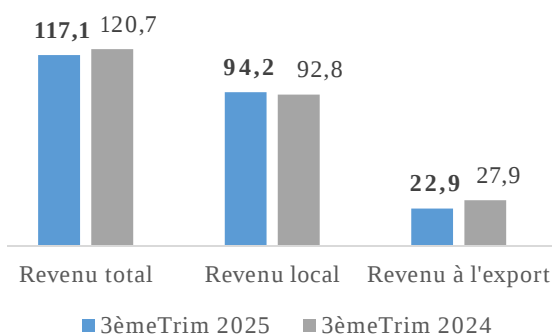
Revenus

Au 30 septembre 2025, SAH Tunisie a reporté des ventes nettes cumulées de 341.8 millions de dinars, soit une décroissance de 3.4% par rapport à l'exercice 2024, ceci est due principalement à la diminution des ventes export de 20.1%. Les ventes du 3ème trimestre 2025 ont atteint 117.1 millions de dinars, soit une décroissance de 3% par rapport au 3ème trimestre 2024.

Marché local : Le chiffre d'affaires local cumulé s'est établi à 287.3 millions de dinars, une légère augmentation de 0.5% par rapport à l'année 2024.

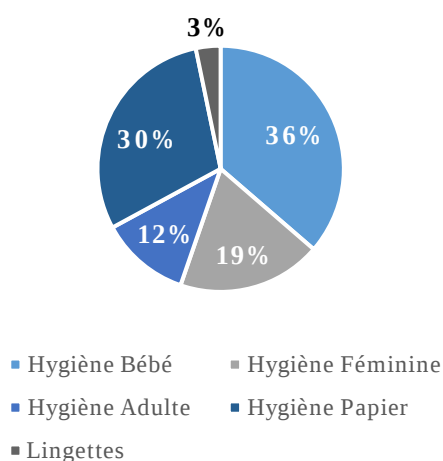
Marché à l'export : Au 30 septembre 2025, les ventes à l'export cumulées de SAH Tunisie ont atteint 54.5 millions de dinars, soit une décroissance de 20.1%. La décélération des ventes à l'export a été principalement impactée par le blocage des lettres de crédit au niveau de la Banque Centrale de Libye

Evolution des ventes au 3 ème trimestre (Millions de DT)



Répartition des ventes par gamme : Au 30 septembre 2025, les ventes d'hygiène bébé représentent 36% des ventes totales de SAH Tunisie, suivies des ventes des articles d'hygiène papier avec 30%. Les contributions des gammes féminine et adulte se sont respectivement établies à 19% et 12%.

Répartition des ventes par gamme au 30 septembre 2025



Investissement

Les investissements ont atteint 9.8 millions de dinars au 30 septembre 2025, et correspondent principalement à la construction d'une unité de production et de dépôt à Béja.

Endettement

Le niveau d'endettement global est passé de 245.5 millions de dinars au 31 décembre 2024 à 263.9 millions de dinars au 30 septembre 2025, soit une hausse de 18.5 millions de dinars.

2- Indicateurs Consolidés

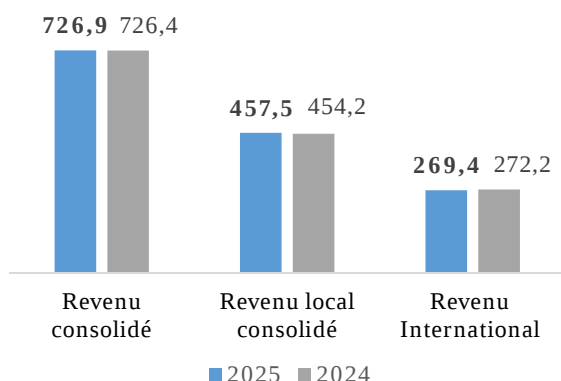
La Société d'Articles Hygiéniques « SAH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité consolidés relatifs au troisième trimestre 2025

Indicateurs	3Trim 2025	3Trim 2024	Variation en %	Cumul au 30 sept-25	Cumul au 30 sept-24	Variation en %	Cumul au 31 déc-24
Revenus Consolidés (Hors Taxes)	254 729	264 205	-3,6%	726 929	726 446	0,1%	977 257
Local consolidé	159 688	177 840	-10,2%	457 487	454 215	0,7%	616 929
International	95 041	86 365	10,0%	269 442	272 231	-1,0%	360 328

Chiffres non audités exprimés en millions de dinars, en hors taxes et nets des RRR



Evolution des revenus consolidés cumulés au 30 septembre (Millions de DT)

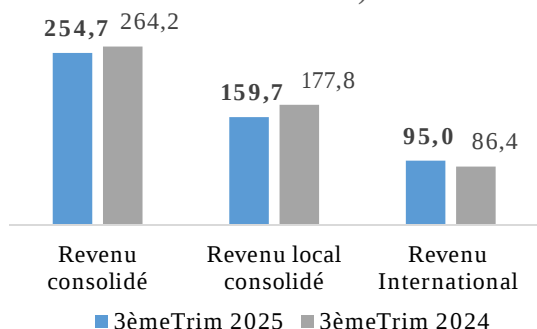


Performances commerciales

Au 30 septembre 2025, les revenus nets consolidés du groupe SAH ont atteint 726.9 millions de dinars contre 726.4 millions de dinars à fin septembre 2025, soit un chiffre d'affaires additionnel de 0.5 millions de dinars et une hausse annuelle de 0.1%.

Cette amélioration des revenus nets consolidés à fin septembre 2025 est tirée par la performance commerciale des filiales étrangères dont les revenus nets ont atteint 125.9 millions de dinars, en augmentation de 7.9% par rapport à la même période en 2024.

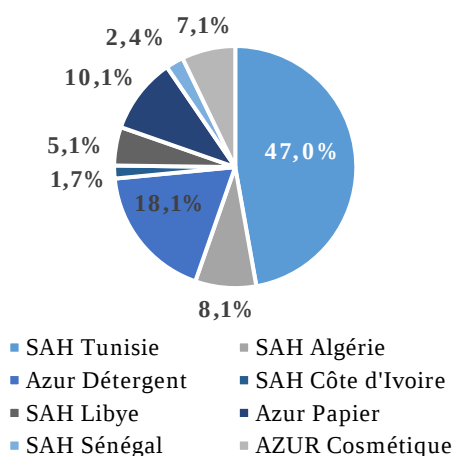
Evolution des revenus consolidés trimestriels (En millions de DT)



Les ventes de la filiale SAH Algérie ont atteint 59.0 millions de dinars contre 58.0 millions de dinars au 30 septembre 2024, soit une croissance annuelle de 1.7%. Les ventes des filiales SAH Sénégal et SAH CIV ont enregistré cumulativement une croissance de 8.9% pour atteindre un chiffre d'affaires de 29.7 millions de dinars au 30 septembre 2025.

Au troisième trimestre 2025, les ventes du groupe ont atteint 254.7 millions de dinars, soit une baisse de 3.6% par rapport au troisième trimestre 2024. Les ventes locales ont diminué de 10.2% alors que les ventes à l'international ont augmenté de 10%.

Contribution des sociétés du groupe dans les revenus nets consolidés au 30 septembre 2025



La répartition des revenus nets consolidés (retraités des ventes inter-groupe) par filiale montre que SAH Tunisie contribue à hauteur de 47%, suivie par Azur Détergent et Azur Papier dont les ventes représentent 18.1% et 10.1% des ventes globales, respectivement. La contribution d'Azur Cosmétiques s'est établie à 7.%.

3- Perspectives 2025

Le groupe SAH anticipe une croissance sur le quatrième trimestre de l'année 2025, stimulée par la reprise des exportations sur le marché Libyen, les performances commerciales de ses filiales Libyenne et Algérienne et les projets d'expansions régionales.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2025, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2025.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné «TLF Subordonné 2025»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Tunisie Leasing et Factoring réunie le **29/04/2024** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **28/11/2024** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars, une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,20% brut l'an au minimum et TMM+3,5% brut l'an au maximum, pour le taux variable, et entre 9% brut l'an au minimum et 12% brut l'an au maximum, pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt subordonné à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et le taux d'intérêt de l'emprunt subordonné comme suit :

Durée : 5 ans

Taux d'intérêt : 9,25%

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant

L'emprunt obligataire subordonné « **TLF Subordonné 2025** » est d'un montant de 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à 20 000 000 dinars, divisé en

150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 200 000 obligations subordonnées, de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « **TLF Subordonné 2025** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **29/10/2025** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **07/11/2025**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt subordonné reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive (cf. Notation de l'emprunt subordonné).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars **au 07/11/2025**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par « Tunisie Leasing et Factoring » à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **29/10/2025** auprès de **MAC SA** intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac Constance – Les Berges du Lac Tunis et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

« Tunisie Leasing et Factoring », de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

Dénomination de l'emprunt subordonné : « TLF Subordonné 2025 »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Nominative.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang

de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit le Code des Sociétés Commerciales : Livre 4, Titre 1, sous-titre 5, Chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques N°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Modalité et délais de délivrance des titres :

Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues, délivrée par MAC SA intermédiaire en bourse, mentionnant la quantité d'obligations souscrites.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt subordonné portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **07/11/2025**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **07/11/2025**.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt obligataire subordonné seront offertes à **un taux d'intérêt fixe de 9,25%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit **20 DT** par obligation subordonnée. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

L'emprunt subordonné sera amorti en totalité le **07/11/2030**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Paieement :

Le paieement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **07/11** de chaque année.

Le premier paieement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **07/11/2026**.

Les paieements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt subordonné est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **9,25%** l'an.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**Durée totale:**

Les obligations subordonnées de l'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 » seront émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation subordonnée correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,6821 années**.

Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de « Tunisie Leasing et Factoring », les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés

ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence « Tunisie Leasing et Factoring 2025 ».

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société :

En date du **15/10/2024**, Fitch Ratings a maintenu la note nationale à long terme attribuée à « Tunisie Leasing et Factoring », **BBB - (tun)**, avec perspective stable. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de la notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/tunisie-leasing-et-factoring-80459768>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **02/09/2025** une notation provisoire à long terme **BB(EXP)(tun)** à l'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 » objet de la présente note d'opération.

Une notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse MAC SA, en sa qualité de chargé de l'opération, s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication.

Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 » est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes, à tout investisseur personne physique ou morale intéressée.

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront reçues aux guichets de **MAC SA**, Intermédiaire en Bourse Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac et des autres intermédiaires en bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Cet avis est consigné au procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts des obligations subordonnées demeurent soumis aux dispositions du Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés, ses textes d'application et textes connexes ainsi qu'aux dispositions du code de la TVA, régissant la fiscalité de ces revenus.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt obligataire subordonné « TLF Subordonné 2025 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la quantité d'obligations souscrites.

Marché des titres

Il existe douze (12) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire dont trois (3) emprunts obligataires subordonnés.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt subordonné, « Tunisie Leasing et Factoring » s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « MAC SA » de demander

l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt obligataire subordonné «TLF Subordonné 2025» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

« Tunisie Leasing et Factoring » s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt subordonné « TLF Subordonné 2025 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction du présent emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

Nature du titre

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (Clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »).

Qualité de crédit de l'émetteur

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Le marché secondaire

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations

subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2025** » visée par le CMF en date du **13 octobre 2025** sous le **n°25/1163**, du document de référence « **TLF 2025** » enregistré auprès du CMF en date du **13 octobre 2025** sous le **n°25-008**, et des indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2025, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2025.

La note d'opération et le document de référence « TLF 2025 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Tunisie Leasing et Factoring, sis à Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, de MAC SA, intermédiaire en Bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue de Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsacom.tn.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2025 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, au plus tard le 20/10/2025.

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE -CNP-

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis

Le Comptoir National du Plastique -CNP-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes, Mr Nahi BOUSSOFFARA (Excellence d'expertise comptable) et Mr Abdelaziz KRAMTI (Conseil & Audit).

Bilan
Exprimé en dinar Tunisien

ACTIFS	Notes	2024	2023
<u>Actifs non courants</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles	1	604 385,096	564 692,201
Moins : Amortissements		-433 728,428	-324 163,396
		170 656,668	240 528,805
Immobilisations corporelles	2	80 091 156,324	62 956 116,634
Moins : Amortissements		-32 192 528,712	-29 319 374,859
		47 898 627,612	33 636 741,775
Immobilisations financières	3	16 471 756,125	16 469 946,125
Moins : Provisions		-12 116,742	-12 116,742
		16 459 639,383	16 457 829,383
Total des actifs immobilisés		64 528 923,663	50 335 099,963
Autres actifs non courants	4	63 934,582	133 053,733
Total des actifs non courants		64 592 858,245	50 468 153,696
<u>Actifs courants</u>			
Stocks	5	22 333 559,506	21 419 999,730
Clients & comptes rattachés	6	16 341 645,860	15 481 585,444
Moins : Provisions		-2 378 744,769	-2 378 744,769
		13 962 901,091	13 102 840,675
Autres actifs courants	7	9 372 218,886	7 163 822,549
Placements & autres actifs financiers	8	300 000,000	300 000,000
Liquidités & équivalents de liquidités	9	4 555 546,834	7 242 970,952
Total des actifs courants		50 524 226,317	49 229 633,906
Total des actifs		115 117 084,562	99 697 787,602

Bilan
Exprimé en dinar Tunisien

Capitaux propres & passifs	Notes	2024	2023
<u>Capitaux propres</u>	10		
Capital social		8 470 025,000	3 250 000,000
Réserves légales		325 000,000	325 000,000
Réserves générales		17 498 613,741	17 823 613,741
Réserves soumises au régime fiscal particulier		8 361 895,322	8 361 895,322
Compte spécial d'investissement		895 475,000	895 475,000
Réserve spéciale de réévaluation		1 145 260,846	1 145 260,846
Subventions d'investissements		1 796 969,000	1 796 969,000
-Subventions d'investissement inscrite au résultat		-1 358 645,020	-1 283 071,920
Résultats reportés		11 748 335,720	13 310 560,143
Total des capitaux propres avant résultat		48 882 929,609	45 625 702,132
Résultat net de l'exercice		-3 046 380,900	-1 562 224,423
Total des capitaux propres avant affectation		45 836 548,709	44 063 477,709
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts	11	15 836 267,433	6 749 527,809
Provisions	12	51 793,209	51 793,209
Total des passifs non courants		15 888 060,642	6 801 321,018
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs & comptes rattachés	13	11 246 982,024	11 022 599,976
Autres passifs courants	14	1 759 575,612	2 448 530,232
Concours bancaires & autres passifs financiers	15	40 385 917,575	35 361 858,667
Total des passifs courants		53 392 475,211	48 832 988,875
Total des passifs		69 280 535,853	55 634 309,893
Total des capitaux propres & passifs		115 117 084,562	99 697 787,602

Etat de résultat
(Période du 01/01/2024 au 31/12/2024)
Exprimé en dinar Tunisien

Libellés	Notes	2024	2023
<u>Produits d'exploitation</u>			
Revenus	16	75 608 353,079	74 374 330,975
Autres produits d'exploitation	17	87 973,100	101 550,654
Total des produits d'exploitation		75 696 326,179	74 475 881,629
<u>Charges d'exploitation</u>			
Variation des stocks de produits finis et des encours (en + ou en -)		1 386 632,596	-2 394 509,425
Achats de matières et fournitures consommés	18	60 202 265,187	60 739 116,767
Charges de personnel	19	6 249 699,422	5 612 704,653
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	4 155 373,485	3 740 121,539
Autres charges d'exploitation	21	3 400 819,306	3 598 803,656
Total des charges d'exploitation		75 394 789,996	71 296 237,190
Résultat d'exploitation		301 536,183	3 179 644,439
Charges financières nettes	22	-5 038 423,836	-6 727 379,573
Produits des placements	23	1 604 588,048	1 750 911,539
Autres gains ordinaires	24	284 127,263	474 749,329
Autres pertes ordinaires	25	-24 979,511	-71 653,553
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-2 873 151,853	-1 393 727,819
Impôt sur les sociétés		-171 829,047	-168 096,604
Contribution sociale de solidarité		-400,000	-400,000
Contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat		-1 000,000	0,000
Résultat des activités ordinaires après impôt		-3 046 380,900	-1 562 224,423
Eléments extraordinaires		0,000	0,000
Résultat net de l'exercice		-3 046 380,900	-1 562 224,423

COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE

Etats financiers arrêtés au 31-12-2024

Etat de flux de trésorerie

(Période du 01/01/2024 au 31/12/2024)

Exprimé en dinar Tunisien

Libellés	2024	2023
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Résultat net	-3 046 380,900	-1 562 224,423
Ajustements pour :		
* Amortissements et provisions	4 155 373,485	3 740 121,539
* Amortissements des subventions d'investissements	-75 573,100	-79 546,358
* Reprise sur amortissements et provisions	0,000	-8 484,352
Variations des :		
* Stocks	-913 559,776	9 072 862,694
* Créances et comptes rattachés	1 164 821,773	5 808 903,214
* Autres actifs	-2 208 396,337	4 834 633,147
* Fournisseurs et autres dettes	3 366 579,719	-7 584 068,106
Dividendes reçus	-1 572 417,897	-1 722 005,152
Plus ou moins-values de cession	-268 000,000	-403 500,000
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	602 446,967	12 096 692,203
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-21 574 908,805	-10 272 837,736
Encaissements des subventions d'investissements	0,000	0,000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	268 000,000	403 500,000
Décassements affecté de l'acquisition d'immobilisations financières	-1 810,000	-52 500,000
Dividendes reçus	1 572 417,897	1 722 005,152
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</u>	-19 736 300,908	-8 199 832,584
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Encaissements suite à l'émission d'actions	5 220 025,000	0,000
Dividendes versés aux actionnaires	-296 350,000	-305 417,500
Encaissements provenant des emprunts	117 380 729,787	107 999 825,356
Remboursement d'emprunts	-106 016 311,663	-109 196 305,953
<u>Flux de trésorerie provenant des/ affectés aux activités de financement</u>	16 288 093,124	-1 501 898,097
<u>Variation de trésorerie</u>	-2 845 760,817	2 394 961,522
<u>Trésorerie au début de l'exercice</u>	-4 693 471,568	-7 088 433,090
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>	-7 539 232,385	-4 693 471,568

Notes aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024

I. Fiche signalétique

- * Exercice : 2024
- * Identifiant Unique : 0004545Y
- * Forme juridique : SA
- * Raison sociale : Comptoir National du Plastique « C.N.P »
- * Date de création : 1958
- * Adresse : route de Tunis km 6.5 4022 Akouda
- * Activité principale : industrie de transformation du plastique
- * Montant du capital : 8 470 025 dinars
- * Répartition du capital social : 100 % participations privées

II. Les principes comptables pertinents appliqués :

*Les états financiers de l'exercice 2024 ont été préparés selon le système comptable des entreprises.

*Les principes comptables généralement admis en Tunisie ont été respectés.

*Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont celles préconisées par le système comptable des entreprises.

*Les valeurs immobilisées sont comptabilisées à leurs coûts d'achat hors T.V.A récupérables, l'amortissement est calculé sur la valeur d'origine.

*La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire.

*Les revenus sont constitués essentiellement par les produits des ventes de produits fabriqués. Ils sont comptabilisés en hors taxes au moment de leur facturation.

*Les opérations libellées en monnaie étrangère sont comptabilisées à la date de leurs dédouanements, elles sont exprimées aux taux de change en vigueur à cette date, le gain ou la perte de change enregistré lors du règlement et résultant de la fluctuation du cours de change. Ce résultat (gain ou perte de change) est pris en compte dans la détermination de résultat net de l'exercice par sa comptabilisation au compte de pertes de change ou au compte de gains de change.

*Les dettes libellées en monnaie étrangères sont actualisées à la date de clôture de l'exercice selon le cours de change en vigueur à cette même date.

*Les placements à long terme sont constitués des titres de participation, lors de leurs acquisitions, ils sont comptabilisés à leurs coûts, les produits de titres de participation sont pris en compte dans la détermination du résultat net de l'exercice par leur comptabilisation au compte de produits.

*Une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée lorsque la valeur boursière est inférieure à la valeur comptable.

*Une reprise sur provisions pour dépréciation des titres de participation est constatée lorsque la valeur comptable est inférieure à la valeur boursière dans la limite de la provision constituée.

*Les subventions d'investissements sont destinées à permettre à la société d'acquérir un actif immobilisé relatives à des biens amortissables, ces subventions sont rapportées aux résultats des exercices proportionnellement aux charges d'amortissement.

III. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements	(a)	(b)	(c)	(a) +(b)– (c)
Rubriques	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
<u>Immobilisations incorporelles</u>	564 692,201	190 103,946	150 411,051	604 385,096
Logiciel	342 579,681	184 882,065		527 461,746
Logiciel impression complexage	66 835,628			66 835,628
Autres immobilisations incorporelle	4 865,841	5 221,881		10 087,722
Logiciels en cours	150 411,051		150 411,051	0,000
<u>Immobilisations corporelles</u>	62 956 116,634	22 360 651,826	5 225 612,136	80 091 156,324
Terrains	54 180,000			54 180,000
Terrains nouvelle usine	21 262,071			21 262,071
Terrains z.i Enfidha	602 265,019			602 265,019
Terrains kairouan	360 470,000			360 470,000
Agencements, aménagements				
Terrain nouvelle usine	303 262,567			303 262,567
Constructions	140 344,755			140 344,755
Constructions nouvelle usine	3 542 568,083			3 542 568,083
Constructions salle impression complexage	523 259,302			523 259,302
Constructions local déchets	444 377,192			444 377,192
Machines-outils	20 866 439,570	17 243 681,003	643 336,089	37 466 784,484
Moules	1 255 534,243			1 255 534,243
Machines salle impression complexage	10 886 557,140	337 130,008		11 223 687,148
Machines gravure clichés	2 135 102,607	67 376,583		2 202 479,190
Matériel de manutention	912 644,894	108 552,166		1 021 197,060
Matériel de laboratoires	701 522,702	334 270,832		1 035 793,534
Matériel d'emballage	34 693,363			34 693,363
Matériel de manutention salle impression	61 226,044	33 913,573		95 139,617
Outillages	385 837,703	9 982,550		395 820,253
Outillage salle impression complexage	26 320,853	5 690,344		32 011,197
Outillage gravure clichés	31 837,761			31 837,761
Agencement, aménagement, outillage	3 175,358			3 175,358
Matériel roulant	1 873 605,802	269 340,597	475 250,787	1 667 695,612
Installations diverses	268 297,597	68 250,016		336 547,613
Agencements, aménagements, installation	4 486 875,571	376 949,404		4 863 824,975
Installation d'eau	980 285,295			980 285,295
Installation d'électricité	2 345 466,599	18 447,468		2 363 914,067
Installation chauffage	71 801,445			71 801,445
Installation manutention	134 719,481			134 719,481
Installation incendie	868 459,178	19 104,449		887 563,627
Installation téléphonique	26 501,339			26 501,339

Installation gaz impression complexage	62 505,408			62 505,408
Installation d'eau impression complexage	63 914,163			63 914,163
Agencement, aménagement, impression	449 269,941	2 333,100		451 603,041
Installation camera impression complexage	23 502,369			23 502,369
Installation électricité impression complexage	231 069,426			231 069,426
Installation incendie impression complexage	92 981,350			92 981,350
Installation réseau	211 254,564			211 254,564
Agencem.aménagement, gravure clichés	66 933,573	5 878,150		72 811,723
Installation groupe eau glacée	1 581 341,907	94 547,948		1 675 889,855
Installation électricité gravure clichés	26 765,250			26 765,250
Installation fluide clim. Gravure clichés	34 647,498			34 647,498
Canalisations des eaux pluviales	556 997,091			556 997,091
Système de gestion de l'énergie	12 095,659			12 095,659
Agencement aménagement varex II	23 760,097	1 768 749,049		1 792 509,146
Agencement aménagement bache à eau	241 850,382	44 234,916		286 085,298
Agencement aménagement pont bascule	118 630,002			118 630,002
Installation pont bascule	45 915,843			45 915,843
Installation d'eau varex II		477 740,759		477 740,759
Installation air varex II		33 014,605		33 014,605
Installation électricité varex II		314 574,839		314 574,839
Matériel et mobilier	213 473,896	17 279,384		230 753,280
Matériel informatique	431 860,591	76 350,092		508 210,683
Animaux de service	6 000,000			6 000,000
Machines en cours	170 213,493	31 020,346	164 784,663	36 449,176
Av.&ac.versés/comm.imob.corporelles	3 672 900,000		3 672 900,000	
M.transport à statut juridique particulier	269 340,597	602 239,645	269 340,597	602 239,645
<u>Immobilisations financières</u>	16 469 946,125	17 040,000	15 230,000	16 471 756,125
Titres de participation	5 563 826,257			5 563 826,257
Titres de participation exonérés	10 754 137,000			10 754 137,000
Dépôt et cautionnement	151 982,868	17 040,000	15 230,000	153 792,868
TOTAL	79 990 754,960	22 567 795,772	5 391 253,187	97 167 297,545

Situations et mouvements		(a)	(b)	(c)	(a) + (b) - (c)
Rubriques	Taux amortissement	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Logiciel	33,33%	293 930,132	86 478,441		380 408,573
Logiciel impression complexage	33,33%	30 228,759	21 104,455		51 333,214
Autres immobilisation incorporelle	33,33%	4,505	1 982,136		1 986,641
Total des amortissements des immobilisations incorporelles		324 163,396	109 565,032	0,000	433 728,428
Agenc.aménagement. Terrain nlle usine	5%	47 355,400	14 089,210	643 336,089	61 444,610
Constructions	5%	140 344,755			140 344,755
Constructions nouvelle usine	5%	2 705 298,045	82 519,725		2 787 817,770
Constructions salle impression com	5%	97 650,860	26 162,967		123 813,827
Constructions local déchets	5%	25 087,860	22 218,859		47 306,719
Machines-outils	10%	15 062 191,838	1 260 291,106		15 679 146,855
Moules	10%	1 228 665,661	12 232,038		1 240 897,699
Machines impression complexage	10%	3 016 773,667	1 097 650,854		4 114 424,521
Machines gravure clichés	10%	188 525,706	215 431,018		403 956,724
Matériel de manutention	10%	404 813,954	76 486,658		481 300,612
Matériel de laboratoires	10%	435 238,001	50 944,408		486 182,409
Matériel d'emballage	10%	18 106,628	2 001,895		20 108,523
Matériel du manutention impression	10%	14 871,648	8 741,701		23 613,349
Outils	10%	352 114,219	7 111,350		359 225,569
Outils impression complexage	10%	4 084,294	2 730,035		6 814,329
Outilage gravure clichés	10%	2 788,639	3 183,777		5 972,416
Agencement, aménagement outillage	10%	725,923	317,536	460 199,360	1 043,459
Matériel roulant	20%	1 511 338,162	149 115,511		1 200 254,313
Agencement, aménagement, impress.	5%	74 162,172	22 448,666		96 610,838
Installation camera impression	10%	7 577,223	2 307,677		9 884,900
Installation électricité impression	5%	33 171,589	11 553,471		44 725,060
Installation incendie impression	10%	26 917,713	9 298,135		36 215,848
Installation d'eau impression compl.	5%	9 205,859	3 195,708		12 401,567
Installations diverses	10%	167 361,971	17 210,490		184 572,461
Agencement, aménagements, installation	5%	654 210,552	226 706,976		880 917,528
Installation d'eau	5%	841 968,839	46 094,929		888 063,768
Installation d'électricité	5%	1 027 128,052	92 212,572		1 119 340,624
Installation chauffage	10%	41 753,561	4 954,135		46 707,696
Installation manutention	10%	134 719,480			134 719,480
Installation incendie	10%	503 454,139	63 290,655		566 744,794
Installation téléphonique	10%	25 724,826	318,736		26 043,562
Installation gaz impression complex	5%	7 183,705	3 125,271		10 308,976
Matériel et mobilier	10%	132 113,749	14 655,298		146 769,047
Installation réseau	5%	5 720,080	10 562,728		16 282,808
Agencem.aménag. Gravure clichés	5%	5 257,365	3 328,981		8 586,346

Installation groupe eau glacée	10%	87 579,003	163 343,800		250 922,803
Install.électricité gravure clichés	5%	1 182,132	1 338,263		2 520,395
Install.fluide clim. Gravure clichés	5%	1 525,542	1 732,375		3 257,917
Canalisations des eaux pluviales	5%	20 190,979	27 849,854		48 040,833
Système de gestion de l'énergie	10%	1 011,331	1 209,566		2 220,897
Agencement aménag. Bâche à eau	5%	2 332,915	13 325,296		15 658,211
Matériel informatique	33,33%	319 548,494	81 716,189		401 264,683
Agencement aménag. Pont bascule	5%	2 817,463	5 931,500		8 748,963
Installation pont bascule	10%	1 160,650	4 591,584		5 752,234
Animaux de service	20%	1 288,334	1 200,000		2 488,334
Mat. Transport. à statut jur. particulier	20%	73 556,694	111 957,799	146 424,813	39 089,680
Total des amortissements des immobilisations corporelles		29 465 799,672	3 976 689,302	1 249 960,262	32 192 528,712
Total		29 789 963,068	4 086 254,334	1 249 960,262	32 626 257,140

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

AU 31 - 12 - 2024

Nature des opérations	
<u>Immobilisations</u>	
1. Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	63 520 808,835
2. Valeur des immobilisations acquises au cours de l'exercice	22 281 415,175
-	85 802 224,010
3. Logiciels en cours	-150 411,051
4. Machines en cours	-164 784,663
5. Avances & acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-3 672 900,000
<u>Total A</u>	81 814 128,296
Valeur d'actif des immobilisations sorties de l'actif au cours de l'exercice à la suite de cessions, ou mises hors service.	1 118 586,876
<u>Total B</u>	1 118 586,876
Valeur d'actif des immobilisations à la clôture de l'exercice (A – B)	80 695 541,420
<u>Amortissements</u>	
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements	4 086 254,334
Montant des amortissements au début de l'exercice	29 789 963,068
<u>Total C</u>	33 876 217,402
Amortissements afférents :	
Aux immobilisations sorties de l'actif à la suite de cession ou mises hors services	1 103 535,449
Aux matériels de transport à statut juridique particulier	146 424,813
<u>Total D</u>	1 249 960,262
Montant des amortissements à la fin de l'exercice (C – D)	32 626 257,140
Valeurs nettes des immobilisations (A – B) - (C – D)	48 069 284,280

IV. NOTES SUR LE BILAN

ACTIFS NON COURANTS

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2024 un solde net de 170.656,668 DT contre 240.528,805 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Logiciel	527 461,746	342 579,681
Logiciel impression complexage	66 835,628	66 835,628
Autres immobilisations incorporelles	10 087,722	4 865,841
Logiciel en cours	0,000	150 411,051
Total brut	604 385,096	564 692,201
Amortissements	-433 728,428	-324 163,396
Total net	170 656,668	240 528,805

Les acquisitions de l'exercice concernent des logiciels informatiques pour 34.471,014 dinars et d'autres immobilisations incorporelles pour 5.221,881 dinars. Les logiciels encours pour 150.411,051 dinars ont été reclassés du logiciel encours au compte logiciel.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2024 un solde net de 47.898.627,612 DT contre 33.636.741,775 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Terrains	1 341 439,657	1 341 439,657
Constructions	4 650 549,332	4 650 549,332
Installations techniques, matériels et outillages industriels (a)	54 834 602,384	37 471 105,731
Matériel de transport (b)	1 667 695,612	1 873 605,802
Autres immobilisations corporelles (c)	16 994 629,694	13 677 175,515
Immobilisations en cours : avances & acomptes versés sur commandes	0,000	3 672 900,000
*Immobilisations à statut juridique particulier (d)	602 239,645	269 340,597
Total brut	80 091 156,324	62 956 116,634
Amortissements	-32 192 528,712	-29 319 374,859
Total net	47 898 627,612	33 636 741,775

(a) : Les acquisitions de l'exercice 2024 ont porté principalement sur :

* Machines-outils :	17 078 896,340
* Machines salle impression complexage :	337 130,008
* Machines gravure clichés :	67 376,583
* Matériel de manutention :	108 552,166
* Matériel de laboratoires :	334 270,832
* Matériel de manutention salle impression complexage :	33 913,573
* Outillages :	9 982,550
* Outillage salle impression complexage :	5 690,344
* Machine en cours :	31 020,346

L'exercice 2024 a enregistré la cession d'un matériel de production complètement amortis (machines-outils) dont la valeur d'origine est de 643.336,089 dinars.

(b) : L'exercice 2024 a enregistré l'acquisition de matériel roulant pour 269.340,597 dinars et des cessions de matériel de transport dont la valeur d'origine est de 475.250,787 dinars.

(c) : Les acquisitions de l'exercice 2024 ont porté principalement sur :

* Installations diverses :	68 250,016
* Agencements, aménagements, installations :	376 949,404
* Installation d'électricité :	18 447,468
* Installation incendie :	19 104,449
* Agencement aménagement salle impression complexage :	2 333,100
* Agencement aménagement gravure clichés :	5 878,150
* Installation groupe glacée :	94 547,948
* Agencement, aménagement varex II :	1 768 749,049
* Agencement, aménagement bâche à eau :	44 234,916
* Installation d'eau varex II :	477 740,759
* Installation air varex II :	33 014,605
* Installation électricité varex II :	314 574,839
* Matériel et mobilier :	17 279,384
* Matériel informatique :	76 350,092

*Immobilisations à statut juridique particulier : les immobilisations à statut juridiques particuliers s'analysent ainsi :

(d) : L'acquisition de l'exercice 2024 ont porté sur du matériel de transport pour une valeur de 602.239,645 dinars ainsi qu'un reclassement du poste immobilisations à statut juridique particulier au poste matériel roulant pour 269.340,597 dinars.

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent au 31 décembre 2024 un solde net de 16.459.639,383 DT contre 16.457.829,383 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Titres de participation	5 563 826,257	5 563 826,257
Titres de participation exonérés	10 754 137,000	10 754 137,000
Dépôts et cautionnements versés (a)	153 792,868	151 982,868
Total brut	16 471 756,125	16 469 946,125
Provisions pour dépréciation de dépôts et cautionnements versés	-12 116,742	-12 116,742
Total net	16 459 639,383	16 457 829,383

(a) : Il s'agit des cautions en faveur du receveur de la douane pour 1.810,000 dinars.

4. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants totalisent au 31 décembre 2024 un solde net de 63.934,582 DT contre 133.053,733 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Frais préliminaires	0,004	0,004
Charges à répartir études Stratégiques	207 565,022	207 565,022
Total brut	207 565,026	207 565,026
Résorptions	-143 630,444	-74 511,293
Total net	63 934,582	133 053,733

ACTIFS COURANTS

5. Stocks

Les stocks totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 22.333.559,506 DT contre 21.419.999,730 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Stock matières premières	18 451 012,925	16 150 820,553
Stock produits finis	3 882 546,581	5 269 179,177
Total	22 333 559,506	21 419 999,730

6. Clients et comptes rattachés

Les créances totalisent au 31 décembre 2024 un solde net de 13.962.901,091 DT contre 13.102.840,675 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Clients ordinaires	11 409 713,980	11 610 205,201
Clients douteux	3 051 830,025	3 051 830,025
Clients- effets à recevoir	1 880 101,855	819 550,218
Total brut	16 341 645,860	15 481 585,444
Provisions	-2 378 744,769	-2 378 744,769
Total net	13 962 901,091	13 102 840,675

7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 9.372.218,886 contre 7.163.822,549 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs d'exploitation débiteurs	274 859,657	361 692,465
Personnel- avances et acomptes	18 069,560	22 879,560
Etat, impôts sur les sociétés (a)	2 972 369,126	2 444 953,777
Etat T.V.A à reporter (b)	5 445 140,326	3 728 570,613
Etat T.V.A à récupérer (c)	121 472,881	121 472,881
Autres comptes débiteurs	0,000	132 843,533
Produits à recevoir	53 737,317	12 295,623
Compte d'attente	4 445,102	0,000
Charges constatées d'avance (d)	482 124,917	339 114,097
Total	9 372 218,886	7 163 822,549

(a) : Le solde de 2.972.369,126 dinars représente le report de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2024.

(b) : Le solde de 5.445.140,326 dinars représente le report de la T.V.A au 31/12/2024.

(c) : Le solde de 121.472,881 dinars représente le montant du report de la T.V.A déductible gelé au 31/12/1998.

(d) : Le solde de 482.124,917 dinars représente respectivement les charges relatives à l'exercice 2025 des contrats d'assurance pour 3.542,571 dinars, des intérêts sur emprunts courants bancaires pour 381 898,825 dinars et des charges diverses pour 96.683,521 dinars.

8. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers totalisent au 31 décembre 2024 le même solde qu'au 31 décembre 2023, soit 300.000,000 DT, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Billets de trésorerie	300 000,000	300 000,000
Total	300 000,000	300 000,000

9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 4.555.546,834 DT contre 7.242.970,952 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs à l'encaissement	3 781 019,545	5 805 901,734
S.T.B H-SOUSSE 788/66	22 675,344	62 369,291
B.N. A	14 636,583	14 779,859
ATTIJARI BANK	4 319,729	5 666,592
UNION INTERNATIONAL DE BANQUE	328 759,333	18 678,028
B.I.A.T KHEZAMA COMPTE 107/8	0,000	294 600,250
B.I.A.T KHEZAMA COMPTE 108/6	0,000	1 031 524,654
B.I.A.T CARTE	830,300	555,800
BANQUE TUNISO LYBIEN 573/6	16 128,277	5 067,252
BANQUE TUNISO LYBIEN 219/7	381 337,410	0,000
COMPTE COURANT POSTAL	2 013,355	2 140,355
CAISSE SIEGE SOCIAL	3 826,958	1 687,137
Total	4 555 546,834	7 242 970,952

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

10. Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 45.836.548,709 DT contre 44.063.477,709 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation		31/12/2024	31/12/2023
Capital social	(a)	8 470 025,000	3 250 000,000
Réserves légales		325 000,000	325 000,000
Réserves générales	(b)	17 498 613,741	17 823 613,741
Réserves réglementées et réserves soumises à un régime fiscal particulier		8 361 895,322	8 361 895,322
Compte spécial d'investissement		895 475,000	895 475,000
Réserves spéciales de réévaluation		1 145 260,846	1 145 260,846

Subventions d'investissement	1 796 969,000	1 796 969,000
Subvention d'investissement inscrites aux comptes de résultat (c)	-1 358 645,020	-1 283 071,920
Résultats reportés (b)	11 748 335,720	13 310 560,143
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	48 882 929,609	45 625 702,132
Résultat de l'exercice	-3 046 380,900	-1 562 224,423
Total des capitaux propres	45 836 548,709	44 063 477,709

L'évolution des capitaux propres avant résultat de l'exercice de 3.257.227,477 dinars provient de :

(a) : L'augmentation du capital social de 5.220.025,000 dinars décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 19 février 2024.

(b) : L'affectation du déficit de l'exercice 2023 pour -1.562.224,423 dinars en résultats reportés et la distribution de 325.000,000 dinars à titre de dividendes et ce, conformément à la 4^{ème} résolution de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2024.

(c) : La constatation de la résorption 2024 des subventions d'investissements pour 75.573,100 dinars.

PASSIFS NON COURANTS

11. Emprunts

Les emprunts totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 15.836.267,433 DT contre 6.749.527,809 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts bancaires BIAT	7 428 059,683	2 235 476,570
Emprunts bancaires ATB	3 097 102,127	4 514 048,239
Emprunts bancaires UIB	5 009 256,806	0,000
Emprunts auprès d'établissements de leasing	301 848,817	3,000
Total emprunts	15 836 267,433	6 749 527,809

12. Provisions

Les provisions totalisent au 31 décembre 2024 le même solde qu'au 31 décembre 2023, soit 51.793,209 DT, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Provisions pour risques & charges	51 793,209	51 793,209
Total	51 793,209	51 793,209

Elle représente la provision constituée au titre d'un litige avec un fournisseur.

PASSIFS COURANTS

13. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 11.246.982,024 DT contre 11.022.599,976 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs ordinaires	3 407 518,153	3 580 855,810
Fournisseurs, effets à payer	7 839 463,871	7 441 744,166
Total	11 246 982,024	11 022 599,976

14. Autres passifs courants :

Les autres passifs courants totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 1.759.575,612 DT contre 2.448.530,232 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation		31/12/2024	31/12/2023
Clients	(a)	245 202,137	431 202,526
Personnel, rémunérations dues		221 887,324	210 268,510
Personnel, dépôts		177,500	177,500
Personnel–charges à payer		130 321,196	115 868,804
Etat- charges à payer	(b)	267 610,136	367 066,899
Associés- dividendes à payer	(c)	316 978,031	287 418,031
Autres comptes créditeurs	(d)	41 250,000	546 420,648
Diverses charges à payer	(e)	516 087,559	469 613,487
Produits constatés d'avance		20 061,729	20 493,827
Total		1 759 575,612	2 448 530,232

(a) : Le solde de 245.202,137 dinars représente des avances versées par les clients.

(b) : Le solde de 267.610,136 dinars représente des sommes dues à l'Etat.

(c) : Le solde de 316.978,031 dinars représente les dividendes dus aux actionnaires.

(d) : Le solde de 41.250,000 dinars représente les jetons de présences de l'exercice 2024 dus aux administrateurs.

(e) : Le solde de 516.087,559 dinars représente des diverses charges restant à payer au 31/12/2024.

15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 40.385.917,575 DT contre 35.361.858,667 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Emprunt courant liés au cycle d'exploitation	700 000,000	0,000
Emprunts courants bancaires BIAT	22 055 620,743	23 488 869,212
Emprunts courants bancaires ATB	3 220 352,810	2 097 255,281
Emprunts bancaires UIB	1 196 470,360	0,000
Echéances à moins d'un an sur emprunts BIAT	757 416,887	1 010 772,383
Échéances moins d'un an sur emprunts leasing	203 358,248	115 703,235
Echéance à moins d'un an sur emprunt ATB	1 416 946,112	1 416 946,112
Echéance à moins d'un an sur emprunt UIB	644 613,487	0,000

Concours bancaires courants BIAT	878 834,144	701 205,656
Concours bancaires courants UIB	424 318,418	0,000
Intérêts courus sur emprunt et dettes	274 226,692	100 566,002
S.T.B Sousse 16/7	2 370,584	2 403,158
B.I.A.T khézama compte 107/2	6 691 150,236	5 479 968,502
B.I.A.T khézama compte 625/2	1 667,967	1 667,967
Arab Tunisian bank khezama	1 918 570,887	946 467,099
Banque Tuniso -Lybien 219/7	0,000	34,060
Total	40 385 917,575	35 361 858,667

V. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

16. Revenus

Les revenus totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 75.608.353,079 DT contre 74.374.330,975 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de produits finis soumis à la TVA	53 895 752,111	50 600 678,466
Ventes de produits finis exonérées	506 396,850	2 474 978,534
Ventes de produits finis en suspension de TVA	5 411 130,831	6 449 701,348
Ventes de produits finis exportation	15 679 869,427	14 742 177,106
Autres produits	115 203,860	106 795,521
Total	75 608 353,079	74 374 330,975

17. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 87.973,100 DT contre 101.550,654 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	12 400,000	13 519,944
Quotes-parts des subventions d'investissement inscrites		
Au résultat de l'exercice	75 573,100	79 546,358
Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	0,000	8 484,352
Total	87 973,100	101 550,654

18. Achats de matières et fournitures consommés

Les achats de matières et fournitures consommés totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 60.202.265,187 DT contre 60.739.116,767 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Achats stockés de matières premières et fournitures liées	58 327 210,432	45 425 117,521
Variation des stocks de matières premières et fournitures	-2 300 192,372	11 467 372,119
Achats non stockés de matières et fournitures	4 175 247,127	3 846 627,127
Total	60 202 265,187	60 739 116,767

19. Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 6.249.699,422 DT contre 5.612.704,653 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et compléments de salaires	5 147 825,453	4 675 097,614
Charges connexes aux salaires, appointements, commissions et rémunérations	10 746,336	6 780,768
Charges sociales légales	870 607,076	765 723,687
Autres charges de personnel et autres charges sociales	220 520,557	165 102,584
Total	6 249 699,422	5 612 704,653

20. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 4.155.373,485 DT contre 3.740.121,539 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements des immobilisations	4 086 254,334	3 673 383,935
Dotations aux résorptions des charges reportées	69 119,151	66 737,604
Total	4 155 373,485	3 740 121,539

21. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 3.400.819,306 DT contre 3.598.803,656 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Charges locatives et de copropriété	8 152,956	8 152,956
Entretiens et réparations	740 494,759	683 389,287
Primes d'assurance	163 168,388	196 975,146
Etudes, recherches et divers services extérieurs	351 125,577	766 619,886
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	256 720,446	200 769,754
Publicités, publications et relations publique	165 480,224	215 975,998
Transports de biens et transports collectifs du personnel	525 251,494	398 149,530
Déplacements, missions et réceptions	290 097,492	274 579,444
Frais postaux et frais de télécommunications :	68 107,370	60 077,203
Services bancaires et assimilés	382 011,459	384 253,608
Redevances pour concessions de marques, brevets, licences	131 924,735	108 092,174
Jetons de présence	37 500,000	37 500,000
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	102 041,800	92 222,280
Autres impôts, taxes et versements assimilés	178 742,606	172 046,390
Total	3 400 819,306	3 598 803,656

22. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 5.038.423,836 DT contre 6.727.379,573 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts des emprunts et dettes	58 681,495	53 428,504
Intérêts des comptes courants	681 914,049	695 322,455
Intérêts bancaires sur opérations de financement	4 529 125,215	5 240 673,312
Intérêts des autres dettes	29 686,546	373 868,856
Pertes de change	133 204,398	522 586,018
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	0,000	759,780
Gains de change	-394 187,867	-159 259,352
Total	5 038 423,836	6 727 379,573

23. Produits des placements

Les produits de placements totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 1.604.588,048 DT contre 1.750.911,539 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Produits de participations	1 572 417,897	1 722 005,152
Produits des autres immobilisations financières	22 654,321	22 428,548
Revenus des autres créances	9 515,830	6 410,689
Revenus des valeurs mobilières de placements	0,000	67,150
Total	1 604 588,048	1 750 911,539

24. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 284.127,263 DT contre 474.749,329 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Produits nets sur cessions d'immobilisations	268 000,000	403 500,000
Autres gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	16 127,263	71 249,329
Total	284 127,263	474 749,329

25. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent au 31 décembre 2024 un solde de 24.979,511 DT contre 71.653,553 DT au 31 décembre 2023, à savoir :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Charges nettes sur cession d'immobilisations	15 051,427	0,000
Autres pertes ordinaires	9 928,084	71 653,553
Total	24 979,511	71 653,553

VI. Notes sur les fonds propres disponibles

Fonds propres disponibles au 31/12/2013 tel que prévus par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances n°2013-54 du 30 décembre 2013	Montants
Capital social	8 470 025,000
Réserves légales	325 000,000
Réserves générales	17 498 613,741
Réserves spéciales de réinvestissement	8 361 895,322
Compte spécial d'investissement	895 475,000
Réserves spéciales de réévaluation	1 145 260,846
Subventions d'investissements	1 796 969,000
Subventions d'investissement inscrites au résultat	-1 358 645,020
Total général régi par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 DU 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014	37 134 593,889
Résultats reportés - Exercice 2014	2 119 467,664
Résultats reportés - Exercice 2015	3 765 548,702
Résultats reportés - Exercice 2016	2 189 473,854
Résultats reportés - Exercice 2017	1 293 717,903
Résultats reportés - Exercice 2018	715 527,865
Résultats reportés - Exercice 2019	1 919 700,863
Résultats reportés - Exercice 2020	-4 036 033,040
Résultats reportés - Exercice 2021	1 112 580,428
Résultats reportés - Exercice 2022	4 230 575,904
Résultats reportés - Exercice 2023	-1 562 224,423
Résultats reportés - Exercice 2024	-3 046 380,900
Total des résultats reportés =	8 701 954,820
Total général =	45 836 548,709

VII. Notes sur les parties liées

Les opérations avec les parties liées courant l'exercice 2024 ont porté sur :

1. Des travaux d'aménagements et d'installations exécutés par l'Immobilière du CNP pour 89.854 dinars HT.
2. Un contrat de bail à usage de bureau conclu avec le Comptoir National du Plastique Distribution moyennant un loyer annuel de 200 dinars.
3. Un contrat de bail à usage de dépôt conclu avec le Comptoir National du Plastique Distribution moyennant un loyer annuel de 12.000 dinars.
4. Un contrat de bail à usage de bureau conclu avec l'Immobilière du Comptoir National du Plastique moyennant un loyer annuel de 200 dinars.
5. Un prêt sous forme de billet de trésorerie à la SHTB MARHABA pour un montant de 300.000 dinars au taux de 8%.
6. Un emprunt sous forme de billet de trésorerie conclu avec la société MARHABA RESORTS

- HOLDING pour un montant de 400.000 dinars au taux de 8%.
7. Un emprunt sous forme de billet de trésorerie conclu avec l'Immobilière du Comptoir National du Plastique pour un montant de 700.000 dinars au taux de 8%.

VIII. Notes sur les engagements hors bilan

1. Engagements financiers

1.1 Les engagements hors bilan financiers se présentent au 31 décembre 2024 comme suit :

Nature des crédits en MDT	BIAT	ATB	UIB	TOTAL
Escompte commercial	7.360	3.286	2.961	13.607
Engagements par signatures	5.465	863	564	6.892
Total	12.825	4.149	3.525	20.499

1.2 Les intérêts sur les emprunts bancaires à échoir en 2025 et ultérieurement et qui sont indexés sur le taux du marché monétaire (TMM) + la marge de la banque.

2. Engagements de garanties et de sûretés

Les engagements donnés au profit des banques en garantie de remboursement du principal des emprunts, intérêts et toutes autres charges sont :

2.1 En faveur de l'ATB

- Un nantissement de rang utile conformément aux articles 236 et suivants du code de commerce sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce situé à Sousse, route de Tunis, Km 6,5 - AKOUDA, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N° 0004545 Y et ce, sans aucune exception, ni réserve des éléments composant le fonds de commerce et d'industrie plastique.
- Un nantissement de rang utile conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6 février 2001 sur le matériel appartenant au Comptoir National du Plastique et qui sera installé au Gouvernorat de Sousse, route de Tunis, Km 6,5, AKOUDA. Ces nantissements s'étendent à tous objets qui seraient ajoutés aux dits matériels et outillages au fur et à mesure de leur incorporation dans ledit fonds.
- Une hypothèque spéciale de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée "AICHA 564", située à AKOUDA, Délégation El KALAA El KOBRA d'une superficie de 13.120 m2 et objet du titre foncier : TF 7591 / Sousse.

2.2 En faveur de la BIAT

- Un nantissement de premier rang utile conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6 février 2001 sur le matériel à acquérir par les crédits BIAT et appartenant au Comptoir National du Plastique et qui sera installé au Gouvernorat de Sousse, route de Tunis, Km

6,5, AKOUDA. Ce nantissement s'étend à tous objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local.

- Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété dénommée "AICHA 564", située à AKOUDA, Délégation El KALAA El KOBRA d'une superficie de 13.120 m2 et objet du titre foncier : TF 7591 / Sousse.

2.3 En faveur de l'UIB

- Un nantissement de premier rang utile sur la machine VAREX II à hauteur de 5.950.000 dinars en principal outre les intérêts conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6 février 2001.
- Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété dénommée "AICHA 564", située à AKOUDA, Délégation El KALAA El KOBRA d'une superficie de 13.120 m2 et objet du titre foncier : TF 7591 / Sousse.

IX. Evènements post clôture de l'exercice clos au 31/12/2024

- En date du 27 mai 2025, la société a reçu un accord de restitution de 67% du crédit de TVA constaté au 31 décembre 2023, soit pour 3.133.804 dinars
- En date du 13 juin 2025, la société a reçu un accord de restitution de 100% du crédit d'impôt sur les sociétés constaté au 31 décembre 2022 et ce, pour 1.020.617 dinars

X. Soldes intermédiaires de gestion

COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE

Etats financiers au 31 décembre 2024

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en DT)

Désignations	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Revenus	75 608 353,079	74 374 330,975
Production stockée	-1 386 632,596	2 394 509,425
Production immobilisée	0,000	0,000
Total des produits d'exploitation	74 221 720,483	76 768 840,400
 Achats d'approvisionnements consommés	 -60 202 265,187	 -60 739 116,767
 Marge sur Coût d'achats	 14 019 455,296	 16 029 723,633
 Autres charges externes	 -3 120 034,900	 -3 334 534,986
Autres produits d'exploitation	87 973,100	101 550,654
 Valeur ajoutée	 10 987 393,496	 12 796 739,301
 Charges de personnel	 -6 249 699,422	 -5 612 704,653
Impôt, taxes & versements assi.	-280 784,406	-264 268,670
Subventions d'exploitation	0,000	0,000
 Excédent brut d'exploitation	 4 456 909,668	 6 919 765,978
 Autres charges et pertes	 -24 979,511	 -71 653,553
Autres. produits et gains	1 888 715,311	2 225 660,868
Charges financières	-5 038 423,836	-6 727 379,573
Dotat° Amort & Provision	-4 155 373,485	-3 740 121,539
Reprise / Amort & Provision	0,000	0,000
 Résultat ordinaire avant impôt	 -2 873 151,853	 -1 393 727,819
Impôts sur les Sociétés IS	-171 829,047	-168 096,604
Contribution Sociale Solidaire	-400,000	-400,000
contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat	-1 000,000	0,000
 Résultat net des activités ordin	 -3 046 380,900	 -1 562 224,423
Résultat Extra ordinaire	0,000	0,000
 Résultat net de l'exercice	 -3 046 380,900	 -1 562 224,423

**Rapport général des commissaires aux comptes sur les états
financiers clos au 31 décembre 2024**

Mesdames et Messieurs les actionnaires
du Comptoir National du Plastique

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers du Comptoir National du Plastique qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 115.117.085 dinars et des capitaux propres positifs de 45.836.549 dinars y compris le déficit de l'exercice 2024 s'élevant à 3.046.381 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Comptoir National du Plastique au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une

incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 8 juillet 2025

Sté Excellence d'expertise comptable, **Sté Conseil & Audit,** inscrite au tableau de
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts l'ordre des experts-comptables de Tunisie
Comptables de Tunisie

Nahi BOUSSOFFARA

Abdelaziz KRAMTI

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues aux articles 200 et suivants & 475 du code des sociétés commerciales

Mesdames et Messieurs les actionnaires
du Comptoir National du Plastique

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

A.1 Emprunts bancaires

1. Le Comptoir National du Plastique a contracté un crédit d'un montant de 5.950.000 DT auprès de l'UIB au taux de TMM+2,25 remboursable sur sept ans.
2. Le Comptoir National du Plastique a contracté un crédit d'un montant de 5.950.000 DT auprès de la BIAT au taux de TMM+2,25 remboursable sur dix ans.

A.2 Billets de trésorerie

1. Le Comptoir National du Plastique a souscrit un emprunt sous forme de billet de trésorerie d'un montant de 400.000 DT auprès de la société « Marhaba Resorts Holding » sur une période de 50 jours au taux de 8%.
2. Le Comptoir National du Plastique a souscrit un emprunt sous forme de billets de trésorerie d'un montant de 700.000 DT auprès de la société « L'Immobilière du Comptoir National du Plastique » durant l'année 2024 au taux de 8%.

A.3 Crédits de gestion

Les crédits de gestion, dont a bénéficié la société courant l'exercice 2024, s'élèvent au 31 décembre 2024 à 27.775.597 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
BIAT	22 934 455	24 190 075
ATB	3 220 353	2 097 255
UIB	1 620 789	0
Total des crédits de gestion	27 775 597	26 287 330

A.4 Opérations avec les parties liées

L'Immobilière du Comptoir National du Plastique a facturé des travaux d'aménagements et d'installations au Comptoir National du Plastique pour un montant de 89.854 dinars HT.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont voici les principaux volumes réalisés :

1. Un contrat de bail à usage de bureau conclu avec le Comptoir National du Plastique Distribution moyennant un loyer annuel de 200 dinars.
2. Un contrat de bail à usage de dépôt conclu avec le Comptoir National du Plastique Distribution moyennant un loyer annuel de 12.000 dinars.
3. Un contrat de bail à usage de bureau conclu avec l'Immobilière du Comptoir National du Plastique moyennant un loyer annuel de 200 dinars.
4. Un prêt sous forme de billet de trésorerie à la SHTB MARHABA pour un montant de 300.000 dinars au taux de 8%.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales sont fixées par décision du conseil d'administration et des décisions de la Direction Générale. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les rémunérations des membres du conseil d'administration, déterminées par le conseil d'administration et soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire, sont de 37.500 dinars en 2024.
- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 20/06/2013 et ajustée par décisions du conseil d'administration du 05/06/2020 et du conseil d'administration du 18/05/2024. Elle est composée :
 - D'un salaire annuel brut de 271.148 dinars payable sur 12 mois ; et
 - D'une rémunération annuelle variable nette calculée au taux de 1,5% de l'excédent brut d'exploitation majorée de l'impôt sur le revenu. Elle est d'un montant brut de 160.925 dinars au titre de l'exercice 2023 (servie en 2024).
- La rémunération du Directeur Général Adjoint, nommé par le conseil d'administration du 18/05/2024, a été fixée par décision du Président Directeur Général. Elle est composée d'un salaire annuel brut de 130.174 dinars.
- La rémunération du Directeur Financier (administrateur), fixée par décision du Président Directeur Général, est composée d'un salaire annuel brut de 137.130 dinars.
- La rémunération du Directeur Commercial et Achats (administrateur), fixée par décision du Président Directeur Général, est composée d'un salaire annuel brut de 128.850 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 8 juillet 2025

Sté Excellence d'expertise comptable, **Sté Conseil & Audit,** inscrite au tableau de
inscrite au tableau de l'Ordre des Experts l'ordre des experts-comptables de Tunisie.
Comptables de Tunisie

Nahi BOUSSOFFARA

Abdelaziz KRAMTI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba

Siège social : Boulevard 14 Janvier – 4039 Sousse

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Anis MECHMECH (Société Excellence d'Expertise Comptable) et M Abdelaziz KRAMTI (Société Conseil et Audit).

Société Hôtelière Touristique & Balnéaire - Marhaba

S.A.au capital de 847.710 dinars

Boulevard du 14 Janvier - 4039 Sousse

Etats financiers au 31 Décembre 2024

Bilan

(exprimé en dinar tunisien)

<i>Actifs</i>	<i>Notes</i>	<i>31.12.2024</i>	<i>31.12.2023</i>
<i>Actifs non courants</i>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
● Immobilisations incorporelles	4.1	336 901	329 801
● Moins : amortissements	4.1	<u><330 119></u>	<u><327 735></u>
		6 782	2 066
● Immobilisations corporelles	4.2	68 390 688	64 312 554
● Moins : amortissements	4.2	<u><44 761 698></u>	<u><42 313 357></u>
		23 628 990	21 999 197
● Immobilisations financières	4.3	29 184 923	29 184 923
● Moins : Provisions	4.3	<u><226 300></u>	<u><226 300></u>
		28 958 623	28 958 623
Total des actifs immobilisés		52 594 395	50 959 886
● Autres actifs non courants		0	0
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>52 594 395</u>	<u>50 959 886</u>
<i>Actifs courants</i>			
● Stocks	4.4	860 905	868 378
● Moins : Provisions		<u>0</u>	<u>0</u>
		860 905	868 378
● Clients et comptes rattachés	4.5	6 177 806	4 528 271
● Moins : Provisions	4.5	<u><1 193 896></u>	<u><827 459></u>
		4 983 910	3 700 812
● Autres actifs courants	4.6	3 050 846	2 984 793
● Moins : Provisions		0	0
● Placements & autres actifs financiers		0	0
● Equivalents de liquidités		0	0
● Liquidités	4.7	175 878	326 432
<u>Total des actifs courants</u>		<u>9 071 539</u>	<u>7 880 415</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>61 665 933</u>	<u>58 840 300</u>

Société Hôtelière Touristique & Balnéaire - Marhaba

S.A.au capital de 847.710 dinars

Boulevard du 14 Janvier - 4039 Sousse

Etats financiers au 31 Décembre 2024

Bilan

(exprimé en dinar tunisien)

<i>Capitaux propres et passifs</i>	<i>Notes</i>	<i>31.12.2024</i>	<i>31.12.2023</i>
<i>Capitaux propres</i>			
● Capital social		847 710	847 710
● Réserves		26 458 086	26 670 013
● Autres capitaux propres		46 901	54 957
● Résultat reportés		<9 718 538>	<13 637 486>
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	4.8	17 634 159	13 935 195
● Résultat de l'exercice		2 433 776	3 918 947
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>20 067 934</u>	<u>17 854 142</u>
<i>Passifs non courants</i>			
● Provisions		0	0
● Emprunts	4.9	19 826 739	20 169 936
● Autres passifs non courants	4.10	1 396 978	851 633
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>21 223 718</u>	<u>21 021 569</u>
<i>Passifs courants</i>			
● Fournisseurs et comptes rattachés	4.11	4 757 133	5 140 627
● Autres passifs courants	4.12	3 580 763	2 695 937
● Autres passifs financiers	4.13	8 064 802	8 533 923
● Concours bancaires	4.14	3 971 583	3 594 103
<u>Total des passifs courants</u>		<u>20 374 281</u>	<u>19 964 589</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>41 597 999</u>	<u>40 986 159</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>61 665 933</u>	<u>58 840 300</u>

Société Hôtelière Touristique & Balnéaire - Marhaba
S.A.au capital de 847.710 dinars
Boulevard du 14 Janvier - 4039 Sousse

Etats financiers au 31 Décembre 2024

Etat de résultat

Période allant du 01.01.2024 au 31.12.2024

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Produits d'exploitation			
● Revenus	5.1	32 582 275	25 188 345
● Autres produits d'exploitation	5.2	9 424	3 229
Total des produits d'exploitation		32 591 699	25 191 574
Charges d'exploitation			
● Achats d'approvisionnements consommés	5.3	<9 090 272>	<7 155 393>
● Achats non stockés de fournitures	5.4	<2 702 739>	<2 163 970>
● Charges de personnel	5.5	<7 888 556>	<6 271 263>
● Dotations aux amortissements et provisions	5.6	<2 817 161>	<1 846 744>
● Autres charges d'exploitation	5.7	<4 385 255>	<3 895 132>
Total des charges d'exploitation		<26 883 983>	<21 332 502>
Résultat brut d'exploitation		8 524 877	5 705 815
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>5 707 716</u>	<u>3 859 071</u>
● Charges financières nettes	5.8	<3 022 836>	<3 102 136>
● Revenus des placements	5.9	596 948	460 222
● Autres gains ordinaires	5.10	113 181	2 908 519
● Autres pertes ordinaires	5.11	<229 829>	<151 553>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>3 165 180</u>	<u>3 974 124</u>
● Impôt sur les sociétés	5.12	<585 123>	<54 777>
● Contributions au profit de l'Etat	5.13	<146 281>	<400>
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u>2 433 776</u>	<u>3 918 947</u>
● Eléments extraordinaires		0	0
Résultat net de l'exercice		2 433 776	3 918 947

Etats financiers au 31 décembre 2024
Etat de flux de trésorerie
Période allant du 01.01.2024 au 31.12.2024
(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>31.12.2024</i>	<i>31.12.2023</i>
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>		
<i>Résultat net</i>	2 433 776	3 918 947
Amortissements & provisions	2 817 161	1 846 744
Dividendes provenant des participations	-587 948	-448 222
Plus-value de cession d'Immo. Corp. & Incorp.	0	-22 674
Plus value de cession d'Immo. Financières	0	-2 877 339
Q-P des subventions d'investissement	-8 056	-8 056
Variation des stocks	7 474	-237 126
Variation des créances	-1 649 535	-894 848
Variation des autres actifs	-66 053	1 433 075
Variation des fournisseurs	252 105	115 947
Variation des autres passifs	1 402 828	-1 053 798
Variation des autres passifs financiers	213 699	-44 209
<u><i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i></u>	<u>4 815 450</u>	<u>1 728 440</u>
<i>Flux de trésorerie liés à l'investissement</i>		
Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp	-4 720 832	-3 875 690
Encaissements sur Cession d'Imm. Corp. & Incorp.	0	30 000
Décaissements pour Acqu. d'Imm. Financières	0	-60 000
Encaissements sur Cession d'Imm. Financières	0	3 541 078
Encaissements des produits des participations	587 948	448 222
<u><i>Flux de trésorerie affectés aux / provenant des activités d'investissement</i></u>	<u>-4 132 884</u>	<u>83 610</u>
<i>Flux de trésorerie liés au financement</i>		
Dividendes & autres distributions	-184 585	0
Encaissements provenant des emprunts	2 500 000	12 300 000
Remboursement d'emprunts	-1 026 016	-11 642 297
Encaissements des moyens de financements à CT	18 000 000	18 960 000
Remboursement des moyens de financement à CT	-20 500 000	-20 600 000
<u><i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i></u>	<u>-1 210 601</u>	<u>-982 297</u>
<u><i>Variation de trésorerie</i></u>	<u>-528 034</u>	<u>829 752</u>
<i>Trésorerie au début de la période</i>	-3 267 671	-4 097 423
<i>Trésorerie à la clôture de la période</i>	<u>-3 795 705</u>	<u>-3 267 671</u>

1. *Présentation de la société*

La société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA (S.H.T.B MARHABA) est une société anonyme de droit tunisien constituée depuis le 7 janvier 1964. Elle fait appel public à l'épargne conformément à la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le capital social s'élève à 847.710 dinars divisé en 84.771 actions de 10 dinars chacune. La S.H.T.B MARHABA a pour objet l'exploitation touristique des établissements hôteliers. Actuellement, elle gère deux unités en mode Resorts, il s'agit de MARHABA et MARHABA CLUB.

La S.H.T.B MARHABA a conclu un contrat de gestion hôtelière le 25 mars 2019 avec la société BARCELO GESTION HOTELERA. Ce contrat, concernant uniquement l'unité MARHABA, a débuté effectivement le 1^{er} novembre 2019.

2. *Faits significatifs de l'exercice*

L'exercice 2024 a été marqué par les faits suivants :

- L'amélioration des indicateurs d'activité, à savoir :

	2023	2024	Variation 24/23
Chiffre d'affaires	25 188 345	32 582 275	29%
Résultat d'exploitation	3 859 071	5 707 716	48%

- L'obtention d'un crédit CMT auprès de la BIAT pour 2.500.000 dinars.
- La société a reçu en date du 27/03/2024 la notification du résultat du contrôle fiscal approfondi au titre des différents impôts et taxes et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021. L'administration fiscale a réclamé 5.302 DT, a réduit les déficits reportés de 6,4 MDT et a augmenté les amortissements différés de 1 MDT.

La société a formulé en date du 09/05/2024 son opposition quant aux résultats de ce contrôle. En date du 07 /01/ 2025, la S.H.T.B MARHABA a conclu une conciliation totale avec l'administration fiscale.

- La loi des finances 2024 a instauré une redevance de 3% sur le chiffre d'affaires hors taxes.
- La loi de finances 2025 a élevé le taux d'impôt sur les sociétés de 15% à 20% avec date d'effet le 1^{er} janvier 2024.
- La loi de finances 2025 a instauré une contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat de 2% sur le bénéfice imposable de l'exercice 2024.

3. Principes, Règles et Méthodes Comptables

3.1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de la S.H.T.B MARHABA, sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le système comptable des entreprises.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien, couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024 et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon le modèle autorisé prévu par la norme comptable générale.

3.2. Principes et méthodes comptables les plus significatifs :

3.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les logiciels informatiques et sont évaluées à leur prix de revient d'origine (coût historique).

Les taux d'amortissements appliqués par la société sont les suivants :

- Brevets et marques 20%
- Logiciel 33%

3.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine (coût historique), soit le prix d'achat majoré des droits et taxes supportés et non récupérables, et les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Les taux d'amortissements appliqués par la société sont les suivants :

- | | |
|--|------|
| • Constructions et installations piscine | 5% |
| • Constructions | 2% |
| • Agencements, aménagements, constructions | 10% |
| • Mobiliers, Matériel d'hôtel, restaurants, café, bars | 10% |
| • Matériel d'animation | 10% |
| • Matériel de transport | 20% |
| • Installations diverses | 10% |
| • Equipements de bureau | 10% |
| • Matériel informatique | 15% |
| • Lingerie | 25% |
| • Vaisselle, Verrerie, Casserolerie | 33%. |

3.2.3. Immobilisations financières

Les titres de participation ont été valorisés à leur coût d'acquisition.

4. Notes sur le Bilan

4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2024 à 6.782 DT contre 2.066 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Logiciels	312 440	305 341
● Concessions de marques et brevets	24 461	24 461
<i>Total des Immobilisations Incorporelles</i>	<i>336 901</i>	<i>329 801</i>
● Amort. des Logiciels	<305 659>	<303 275>
● Amort. des Concessions de marques et brevets	<24 461>	<24 461>
<i>Total des Amortissements des Immo Incorp</i>	<i><330 119></i>	<i><327 735></i>
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>	<i>6 782</i>	<i>2 066</i>

4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles nettes s'élèvent au 31 décembre 2024 à 23.628.990 DT contre 21.999.197 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Terrains	204 750	204 750
● Constructions	21 803 497	20 489 254
● Install. Gén. Agenc. & Aménag.	29 750 114	28 712 780
● Mobilier & Matériel d'exploitation	10 956 718	9 717 132
● Petit Matériel d'exploitation	4 692 277	4 220 975
● Matériel de transport	118 296	118 296
● Mobilier et matériel de bureau	123 173	106 731
● Matériel informatique	718 823	654 388
● Immobilisations corporelles en cours	23 039	88 248
<i>Total des Immobilisations Corporelles</i>	<i>68 390 688</i>	<i>64 312 554</i>
● Amort. des Constructions	<10 338 340>	<9 970 775>
● Amort. des Install. Gén. Agenc. & Aménag.	<21 881 408>	<20 649 969>
● Amort. du Mob. & Mat. d'exploitation	<7 962 281>	<7 534 445>
● Amort. du Petit Matériel d'exploitation	<3 866 566>	<3 526 896>
● Amort. du Matériel de transport	<77 710>	<58 247>
● Amort. du Mobilier et matériel de bureau	<80 626>	<73 292>
● Amort. du Matériel informatique	<554 767>	<499 733>
<i>Total des Amortissements des Immo. Corp.</i>	<i><44 761 698></i>	<i><42 313 357></i>
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>	<i>23 628 990</i>	<i>21 999 197</i>

4.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2024 au même solde que celui au 31 décembre 2023, soit 28.958.623 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
• Titres de participations	29 048 599	29 048 599
• Dépôts et cautionnements	136 324	136 324
<i>Total des Immobilisations Financières</i>	29 184 923	29 184 923
• Provisions sur titres de participation	<226 300>	<226 300>
<i>Total des Provisions sur Immo. Fin.</i>	<226 300>	<226 300>
<i>Immobilisations financières nettes</i>	28 958 623	28 958 623

4.4 Stocks

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2024 à 860.905 DT contre 868.378 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
• Denrées alimentaires	253 215	279 668
• Boissons	139 168	162 686
• Emballages	97 592	64 491
• Produits d'accueil	5 469	8 249
• Produits de nettoyage	110 619	110 991
• Fournitures de bureau	55 881	49 755
• Autres stocks	0	489
• Produits d'entretien	198 961	192 052
<i>Total des Stocks</i>	860 905	868 378

4.5 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2024 à 4.983.910 DT contre 3.700.812 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
• Clients ordinaires	4 496 173	3 243 968
• Clients douteux	1 030 557	676 076
• Clients litigieux, impayés	163 339	151 383
• Clients à l'hôtel	487 737	456 844
<i>Total des Clients</i>	6 177 806	4 528 271
• Provisions sur créances douteuses	<1 193 896>	<827 459>
<i>Total des Provisions sur Clients</i>	<1 193 896>	<827 459>
<i>Créances nettes</i>	4 983 910	3 700 812

4.6 Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 décembre 2024 à 3.050.846 DT contre 2.984.793 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Fournisseurs, avances et acomptes	404 011	29 982
● Fournisseurs, emballages à rendre	3 880	3 880
● Etat, retenues à la source	107 835	96 868
● Etat, acomptes provisionnels	49 299	0
● Etat, report d'impôt	315 613	845 946
● Etat, report de TVA	1 979 750	1 695 133
● Etat, taxes à régulariser	6 251	8 362
● Débiteurs divers	76 943	97 947
● Produits à recevoir	11 680	3 000
● Charges constatées d'avance	95 584	203 674
<i>Total des Autres actifs courants</i>	<i>3 050 846</i>	<i>2 984 793</i>

4.7 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2024 à 175.878 DT contre 326.432 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Banques	50 034	60 756
● Caisses	95 281	88 945
● Chèques à l'encaissement	0	149 890
● Cartes de crédit	30 562	26 841
<i>Total des Liquidités et équivalents de liquidités</i>	<i>175 878</i>	<i>326 432</i>

4.8 Capitaux Propres

Les capitaux propres avant affectation s'élèvent au 31 décembre 2024 à 20.067.934 DT contre 17.854.142 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Capital social	847 710	847 710
<i>Total des Capital</i>	<i>847 710</i>	<i>847 710</i>
● Réserves légales	84 771	84 771
● Réserves ordinaires (M1)	23 742 096	23 954 023
● Réserves pour réinvestissements exonérés	726 958	726 958
● Réserves spéciales de réévaluation	1 904 262	1 904 262
<i>Total des Réserves</i>	<i>26 458 086</i>	<i>26 670 013</i>
● Primes d'émission	321	321
● Subventions d'investissement	46 580	54 636
<i>Total des Autres capitaux propres</i>	<i>46 901</i>	<i>54 957</i>
● Résultats reportés	-9 624 410	-4 532 283
● Amortissements différés	-94 128	-9 105 203
<i>Total des Résultats reportés</i>	<i>-9 718 538</i>	<i>-13 637 486</i>
<i>Capitaux propres avant résultat</i>	<i>17 634 159</i>	<i>13 935 195</i>
Résultat de la période	2 433 776	3 918 947
<i>Capitaux propres avant affectation</i>	<i>20 067 934</i>	<i>17 854 142</i>

M1 : Les fonds propres disponibles au 31/12/2024 (le solde restant des réserves ordinaires des exercices 2013 et antérieurs) tel que prévu par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finance n° 2013-54 du 30/12/2013 sont de 23.742.096 dinars et figurent au niveau du compte « Réserves ordinaires ».

4.9 Emprunts

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2024 à 19.826.739 DT contre 20.169.936 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Emprunts bancaires	19 820 523	20 146 485
● Emprunts Leasing	6 217	23 451
<i>Total des Emprunts</i>	<i>19 826 739</i>	<i>20 169 936</i>

4.10 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2024 à 1.396.978 DT contre 851.633 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Dette fiscale à moyen terme	1 396 978	851 633
<i>Total des Autres passifs non courants</i>	<i>1 396 978</i>	<i>851 633</i>

4.11 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2024 à 4.757.133 DT contre 5.140.627 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Fournisseurs d'exploitation	2 668 024	3 161 354
● Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	950 407	185 587
● Fournisseurs, factures non parvenues	27 456	46 841
● Fournisseur d'immobilisation	318 612	977 351
● Fournisseur d'immobilisation, retenue de garanti	75 146	75 146
● Fournisseur d'immobilisation, effet à payer	717 488	694 347
<i>Total des Fournisseurs</i>	<i>4 757 133</i>	<i>5 140 627</i>

4.12 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2024 à 3.580.763 DT contre 2.695.937 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Clients, avances & acomptes	724 765	24 646
● Personnel, rémunérations dues	273 532	246 579
● Etat, impôts à payer	146 281	400
● Actionnaires, dividendes à payer	222 935	195 592
● Sécurité sociale	491 356	393 132
● Créiteurs divers	9 633	6 732
● Charges à payer	1 712 260	1 828 856
<i>Total des Autres passifs courants</i>	<i>3 580 763</i>	<i>2 695 937</i>

4.13 Autres passifs financiers

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2024 à 8.064.802 DT contre 8.533.923 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Échéances à moins d'un an sur emprunt Bancaire	2 825 962	1 407 091
● Échéances à moins d'un an sur emprunt Leasing	17 234	15 298
● Échéances échues impayées	558 628	0
● Intérêts courus non échus sur emprunts	262 978	211 534
● Crédit de gestion	4 400 000	6 900 000
<i>Total des Autres passifs financiers</i>	<i>8 064 802</i>	<i>8 533 923</i>

4.14 Concours bancaires

Le solde des concours bancaires s'élève au 31 décembre 2024 à 3.971.583 DT contre 3.594.103 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Découverts bancaires	3 971 583	3 594 103
<i>Total des Concours bancaires</i>	<i>3 971 583</i>	<i>3 594 103</i>

5. Notes sur l'état de résultat

5.1 Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2024 à 32.582.275 DT contre 25.188.345 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Hébergement	26 531 176	19 693 490
● Restauration	5 546 482	4 874 697
● Boissons	70 112	40 458
● Divers services hôteliers	57 407	189 055
● Produits de la location	317 189	341 979
● Commissions de change	59 909	48 666
Total des Revenus	32 582 275	25 188 345

5.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation présentent au 31 décembre 2024 un solde de 9.424 DT contre 3.229 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Divers produits ordinaires	5 917	3 229
● Reprise sur provision	3 507	0
Total des Autres produits d'exploitation	9 424	3 229

5.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés présentent au 31 décembre 2024 un solde de 9.090.272 DT contre 7.155.393 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Denrées alimentaires	6 404 867	4 814 444
● Boissons	1 606 858	1 362 663
● Produits de Nettoyage	884 716	838 342
● Produits d'accueil	113 205	42 265
● Emballages	32 993	2 652
● Fournitures de bureau	50 713	104 030
● R.R.R. obtenus sur achats	-3 079	-9 004
Total des Achats d'approvisionnements consommés	9 090 272	7 155 393

5.4 Achats non stockés de fournitures

Les achats non stockés de fournitures présentent au 31 décembre 2024 un solde de 2.702.739 DT contre 2.163.970 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Electricité	1 229 376	1 104 766
● Eau	337 534	214 114
● Gaz	468 152	320 476
● Carburants	13 352	30 747
● Fournitures & consommables d'entretien	679 075	570 379
● Autres achats non stockés	16 205	2 110
● Transfert de charges	-40 955	-78 622
Total des Achats non stockés de fournitures	2 702 739	2 163 970

5.5 Charges de personnel

Les charges de personnel présentent au 31 décembre 2024 un solde de 7.888.556 DT contre 6.271.263 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Salaires et compléments de salaires	5 894 859	4 879 949
● Cotisations sociales légales	1 053 093	858 906
● Rémunérations des administrateurs	607 517	273 411
● Vêtements de travail	112 767	104 849
● Autres charges de personnel	231 814	162 539
● Transfert de charges	-11 494	-8 391
<i>Total des Charges de personnel</i>	<i>7 888 556</i>	<i>6 271 263</i>

5.6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions présentent au 31 décembre 2024 un solde de 2.817.161 DT contre 1.846.744 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Dotation aux Amort. des Imm. Corp. & Incorp.	2 450 724	2 073 033
● Dotation aux Prov. pour créances douteuses	366 437	62 364
● Reprise sur provisions pour risques et charges	0	-288 653
<i>Total des Dotation aux Amort. & Prov.</i>	<i>2 817 161</i>	<i>1 846 744</i>

5.7 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation présentent au 31 décembre 2024 un solde de 4.385.255 DT contre 3.895.132 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Services extérieurs et sous-traitance générale	399 312	504 473
● Entretien & réparation	581 175	520 758
● Primes d'assurance	72 033	77 326
● Autres services extérieurs	246 063	246 138
● Personnel extérieur à l'entreprise	9 831	0
● Rémunération d'intermédiaires et honoraires	347 386	297 513
● Publicité - publications - relations publiques	114 215	127 639
● Dons & subventions	30 830	9 300
● Transports	43 860	56 624
● Missions - Réceptions - Voyages & Déplacements	123 763	76 426
● Frais postaux et de télécommunications	89 205	111 848
● Services bancaires et financiers	329 754	430 696
● Jetons de présence	21 000	13 125
● Droits, impôts & taxes	1 017 896	684 217
● Commission gestionnaire	958 932	739 049
<i>Total des Autres charges d'exploitation</i>	<i>4 385 255</i>	<i>3 895 132</i>

5.8 Charges financières nettes

Les charges financières nettes présentent au 31 décembre 2024 un solde de 3.022.836 DT contre 3.102.136 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Intérêts des emprunts	2 972 851	2 868 869
● Intérêts des comptes courants débiteurs	306 519	411 216
● Pertes de change	65 864	85 064
● Intérêts des comptes courants créditeurs	-171	-94
● Gains de change	-322 228	-262 919
<i>Total des Charges financières nettes</i>	<i>3 022 836</i>	<i>3 102 136</i>

5.9 Revenus des placements

Les revenus des placements présentent au 31 décembre 2024 un solde de 596.948 DT contre un solde de 460.222 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Jetons de présence	9 000	12 000
● Produits des participations	587 948	448 222
<i>Total des Revenus des placements</i>	<i>596 948</i>	<i>460 222</i>

5.10 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent au 31 décembre 2024 un solde de 113.181 DT contre 2.908.519 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Autres gains sur éléments non récurrents	104 685	450
● Gains nets sur cession d'Immo.	0	2 900 013
● Autres produits divers ordinaires	440	0
● Q-P Subv. Invst. inscrites en résultat	8 056	8 056
<i>Total des Autres gains ordinaires</i>	<i>113 181</i>	<i>2 908 519</i>

5.11 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent au 31 décembre 2024 un solde de 229.829 DT contre 151.553 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
● Pertes sur créances irrécouvrables	4 799	26 453
● Pertes sur exercices antérieurs	0	131
● Autres pertes ordinaires	-2 329	-3 012
● Pénalités et amendes	227 358	127 981
<i>Total des Autres pertes ordinaires</i>	<i>229 829</i>	<i>151 553</i>

5.12 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les bénéfices s'élève au 31 décembre 2024 à 585.123 DT contre 54.777 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
• Impôt sur les sociétés	585 123	54 777
<i>Total des Impôt sur les sociétés</i>	<i>585 123</i>	<i>54 777</i>

5.13 Contributions au profit de l'Etat

Les contributions au profit de l'Etat s'élèvent au 31 décembre 2024 à 146.281 DT contre 400 DT au 31 Décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 24	Déc. 23
• Contribution sociale de solidarité	87 768	400
• Contribution conjoncturelle au profit du budget	58 513	0
<i>Total des contributions au profit de l'Etat</i>	<i>146 281</i>	<i>400</i>

6. Notes sur l'Etat des flux de Trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Les flux liés à l'exploitation ont dégagé un excédent de 4 .815 450 DT et sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, les dividendes encaissés et la quote-part des subventions d'investissement.

Flux de trésorerie liés à l'investissement

Les flux liés à l'investissement ont dégagé un déficit de 4.132.884 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 4 720 832 DT ;
- Encaissements des produits des participations (dividendes) pour 587.948 DT.

Flux de trésorerie liés au financement

Les flux liés au financement ont dégagé un déficit de 1.210.601 DT et se détaillent comme suit :

- Dividendes et autres distributions pour -184.585 DT ;
- Encaissements provenant des emprunts pour 2.500.000 DT ;
- Remboursements d'emprunts bancaires pour -1.026.016 DT ;
- Encaissements des moyens de financements à CT pour 18.000.000 DT ; et
- Remboursement des moyens de financement à CT pour -20.500.000 dinars.

7. *Note sur les parties liées*

Les opérations avec les parties liées courant l'exercice 2024 ont porté sur :

- La refacturation d'une quote-part de frais de personnel en commun au CNP pour 13.677 DT TTC.
- La facturation des prestations d'hébergement au CNP pour 16.431 DT TTC.
- L'achat de sacs et sachets auprès du CNP pour 1.886 DT TTC.

Par ailleurs, les soldes des comptes avec les parties liées se présentent comme suit au 31/12/2024 :

Sociétés	Soldes Clients	Soldes Fournisseurs
HOTEL SALEM	23.630	- 11.617
HOTEL MARHABA BEACH	4.788	- 3.709
HOTEL TEJ MARHABA	0	- 6.177
MARHABA PALACE	0	-6.923
COMPTOIR NATIONAL DU PLASTIQUE	327.156	-329.860

8. Soldes intermédiaires de gestion

Produits			Charges			Soldes intermédiaires	31/12/2024	31/12/2023
	2024	2023		2024	2023			
Revenus	32 582 275	25 188 345	Achats consommés	11 793 011	9 319 363	Marge commerciale	20 798 688	15 872 210
Autres produits d'exploitation	9 424	3 229						
Total	32 591 699	25 191 574	Total	11 793 011	9 319 363	Total	20 798 688	15 872 210
Production de l'exercice	0		Autres charges externes	3 367 359	3 210 916	Valeur ajoutée brute	17 431 329	12 661 295
Marge commerciale	20 798 688	15 872 210						
Total	20 798 688	15 872 210	Total	3 367 359	3 210 916			
Valeur ajoutée brute	17 431 329	12 661 295	Impôts, taxes et versements assimilés	1 017 896	684 217	Excédent brut d'exploitation (EBE) ou insuffisance brute d'exploitation (IBE)	8 524 877	5 705 815
Subventions d'exploitation	0		Charges de personnel	7 888 556	6 271 263			
Total	17 431 329	12 661 295	Total	8 906 452	6 955 480			
Excédent brut d'exploitation	8 524 877	5 705 815	Ou insuffisance brute d'exploitation	0	0			
Reprises des amortissements et provisions	0		Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 817 161	1 846 744			
Produits financiers	596 948	460 222	Charges financières	3 022 836	3 102 136	Résultat des activités ordinaires après impôts (bénéfice ou perte)	2 433 776	3 918 947
Autres produits ordinaires	113 181	2 908 519	Autres charges ordinaires	229 829	151 553			
			Impôts sur les bénéfices	585 123	54 777			
			Contribution au profit de l'Etat	146 281	400			
Total	9 235 006	9 074 557	Total	6 801 230	5 155 610			
Résultat positif des activités ordinaires	2 433 776	3 918 947	Résultat négatif des activités ordinaires	0	0			
Gains extraordinaires	0		Pertes extraordinaires	0	0	Résultat net de l'exercice après modification comptable (bénéfice ou perte)	2 433 776	3 918 947
Effet positif des modifications comptables	0		Effet négatif des modifications comptables	0	0			
Total	2 433 776	3 918 947	Total	0	0			

9. *Engagements hors bilan*

• Engagements de garanties et de sûretés

Les engagements donnés au profit des banques en garantie de remboursement du principal des emprunts, intérêts et toutes autres charges sont :

Sureté	Au profit de	En couverture de
Une hypothèque sur TF N°106037 Sousse et un nantissement sur les éléments corporels et incorporels	ATB	Un crédit bancaire de 3.150.000 dinars
Une hypothèque sur TF N°106037 Sousse et un nantissement sur les éléments corporels et incorporels	ATB	Un crédit bancaire de 350.000 dinars
Une hypothèque sur TF N°106037 Sousse et un nantissement sur les éléments corporels et incorporels	BIAT	Un crédit bancaire de 2 500.000 dinars
Une hypothèque sur TF N°106037 Sousse et un nantissement sur les éléments corporels et incorporels	BIAT	Un crédit consolidé de 11 500.00 dinars
Une hypothèque sur TF N°106037 Sousse et TF N°153600 et un nantissement sur les éléments corporels et incorporels	STB	Un crédit consolidé de 4 863.110 dinars

10. *Evènement post –clôture de l'exercice 2024*

En date du 7 janvier 2025, La S.H.T.B MARHABA a conclu une conciliation totale avec l'administration fiscale. Il en découle :

- Une pénalité fiscale administrative de 5.302 dinars,
- Un report d'impôt sur les sociétés au 31/12/2021 de 822.265 dinars,
- Un report de TVA au 31/12/2021 de 2.857.809 dinars,
- Des pertes reportées et des amortissements différés au 31/12/2021 de 11.522.277 dinars.

Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers clos au 31 décembre 2024

**Mesdames et Messieurs les actionnaires de la
SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE TOURISTIQUE & BALNÉAIRE MARHABA,**

Rapport sur l'audit des états financiers

I. Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la **SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE TOURISTIQUE & BALNÉAIRE MARHABA** qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 61.665.933^{DT} et des capitaux propres de 20.067.934^{DT} y compris le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 2.433.776^{DT}.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la **SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE TOURISTIQUE & BALNÉAIRE MARHABA** au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

II. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

III. Rapport du conseil d'administration :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les

états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

IV. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

V. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

I. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

II. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 juin 2025

Les commissaires aux comptes

Sté Conseil et Audit
Société Inscrite au tableau de l'OECT

Abdelaziz KRAMTI

Excellence d'expertise comptable
Société Inscrite au tableau de l'OECT

Anis MECHMECH

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions
prévues aux articles 200 et suivants & 475 du code
des sociétés commerciales**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires de la
SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE TOURISTIQUE & BALNÉAIRE MARHABA,**

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle des telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2024

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- 1- La location des terrains de tennis à la société PADEL KG Center pour un loyer annuel de 36.000 dinars HTVA. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 10 mai 2024.
- 2- La location d'un bureau à usage administratif à la société PADEL KG Center pour un loyer annuel de 1.200 dinars HTVA. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 10 mai 2024.
- 3- Un crédit à moyen terme de 2.500.000 auprès de la BIAT au taux de TMM+2.25 remboursable sur sept ans. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur TF N°106037 Sousse et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels. Ce crédit a été autorisé par le conseil d'administration du 25 décembre 2023.
- 4- Un crédit de compagne obtenu auprès de la BIAT pour un montant de 1.000.000 de dinars sur 5 mois au taux d'intérêt de TMM+2.5%.
- 5- Un emprunt sous forme de billets de trésorerie auprès de la société Marhaba Resorts Holding pour un montant de 300 000 dinars au taux de 8% l'an sur une période de 50 jours.
- 6- La refacturation d'une quote-part des frais de personnel en commun au Comptoir National du Plastique pour 13.677 dinars TTC.

- 7- La prestation des services d'hébergement au Comptoir National du Plastique pour 16.431 dinars TTC.
- 8- L'achat des divers articles auprès du Comptoir National du Plastique pour 1.886 dinars TTC.

Les conventions et les opérations N°4 à N°8 ont été autorisées par le conseil d'administration du 28 juin 2025.

B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont voici les principaux volumes réalisés :

- 1- Un contrat de gestion pour compte avec la société BARCELO GESTION HOTELERA. Ce contrat, concernant l'unité MARHABA, a pris effet à partir du 1^{er} novembre 2019.
- 2- Un emprunt sous forme de billet de trésorerie auprès du Comptoir National du Plastique pour un montant de 300.000 dinars au taux de 8%.
- 3- Un emprunt sous forme de billet de trésorerie auprès de la Société Avicole du Sahel pour un montant de 1.600.000 dinars au taux de TMM+1,5%.
- 4- Un emprunt sous forme de billet de trésorerie auprès l'Immobilière de la Société Avicole du Sahel pour un montant de 2.500.000 dinars au taux de TMM+1,5%.
- 5- Un crédit bancaire de 3.150.000 dinars auprès de la ATB. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur TF N°106037 Sousse et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels.
- 6- Un crédit bancaire à court terme de 300.000 dinars auprès de la ATB sous forme de facilité de caisse.
- 7- Un crédit bancaire COVID de 1.750.000 dinars auprès de la STB. Ce crédit est couvert par une garantie SOTUGAR.
- 8- Un crédit à moyen terme de 350.000 dinars auprès de l'ATB. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur titre foncier N°106037 sis à Sousse et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels.
- 9- Un crédit de consolidation de 4.863.110 dinars auprès de la STB. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur TF N° 106037 Sousse, TF N°153600 et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels.
- 10- Une consolidation des anciens crédits à moyen terme auprès de la BIAT pour un montant de 11.500.000 dinars au taux de TMM +2,25 sur 10 ans. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur titre foncier N°106037 Sousse et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels.
- 11- Un crédit à moyen terme de 800.000 auprès de l'ATB au taux de TMM+2,5 sur 10 ans. Ce crédit est couvert par l'affectation au profit de la banque d'une hypothèque sur titre foncier N°106037 Sousse et d'un nantissement sur les éléments corporels et incorporels.

Ces contrats et conventions ont été approuvés par les assemblées générales ordinaires statuant sur les exercices 2023 et antérieurs.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales sont fixés par décision du conseil d'administration et sont définis comme suit :

- 1- La rémunération des membres du conseil d'administration, déterminées par le conseil d'administration et soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire, sont de 21.000 dinars en 2024.
- 2- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 10 mai 2024. Elle est composée d'un salaire annuel brut de 271.147 dinars payable sur 12 mensualités et d'une rémunération annuelle variable nette d'impôt au taux de 1,5% de l'excédent brut d'exploitation. Elle est de 85.500 dinars au titre de l'exercice 2023 (servie en 2024).
- 3- La rémunération du Directeur Général-Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 10 mai 2024. Elle est composée d'un salaire annuel brut de 155.158 dinars payable sur 12 mensualités et d'une rémunération annuelle variable nette d'impôt au taux de 0,5% de l'excédent brut d'exploitation. Elle est de 28.500 dinars au titre de l'exercice 2023 (servie en 2024).
- 4- Le Président Directeur Général et le Directeur Général-Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leurs fonctions (voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 28 juin 2025

Les commissaires aux comptes

Sté Conseil et Audit
Société Inscrite au tableau de l'OECT

Abdelaziz KRAMTI

Excellence d'expertise comptable
Société Inscrite au tableau de l'OECT

Anis MECHMECH

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Advanced e-Technologies S.A « AeTECH »

Siège social : ZI Ariana, Aéroport - 03, rue des métiers, la Charguia II

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 11 novembre 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Nouredine Ben Arbia (Horwath ACF).

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2024
(Exprimé en Dinars Tunisien)

		31-déc	
Actifs	Notes	2024	2023
<u>Actifs Non courants</u>			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		453 398	453 398
Amt : Immobilisations incorporelles		(448 901)	(446 061)
	1	4 497	7 337
Immobilisations corporelles		2 176 083	2 173 233
Amt : Immobilisations corporelles		(2 098 203)	(2 061 101)
	1	77 880	112 133
Immobilisations financières		4 012 565	4 012 565
Prov : Immobilisations financières		(237 038)	(237 038)
	2	3 775 527	3 775 527
Total des actifs immobilisés		3 857 904	3 894 996
Autres actifs non courants			0
Total des actifs non courants		3 857 904	3 894 996
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		1 150 643	1 175 846
Prov : Stocks		(682 346)	(682 346)
	3	468 297	493 501
Clients et comptes rattachés		3 384 350	4 127 813
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 914 155)	(1 880 327)
	4	1 470 195	2 247 486
Autres actifs courants		932 672	939 096
Prov : Autres actifs courants		(119 959)	(107 752)
	5	812 714	831 344
Placements et autres actifs financiers		0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	6	5 179	2 846
Total des actifs courants		2 756 384	3 575 176
Total des actifs		6 614 288	7 470 173

BILAN
AeTECH
Arrêté au 31 décembre 2024
(Exprimé en Dinars Tunisien)

		31-déc	
Capitaux propres et Passifs	Notes	2024	2023
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		2 223 334	2 223 334
Réserve légale		164 000	164 000
Prime d'émission		2 916 670	2 916 670
Modifications comptables		(340 637)	(340 637)
Résultats reportés		(8 942 953)	(7 329 336)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(3 979 586)	(2 365 970)
<u>Résultat de l'exercice</u>		<u>(956 988)</u>	<u>(1 613 617)</u>
Total des capitaux propres	7	(4 936 575)	(3 979 586)
<u>Passifs</u>			
Passifs non courants			
Provisions pour risques et charges	8	51 821	51 821
Emprunts et dettes assimilées	9	17 765	41 419
Autres passifs non courants	10	0	12 880
Total des passifs non courants		69 586	106 120
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	2 291 106	2 498 274
Autres passifs courants	12	5 766 462	5 364 673
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	3 423 708	3 480 692
Total des passifs courants		11 481 276	11 343 639
Total des passifs		11 550 863	11 449 759
Total des capitaux propres et des passifs		6 614 288	7 470 173

ETAT DE RESULTAT
AeTECH
Période du 1er janvier au 31 Décembre 2024
(Exprimé en Dinars Tunisien)

		Du 1er janvier Au 31 décembre	
	Notes	2024	2023
Produits d'exploitation			
Produits d'exploitation	14	407 240	1 426 784
Autres produits d'exploitation	15	0	38 181
Total des produits d'exploitation		407 240	1 464 966
Charges d'exploitation			
Achats consommés	16	(49 233)	1 090 693
Charges de personnel	17	614 565	850 298
Dotations aux amortissements et aux provisions	18	85 977	193 852
Autres charges d'exploitation	19	422 128	384 239
Total des charges d'exploitation		1 073 438	2 519 083
Résultat d'exploitation		(666 198)	(1 054 117)
Charges financières nettes	20	(282 080)	(448 680)
Autres gains ordinaires	21	16	35
Autres pertes ordinaires	22	(6 941)	(108 343)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(955 203)	(1 611 106)
Impôt sur les sociétés	23	(1 785)	(2 510)
Résultat des activités ordinaires après impôt		(956 988)	(1 613 617)
Eléments extraordinaires		0	0
Résultat net de l'exercice		(956 988)	(1 613 617)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)			0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		(956 988)	(1 613 617)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AeTECH
Période du 1er janvier au 31 Décembre 2024
(exprimé en Dinars Tunisien)

	Du 1er janvier Au 31 décembre	
Notes	2024	2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net après modifications comptables	(956 988)	(1 613 617)
Ajustements pour :		
Dotations aux Amortissements et provisions	85 977	193 852
Reprises sur Amortissements et provisions	0	(38 181)
Variation des :		
* Stocks	25 204	(13 798)
* Créances	743 463	1 227 633
* Autres actifs	6 424	128 884
* Autres passifs non courants	(12 880)	(749 428)
* Fournisseurs et comptes rattachés	(207 167)	677 335
* Autres passifs courants	401 788	1 380 596
* Plus ou moins-value de cession	0	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	85 821	1 193 276
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. & incorp.	(2 850)	0
Enc. Affectés à la cession d'immo. Corp. & incorp.	0	0
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	0	0
Enc. Provenant de la cession d'immobilisations financières	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 850)	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts	0	1 011 319
Décaissements provenant des emprunts	(25 573)	(1 597 003)
Modifications comptables	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(25 573)	(585 684)
Variation de trésorerie	57 397	607 592
Trésorerie au début de l'exercice	(717 821)	(1 325 414)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(660 424)	(717 821)

Schéma intermédiaire de gestion
AeTECH
Période du 1er janvier au 31 Décembre 2024
(Exprimé en Dinars Tunisien)

PRODUITS			CHARGES		SOLDES			
	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023
Revenus	407 240	1 426 784	Achats de marchandises consommés	(49 233)	1 090 693	<u>Marge commerciale</u>		
Autres produits d'exploitation	0	38 181						
Production	407 240	1 464 966	Achats consommés	(49 233)	1 090 693		456 473	374 272
Marge commerciale	456 473	374 272	Autres charges externes (Hors impôts & taxes)	392 902	341 803	<u>Valeur ajoutée brute</u>		
<u>Sous total</u>	456 473	374 272	<u>Sous total</u>	392 902	341 803		63 571	32 469
Valeur ajoutée brute	63 571	32 469	Impôts et taxes	29 226	42 436			
			Charge de personnel	614 565	850 298	<u>Excédent brut d'exploitation</u>		
<u>Sous total</u>	63 571	32 469	<u>Sous total</u>	643 792	892 734		(580 221)	(860 265)
Excédent brut d'exploitation	(580 221)	(860 265)	Charges financières	282 080	448 680			
Autres gains ordinaires	16	35	Dotation aux amortissements & aux provisions	85 977	193 852	<u>Résultat des activités ordinaires</u>		
Produits financiers	0	0	Autres pertes ordinaires	6 941	108 343			
			Impôt sur les bénéfices	1 785	2 510			
<u>Sous total</u>	(580 205)	(860 230)	<u>Sous total</u>	376 783	753 386	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	(956 988)	(1 613 617)
Résultat des activités ordinaires	(956 988)	(1 613 617)	Eléments extraordinaires	0	0	<u>Résultat net de l'exercice</u>		
							(956 988)	(1 613 617)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Advanced e -Technologies, société anonyme résidente, a été constituée le 12 octobre 2001. Le capital initial de la société s'élève à 500.000 DT, divisés en 50.000 actions de 10 dinars chacune.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de 150.000 DT pour être porté à 650.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2004, a décidé une augmentation de capital de 270.000 DT pour le porter à 920.000 DT et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 mai 2007, a décidé une nouvelle augmentation du capital de 720.000 DT pour le porter de 920.000 DT à 1.640.000 DT et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de 184.000 DT, par incorporation de la réserve extraordinaire de 100.000 DT et d'une partie de la réserve légale pour 84.000 DT et ce par création de 18.400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation,
- Un montant de 536.000 DT, par apport en numéraire et la création de 53.600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de 36.000 DT, soit 3.600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour 300.000 DT, soit 30.000 actions et 200.000 DT, soit 20.000 actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 septembre 2012, a décidé de réduire la valeur nominale de l'action au montant de 1 dinar. Le capital social est devenu composé de 1.640.000 actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune.

La proposition du Conseil d'Administration du 27 Août 2012, approuvée par l'Assemblée Générale extraordinaire du 05 Septembre 2012, d'introduire les actions de la société au marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis a été concrétisée durant l'exercice 2013. En date du 05 février 2013, le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme et d'Admission au Marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société.

L'introduction au marché alternatif de la cote de la bourse a été effectuée par la mise sur le marché de 583.334 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1 dinars chacune, au prix d'introduction de 6 dinars. La clôture des souscriptions a été réalisée en date du 12 Mars 2013 et le démarrage des négociations des actions nouvelles a été réalisé en date du 05 avril 2013.

La société a pour objet la fourniture, l'installation, la maintenance, le développement et l'intégration des produits, logiciels dans le monde des technologies de la communication de l'Internet, de l'informatique et de bureautique, et d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous les objets annexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement. La société est également un distributeur des produits Ooredoo. L'activité de distribution des produits Ooredoo a été apportée à la filiale Advanced e-services à la date du 01/07/2022.

Il est à noter que la société a été créée à la suite de l'achat partiel de l'actif de l'activité EDD d'Alcatel Tunisie.

II. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions de la loi 96-112 relative au système comptable des entreprises, complétée par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

III. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

III.1. Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture si l'opération n'a pas été dénouée avant l'arrêté des états financiers. Les gains et pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

III.2. Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée.

Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

▪ Logiciels (linéaire)	33%
▪ Agencements & aménagements (linéaire)	10%
▪ Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
▪ Matériel informatique	33,33%
▪ Matériel de transport	20%
▪ Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 500 sont amorties au taux de 100%.

III.3. Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

III.4. Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III.5. Principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2023 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus.

NOTES AU BILAN

Note 1 : Immobilisations Incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2024 au 31/12/2024 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes			Solde au 31/12/2024	Amortissements			Solde au 31/12/2024	VCN	
	31/12/2023	Acquisition	Cession		31/12/2023	Dotation	Cession		Au 31/12/2023	Au 31/12/2024
Licences & Logiciels	181 370	0	0	181 370	(181 370)	0	0	(181 370)	0	0
Site WEB	16 328	0	0	16 328	(11 937)	(1 700)	0	(13 637)	4 392	2 692
Fonds commercial	250 000	0	0	250 000	(250 000)	0	0	(250 000)	0	0
Investissements de recherche & de développement	5 700	0	0	5 700	(2 755)	(1 140)	0	(3 895)	2 945	1 805
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	453 398	0	0	453 398	(446 061)	(2 840)	0	(448 901)	7 337	4 497
Agencements, Aménagements et installations	180 981	0	0	180 981	(138 090)	(11 595)	0	(148 116)	42 891	32 865
Installation téléphonique	123 756	0	0	123 756	(114 190)	(4 849)	0	(117 422)	9 567	6 334
Matériel et outillage	98 179	0	0	98 179	(96 496)	(440)	0	(96 930)	1 683	1 249
Matériel de transport	1 008 293	2 850	0	1 011 143	(951 533)	(24 973)	0	(973 767)	56 760	37 376
Mobilier, Matériels de bureau	149 119	0	0	149 119	(149 119)	(120)	0	(149 119)	0	0
Matériel informatique	612 905	0	0	612 905	(611 673)	(4 114)	0	(612 849)	1 232	56
Total des immobilisations corporelles	2 173 233	2 850	0	2 176 083	(2 061 101)	(46 092)	0	(2 098 203)	112 133	77 880
Total des immobilisations	2 626 631	2 850	0	2 629 481	(2 507 162)	(48 932)	0	(2 547 104)	119 469	82 377

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent à la clôture de l'exercice 2024 un montant net de D : 3 775 527 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000
Titres de participation Advanced e-Services	3 760 999	3 760 999
Dépôt et cautionnements	51 566	51 566
<u>Total immobilisations financières brutes</u>	<u>4 012 565</u>	<u>4 012 565</u>
Prov : Immobilisations financières	(237 038)	(237 038)
<u>Total Immobilisations financières</u>	<u>3 775 527</u>	<u>3 775 527</u>

Note 3 : Stocks

Les stocks totalisent au 31 décembre 2024 D : 468 297 contre D : 493 501 à la fin de l'exercice 2023 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Valeur brute des Stocks	1 145 189	1 175 846
Provision des stocks	(682 346)	(682 346)
<u>Total Stocks</u>	<u>468 297</u>	<u>493 501</u>

Note 4 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2024 D : 1 470 195 contre D : 2 247 486 à la fin de l'exercice 2023 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Clients ordinaires	812 635	1 229 770
Clients douteux	2 107 403	2 065 346
Clients factures à établir	464 312	832 697
<u>Total clients bruts</u>	<u>3 384 350</u>	<u>4 127 813</u>
Prov : Clients douteux	(1 914 155)	(1 880 327)
<u>Total Clients et comptes rattachés</u>	<u>1 470 195</u>	<u>2 247 486</u>

Note 5 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent à la clôture de l'exercice 2024 un montant de D : 812 714 contre D : 831 344 à la fin de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Personnel à l'actif	7 368	7 497
Fournisseurs débiteurs	103 313	103 313
Etat, impôts et taxes à l'actif	578 462	563 116
Charges constatées d'avance	110 538	126 678
Débiteurs divers	132 991	138 493
<u>Total autres actifs courants bruts</u>	<u>932 672</u>	<u>939 096</u>
Provision des autres actifs courants	(119 959)	(107 752)
<u>Total Autres actifs courants</u>	<u>812 714</u>	<u>831 344</u>

Note 6 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2024 à D : 5 179 contre D : 2 846 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Avoirs en banques	1 089	1 104
Caisses	3 961	546
SICAV PLUS	129	129
Chèques à l'encaissement	0	1 067
Total Liquidités et équivalents de liquidités	5 179	2 846

Note 7 : Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2024 un solde négatif de D : 4 936 574 contre un solde négatif de D : 3 979 586 au 31 décembre 2023 et s'analysent comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Modif comptables	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2023	2 223 334	164 000	(7 329 336)	2 916 670	(340 637)	(1 613 617)	(3 979 586)
Affectation du résultat 2023	0	0	(1 613 617)	0		1 613 617	0
Résultat au 31 décembre 2024	0	0	0	0		(956 988)	(956 988)
Capitaux propres au 31 décembre 2024	2 223 334	164 000	(8 942 953)	2 916 670	(340 637)	(956 988)	(4 936 574)

Le capital initial de la société s'élève à D : 500 000, divisés en 50 000 actions de 10 dinars chacune.

Il a été libéré du quart à la souscription et le reliquat a été libéré au cours de l'exercice 2003.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 24 juin 2003, le capital a été augmenté de D : 150 000 pour être porté à D : 650 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 24 juin 2004, a décidé d'augmenter le capital social de la société de D : 270 000 pour le porter à D : 920 000 et ce par incorporation de la réserve spéciale pour réinvestissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 21 mai 2007 a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 720 000 pour le porter de D : 920 000 à D : 1 640 000 et ce par les modalités suivantes :

- Un montant de D : 184 000, par incorporation de la réserve extraordinaire de D : 100 000 et d'une partie de la réserve légale pour D : 84 000 et ce par création de 18 400 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires proportionnellement à leur participation.
- Un montant de D : 536 000, par apport en numéraire et la création de 53 600 actions nouvelles, de 10 dinars chacune, à souscrire et à libérer en totalité à la souscription par Monsieur Zoubeir Chaieb à hauteur de D : 36 000 dinars, soit 3 600 actions, par les sociétés STB SICAR et STB Invest, respectivement pour D : 300 000, soit 30 000 actions et D : 200 000, soit 20 000 actions.

- L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 3 janvier 2013, a décidé une nouvelle augmentation du capital de D : 583 334 pour le porter de D : 1 640 000 à D : 2 223 334 et ce par l'émission de 583.334 nouvelles actions.

Note 8 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2024 un solde de D : 51 821 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Provisions pour risques et charges	51 821	51 821
<i>Total Provisions pour risques et charges</i>	<i>51 821</i>	<i>51 821</i>

Note 9 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 31 décembre 2024 un solde de D : 17 165 contre D : 41 419 au 31 décembre 2023 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Emprunts Leasing	17 765	41 419
<i>Total Emprunts et dettes assimilées</i>	<i>17 765</i>	<i>41 419</i>

Note 10 : Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants présentent au 31 décembre 2023 un solde de D : 12 881 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Dette fiscale à plus d'un an	0	12 881
<i>Total Autres passifs non courants</i>	<i>0</i>	<i>12 881</i>

Note 11 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent à la clôture de l'exercice 2024 D : 2 291 106 contre D : 2 498 274 à la fin de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Fournisseurs d'exploitation	2 076 283	1 912 165
Fournisseurs d'immobilisations	(32)	0
Fournisseurs, effets à payer	0	20 374
Fournisseurs, factures & avoirs non parvenues	214 856	565 734
<i>Total Fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>2 291 106</i>	<i>2 498 274</i>

Note 12 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2024 D : 6 766 462 contre D : 5 364 673 à la clôture de l'exercice 2023. Ils se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Personnel	274 370	256 288
CNSS et organismes sociaux	1 443 172	1 271 165
Provision pour congés payés	109 784	112 131
Etat, impôts et taxes	881 508	619 740
Dette échéancier fiscal à moins d'un an	480 310	602 762
Charges à payer	475 995	223 951
Produits constatés d'avance	62 206	89 507
Créditeurs divers	207 460	346 433
Compte courant Ecotech	912 199	912 199
Société du groupe Advanced e-Services	854 154	865 192
Clients, créditeurs	65 304	65 304
Total Autres passifs courants	5 766 462	5 364 673

Note 13 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2024 à D : 3 423 708 contre D : 3 480 692 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Crédits de mobilisation	112 299	116 693
Échéances à moins d'un an sur emprunts	0	137 713
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	23 654	20 429
Échéances impayées sur emprunts et crédit-bail	251 645	113 932
Financements en devise	349 536	350 286
Découverts bancaires à rééchelonner BNA	620 971	620 971
Billets de trésorerie	1 400 000	1 400 000
Virements internes	34 658	34 658
Découverts bancaires	630 945	686 009
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	3 423 708	3 480 692

NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 14 : Revenus

Les revenus totalisent D : 407 240 en 2024 contre D : 1 426 784 pour l'exercice 2023 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Reprise sur provisions des créances	0	6 382
Reprise sur provisions des stocks	0	7 016
Reprise sur provisions pour risques	0	2 000
Reprise sur provisions des éléments financiers	0	18 778
Reprise sur provisions des immobilisations financières	0	4 005
Total Autres produits d'exploitation	0	38 181

Note 15 : Achats consommés

Les achats consommés totalisent D : (44 733) en 2024 contre D : 1 090 693 pour l'exercice 2023 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Achats non stockés	20 729	23 689
Variations des stocks	25 204	(13 798)
Achats de marchandises	(90 665)	1 080 802
Transfert de charges sur frais généraux	(4 500)	0
Total Achats consommés	(49 233)	1 090 693

Note 16 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent D : 614 565 en 2024 contre D : 850 298 pour l'exercice 2023 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Traitements et salaires	589 733	788 010
Charges sociales	113 714	158 395
Congés payés	10 418	3 194
Transfert de charges sur frais de personnel	(99 300)	(99 300)
Total Charges de personnel	614 565	850 298

Note 17 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent D : 85 977 en 2024 contre D : 193 852 pour l'exercice 2023 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	2 840	2 840
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	37 103	46 092
Dotations aux provisions des stocks	0	42 753
Dotations aux provisions des éléments financiers	0	11 465
Dotations aux provisions des créances	46 035	90 702
Total Dotations aux amortissements et aux provisions	85 977	193 852

Note 18 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent D : 417 628 en 2024 contre D : 384 239 pour l'exercice 2023 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Services extérieurs	316 919	220 090
Autres services extérieurs	287 183	380 309
Impôts et taxes	29 226	42 436
Transfert de charges / autres charges d'exploitation	(211 200)	(258 596)
Total Autres charges d'exploitation	422 128	384 239

- Les services extérieurs totalisent D : 316 919 au 31 décembre 2024 contre D : 220 090 au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Charges locatives et de copropriétés	214 628	130 647
Entretiens et réparations	36 490	23 917
Assurances	49 486	47 653
Frais de formation	1 600	1 600
Sous-traitance	289	2 192
Divers services extérieurs	14 425	14 081

Total Services extérieurs	316 919	220 090
----------------------------------	----------------	----------------

- Les autres services extérieurs totalisent D : 287 183 au 31 décembre 2024 contre D : 380 309 au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Honoraires	52 646	52 174
Publicité	3 802	6 176
Transports et déplacements	42 867	101 565
Voyages, missions et réceptions	6 427	15 560
Frais de PTT	15 705	17 366
Services bancaires	14 485	32 469
Autres rémunérations	125 000	125 000
Jetons de présence	26 250	30 000
Total Autres services extérieurs	287 183	380 309

- Les impôts et taxes totalisent D : 29 226 au 31 décembre 2024 contre D : 42 436 au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
TFP	11 718	16 227
FOPROLOS	5 859	8 114
TCL	403	3 405
Taxe de circulation	7 679	6 201
Autres droits et taxes	3 567	8 489
Total Impôts et taxes	29 226	42 436

Note 19 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2024 D : 282 080 contre D : 448 680 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Charge d'intérêts	276 573	350 172
Pénalité de retard	1 791	101 708
Gains de change	3 717	(3 199)
Total Charges financières nettes	282 080	448 680

Note 20 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2023 D : 35 contre D : 3 850 224 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Gains sur éléments non récurrents	35	3 850 224
Total Autres gains ordinaires	35	3 850 224

Note 21 : Autres pertes ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2024 D : 16 contre D : 35 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Gains sur éléments non récurrents	16	35
Total Autres gains ordinaires	16	35

Note 22 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise D : 1 785 à la fin de 2024 contre D : 2 510 à la clôture de l'exercice précédent :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Impôt sur les sociétés	1 785	2 510
Total Impôt sur les sociétés	1 785	2 510

NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 23 : Trésorerie

Au 31 décembre 2024, la trésorerie totalise un solde négatif de D : 660 424 contre un solde négatif de D : 717 821 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Valeurs à l'encaissement	129	1 196
Banques créditrices	1 089	1 104
Caisses	3 961	546
Virements internes	(34 658)	(34 658)
Banques débitrices	(630 945)	(686 009)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(660 424)	(717 821)

NOTES COMPLEMENTAIRES

Note 24 : Résultat par action

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Résultat d'exploitation en DT	(362 249)	(1 054 117)
Résultat avant impôt	(513 845)	(1 611 106)
Résultat Net	(514 745)	(1 613 617)
Capital social	2 223 334	2 223 334
Valeur nominale en DT	1	1
<i>Résultat d'exploitation par action en DT</i>	<i>(0,163)</i>	<i>(0,474)</i>
<i>Résultat avant impôt par action</i>	<i>(0,231)</i>	<i>(0,725)</i>
<i>Résultat Net par action en DT</i>	<i>(0,232)</i>	<i>(0,726)</i>

Note 25 : Opérations avec les parties liées

25.1 Identification des parties liées :

Les parties liées de la société Aetech sont les sociétés « Tuniphone » et « Eco Tech Immobilière » dont les gérants sont respectivement Mr Mongi CHAIEB et Mr Zoubeir CHAIEB président du conseil de la société Aetech et principal associé, ainsi que la filiale Advanced e-Services filiale créée en 2021 et détenue à 99,99% par Aetech et dont le gérant est Mr Zoubeir CHAIEB.

25.2 Transactions et soldes avec les parties liées autres que les dirigeants de la société :

Nouvelle opération conclue entre la société Aetech, la société Tuniphone et le président du conseil d'administration :

Une convention a été conclue entre la société Aetech, la société Tuniphone et le président du conseil d'administration a été autorisé au conseil d'administration du 03/09/2025 avec effet à la date du 31/12/2024 et qui stipule que :

- 1- La société AeTECH est redevable à Mr. Zoubeir CHAIEB à la date du 31/12/2024 d'un montant brut de 458 062 Dinars représentant la rémunération du président du Conseil d'Administration depuis l'exercice 2021.
- 2- La société TUNIPHONE, cliente de la société AeTECH, doit à celle-ci à la date du 31/12/2024 un montant de 262 723 Dinars représentant :
 - La créance client TUNIPHONE d'un montant de 229 042 Dinars.
 - Règlement fournisseurs d'un montant de 33 681 Dinars.

Mr. Zoubeir CHAIEB, président du conseil de la société Aetech, a accepté le transfert d'une partie de sa créance, au niveau de la société AeTECH, pour le paiement de l'intégralité de la dette de la société Tuniphone pour un montant de 262 723 Dinars et admet ne plus être redevable à la société AeTECH que du reliquat à savoir 195 339 Dinars.

La société TUNIPHONE a déclaré accepter le paiement de sa dette en envers la société AeTECH par le transfert d'une partie de la créance du président du Conseil d'Administration et reconnaît devenir redevable du montant de 262 723 Dinars à Mr. Zoubeir CHAIEB.

Opérations réalisées avec la société Tuniphone :

- La société Tuniphone a facturé des charges communes au titre des exercices 2023 et 2024 à la société Aetech au titre de mise à disposition de véhicules pour un montant de D : 144 540 TTC.
- Le compte client Tuniphone présente un solde nul au 31/12/2024 contre un solde de D : 229 042 au 31/12/2023.
- Le compte fournisseur Tuniphone comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2024 totalise un solde nul au 31/12/2024 contre un solde de D : 178 222 au 31/12/2023.

Opérations réalisées avec la société Eco Tech Immobilière :

- Le conseil d'administration de la société Aetech du 08/05/2019 a autorisé qu'il y ait un compte courant associé avec la société Ecotech Immobilière. L'affectation de la dette fournisseurs Ecotech en compte courant associé pour un montant de 621 765 DT a été

autorisé par le conseil d'administration du 08/04/2022 parmi les opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

- Le compte courant de la société Ecotech, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève au 31/12/2024 à un montant de D : 912 199.

Opérations réalisées avec la société Advanced e-Services :

- Une nouvelle convention a été autorisée par le conseil d'administration du 03/09/2025 avec effet au 31/12/2024 entre la société Aetech et la société Advanced e-services qui stipule la facturation de charges communes par la société Advanced e-services à la société Aetech sur la base de la consommation réelle de cette dernière. Le montant qui a été passé en charge de l'exercice 2024 par la société Aetech s'élève à D : 35 582 HT.
- La société Advanced e-Technologies a facturé en 2024 à sa filiale Advanced e-Services des charges communes pour un montant de D : 315 000 HT.
- Le compte client Advanced-e-services a été soldé.
- Le compte fournisseur Advanced-e-services comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2024 totalise un solde débiteur de D : 26 354 DT.
- Le compte courant de la société Advanced-e-services, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève au 31/12/2024 à un montant de D : 854 154.

25.3 Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

La société a comptabilisé en charge de l'exercice des jetons de présence pour un montant de 26 250 DT brut, c'est-à-dire 3000 dinars net par membre du conseil d'administration. Ce montant a été proposé par le conseil du 03 septembre 2025 et sera soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le Conseil d'Administration en date du 07 mai 2021 a décidé d'accorder une rémunération de 150 000 annuelle au directeur général. Au titre de l'exercice 2024, La société a comptabilisé en charge de l'exercice 2024 un montant de 152 860 DT au titre de cette rémunération.

Par ailleurs, le conseil d'administration a accordé au directeur général une prime d'intéressement annuelle de 10% sur le résultat brut d'exploitation consolidé.

Au 31/12/2024, le résultat brut d'exploitation consolidé est négatif. Par conséquent, le directeur général ne peut pas bénéficier de cette prime d'intéressement.

Le Conseil d'Administration en date du 07 mai 2021 a décidé d'accorder une rémunération annuelle nette de 100 000 dinars au profit du Président du Conseil d'Administration durant son présent mandat en tant que Président du Conseil. Ce montant s'élève à D : 125 000. Le Président du Conseil bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents.

	Directeur Général		Président du Conseil	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2024
Rémunérations brutes	152 860	92 519	125 000	195 339

Congés à payer	11 066	65 778	0	0
----------------	--------	-----------	---	---

Note26 : Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeant et associé
1- Engagements donnés			
a) Garanties personnelles			
* Cautionnement et aval	560 000 DT	Amen Bank	Mr Zoubeir Chaïeb
* Caution solidaire et personnel	1 220 000 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Autres garanties	0 DT		
b) Garanties réelles			
* Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel de la société AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Charguia II, 03 rue des métiers	1 727 068 DT	STB	
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous.	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
c) Effets escomptés et non échus	0 DT		
d) Créances à l'exportation mobilisées	0 DT		
e) Abandon de créances	0 DT		
B- Engagements reçus			
a) Garanties personnelles			
* Cautionnement	19 112 DT 59 000 DT 6 247 DT 18 262 DT 29 042 DT 83 039 DT 62 903 DT 7 242 DT 3 135 DT 1 115 DT	STB T.TELECOM OACA AISA TUNIS RE PRESIDENCE UTSS MIN. SANTE STEG MIN. INTERIEU	
* Aval			
* Autres garanties			
Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeant et associé
b) Garanties réelles			
* Nantissement	0 DT		
* Hypothèque	0 DT		
c) Effets escomptés et non échus	0 DT		
d) Créances à l'exportation mobilisées	0 DT		
e) Abandon de créances	0 DT		

Note 27 : Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'une vérification approfondie à partir du 08/08/2024 au titre de l'impôts sur la société, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la Taxe à la Formation Professionnelle, le Fonds de Promotion du Logement pour les Salaries, la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel, le droit de timbre et la contribution sociale de solidarité pour les périodes 2020, 2021, 2022 et 2023.

La société a reçu une 1ère notification à la date du 24 décembre 2024 qui comporte un redressement d'un montant de 907 023 DT en principal et intérêts ainsi que : la fixation des reports déficitaires au 31/12/2023 à 239 854 DT, la fixation du report d'impôt sur les sociétés à 280 570 DT.

La société s'est opposée à cette 1ère notification à la date du 6 février 2025.

La société a reçu une 2ème notification à la date du 28 avril 2025 qui comporte le maintien de quelques chefs de redressement ainsi que l'acceptation de l'opposition de la société sur quelques autres points.

La société s'est opposée aux chefs de redressement restants de la 2ème notification à la date du 12 mai 2025.

La société n'a pas constaté de provision concernant ce contrôle fiscal.

Note 28 : Evénements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 03 septembre 2025. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements postérieurs à cette date.

SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA

Rapports du commissaire aux comptes Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

I - RAPPORT GENERAL

/)/esdames et /)/essieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,

I.1. Rapport sur les états financiers

I.1.1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 10 mai 2022, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « Advanced e-Technologies SA » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Ces Etats Financiers font ressortir un total bilan de 6 614 288 DT et des capitaux propres négatifs de (4 936 575) DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à (956 988) DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « Advanced e-Technologies SA » au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

I.1.2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Nos travaux nous ont conduit à émettre les réserves suivantes :

- La société ne nous a pas communiqué les justificatifs d'envois des lettres de circularisation des tiers de la société Aetech et nous n'avons pas reçu des réponses de nos demandes d'informations adressées aux banques et aux avocats de la société. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.
- Au 31 décembre 2024, nous avons constaté une insuffisance concernant le passif des dettes fiscales de la société Aetech pour un montant total de 712 758 DT qui sont déjà inscrites chez la recette des finances à la fin de l'exercice 2023. Ce montant ne tient pas compte des intérêts en plus à rajouter sur l'exercice 2024.
- Au 31 décembre 2024, nous avons constaté un risque de pénalité de retard, non comptabilisé chez Aetech, sur le paiement des dettes de la société auprès de la caisse nationale de sécurité sociale pour un montant s'élevant à 480 000 DT.
- Les immobilisations de la société n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture de l'exercice. Cette situation en plus d'être contraire aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 relative au système comptable des entreprises, elle ne permet pas de vérifier l'assertion relative à l'existence des immobilisations.

1.1.3. Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 28 des états financiers qui indique que La société a fait l'objet d'une vérification approfondie à partir du 08/08/2024 au titre de l'impôt sur la société, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la Taxe à la Formation Professionnelle, le Fonds de Promotion du Logement pour les Salaries, la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel, le droit de timbre et la contribution sociale de solidarité pour les périodes 2020, 2021, 2022 et 2023.

La société a reçu une 1^{ère} notification à la date du 24 décembre 2024 qui comporte un redressement d'un montant de 907 023 DT en principal et intérêts ainsi que : la fixation des reports déficitaires au 31/12/2023 à 239 854 DT, la fixation du report d'impôt sur les sociétés à 280 570 DT.

La société s'est opposée à cette 1^{ère} notification à la date du 6 février 2025.

La société a reçu une 2^{ème} notification à la date du 28 avril 2025 qui comporte le maintien de quelques chefs de redressement ainsi que l'acceptation de l'opposition de la société sur quelques autres points.

La société s'est opposée aux chefs de redressement restants de la 2^{ème} notification à la date du 12 mai 2025.

La société n'a pas constaté de provision concernant ce contrôle fiscal.

Nous ne pouvons pas estimer d'une manière fiable l'issue finale de ce contrôle fiscal.

1.1.4. Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 7 relative au Capitaux Propres qui indique que pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les passifs de la société excèdent de 4 936 575 DT le total de ses actifs. La société « Advanced e-Technologies SA » a engagé un plan de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan a été soumis et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Le plan en question a été entamé par l'apport en capital de l'activité distribution à la filiale Advanced e-Services, ce qui a généré une plus-value d'un montant de 3 751 000 DT.

Le plan de restructuration a été modifié lors du conseil d'administration du 05 novembre 2024 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2024.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

1.1.5. Questions clés d'audit

Outre des questions traitées dans les sections « Fondement de l'opinion » et « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés d'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

a- Evaluation des créances clients

Les créances sur les clients présentent un solde net de 1 470 195 DT.

Compte tenu de l'importance de cette rubrique, nous avons considéré la dépréciation des créances clients comme un point clé d'audit.

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur et la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le Management.

b- Evaluation des stocks

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant brut de 1 150 643 DT et provisionnés à hauteur de 682 346 DT, ce qui fait un montant net de 468 297 DT, représentent un des postes les plus importants du bilan.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- La revue des états de mouvements des stocks solution et distribution ;
- L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année ;
- L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période ;
- La vérification du correct rattachement des ventes et achats à la bonne période ; et
- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

1.1.6. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1.1.7. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

1.1.8. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question

dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

I.2. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

I.2.1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

I.2.2. Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'assemblée générale

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2024 tels que prévus au niveau des articles 3, 21 et 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents ainsi que par l'article 275 du code des sociétés commerciales.

I.2.3. Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales

À la suite des pertes cumulées comme indiqué dans le point « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », les états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société. L'assemblée générale extraordinaire, réunie dans les délais, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation.

L'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2024 a décidé la continuité d'exploitation de la société sous la lumière du plan de restructuration qui a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022 et modifié par le conseil d'administration du 05 novembre 2024.

Le conseil d'administration du 03 septembre 2025 n'a pas convoqué d'assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation de la société. La société Advanced e-Technologies devra la convoquer dans un délai de 4 mois à partir de l'approbation des comptes de l'exercice 2024.

I.2.4. Conformité à l'article 38 du règlement général de la bourse

L'article 38 du règlement général de la bourse prévoit que chaque conseil d'administration d'une société doit avoir au moins deux administrateurs indépendants et un administrateur représentant les actionnaires minoritaires. A la date de notre rapport, le conseil d'administration de la société

Advanced e-technologies ne comporte qu'un seul administrateur indépendant malgré les appels à candidatures émis et prolongés par la société.

I.2.4. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 14 octobre 2025

**Le commissaire aux comptes
Horwath ACF**

Noureddine BEN ARBIA

SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES SA

Rapports du commissaire aux comptes Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

II – RAPPORT SPECIAL

/)/essieurs les actionnaires de la société Advanced e-Technologies SA,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2024.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2024

- Une convention a été conclue entre la société Aetech, la société Tuniphone et le président du conseil d'administration a été autorisé au conseil d'administration du 03/09/2025 avec effet à la date du 31/12/2024 et qui stipule que :

- 1- La société AeTECH est redevable à Mr. Zoubeir CHAIEB à la date du 31/12/2024 d'un montant brut de 458 062 Dinars représentant la rémunération du président du Conseil d'Administration depuis l'exercice 2021.
- 2- La société TUNIPHONE, cliente de la société AeTECH, doit à celle-ci à la date du 31/12/2024 un montant de 262 723 Dinars représentant :
 - La créance client TUNIPHONE d'un montant de 229 042 Dinars.
 - Règlement fournisseurs d'un montant de 33 681 Dinars.

Mr. Zoubeir CHAIEB, président du conseil de la société Aetech, a accepté le transfert d'une partie de sa créance, au niveau de la société AeTECH, pour le paiement de l'intégralité de la dette de la société Tuniphone pour un montant de 262 723 Dinars et admet ne plus être redevable à la société AeTECH que du reliquat à savoir 195 339 Dinars.

La société TUNIPHONE a déclaré accepter le paiement de sa dette en envers la société AeTECH par le transfert d'une partie de la créance du président du Conseil d'Administration et reconnaît devenir redevable du montant de 262 723 Dinars à Mr. Zoubeir CHAIEB.

- Une nouvelle convention a été autorisée par le conseil d'administration du 03/09/2025 avec effet au 31/12/2024 entre la société Aetech et la société Advanced e-services qui stipule la facturation de charges communes par la société Advanced e-services à la société Aetech sur la base de la consommation réelle de cette dernière. Le montant qui a été passé en charge de l'exercice 2024 par la société Aetech s'élève à D : 35 582 HT.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Opérations réalisées avec la société Tuniphone :

- La société Tuniphone a facturé des charges communes au titre des exercices 2023 et 2024 à la société Aetech au titre de mise à disposition de véhicules pour un montant de D : 144 540 TTC.
- Le compte client Tuniphone présente un solde nul au 31/12/2024 contre un solde de D : 229 042 au 31/12/2023.
- Le compte fournisseur Tuniphone comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2024 totalise un solde nul au 31/12/2024 contre un solde de D : 178 222 au 31/12/2023.

Opérations réalisées avec la société Eco Tech Immobilière :

Le conseil d'administration de la société Aetech du 08/05/2019 a autorisé qu'il y ait un compte courant associé avec la société Ecotech Immobilière. L'affectation de la dette fournisseurs Ecotech en compte courant associé pour un montant de 621 765 DT a été autorisée par le conseil d'administration du 08/04/2022 parmi les opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Le compte courant de la société Ecotech, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève au 31/12/2024 à un montant de D : 912 199.

- La société Advanced e-Technologies a facturé en 2024 à sa filiale Advanced e-Services des charges communes pour un montant de D : 315 000 HT.
- Le compte client Advanced-e-services a été soldé.
- Le compte fournisseur Advanced-e-services comptabilisé par AeTECH au 31 décembre 2024 totalise un solde débiteur de D : 26 354 DT.
- Le compte courant de la société Advanced-e-services, comptabilisé parmi les passifs de AeTECH, s'élève au 31/12/2024 à un montant de D : 854 154.

C. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit à la date du 31 décembre 2024 :

La société a comptabilisé en charge de l'exercice des jetons de présence pour un montant de 26 250 DT brut, c'est-à-dire 3000 dinars net par membre du conseil d'administration. Ce montant a été

proposé par le conseil du 03 septembre 2025 et sera soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le Conseil d'Administration en date du 07 mai 2021 a décidé d'accorder une rémunération de 150 000 annuelle au directeur général. Au titre de l'exercice 2024, La société a comptabilisé en charge de l'exercice 2024 un montant de 152 860 DT au titre de cette rémunération.

Par ailleurs, le conseil d'administration a accordé au directeur général une prime d'intéressement annuelle de 10% sur le résultat brut d'exploitation consolidé.

Au 31/12/2024, le résultat brut d'exploitation consolidé est négatif. Par conséquent, le directeur général ne peut pas bénéficier de cette prime d'intéressement.

Le Conseil d'Administration en date du 07 mai 2021 a décidé d'accorder une rémunération annuelle nette de 100 000 dinars au profit du Président du Conseil d'Administration durant son présent mandat en tant que Président du Conseil. Ce montant s'élève à D : 125 000. Le Président du Conseil bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société de tous les frais et dépenses y afférents.

	<u>Directeur Général</u>		<u>Président du Conseil</u>	
	<u>Charges de l'exercice</u>	<u>Passif au 31/12/2024</u>	<u>Charges de l'exercice</u>	<u>Passif au 31/12/2024</u>
Rémunérations brutes	152 860	92 519	125 000	195 339
Congés à payer	11 066	65 778	0	0

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 14 octobre 2025

Le commissaire aux comptes
Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba
Siège social : Boulevard 14 Janvier – 4039 Sousse

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M Anis MECHMECH (Société Excellence d'Expertise Comptable) et M Abdelaziz KRAMTI (Société Conseil et Audit).

GROUPE MARHABA
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2024
Exprimé en dinar tunisien

ACTIFS

LIBELLES	Notes	31/12/2024	31/12/2023
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations incorporelles	1	38 247 812,279	23 881 787,134
- Amortissements	2	(4 541 807,616)	(3 590 399,042)
Ecart d'acquisition	3	58 092 854,573	55 105 289,635
- Amortissements	4	(14 113 545,681)	(11 476 852,832)
Immobilisations corporelles	5	1 401 330 160,354	1 125 630 836,588
- Amortissements	6	(631 692 401,833)	(546 271 618,261)
Immobilisations financières	7	143 396 548,789	148 824 156,014
Titres mis en équivalence	8	7 698 696,157	6 095 438,607
- Provisions	9	(13 809 811,040)	(21 784 774,997)
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		984 608 505,981	776 413 862,846
Autres actifs non courants	10	31 637 295,728	12 306 184,253
Impôts différés actifs	11	5 173 693,481	10 581 415,267
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		1 021 419 495,190	799 301 462,366
ACTIFS COURANTS			
Stocks	12	121 805 636,287	93 443 848,594
- Provisions	13	(1 277 244,301)	(718 871,626)
Clients et comptes rattachés	14	103 185 292,952	83 702 206,995
- Provisions	15	(21 042 808,448)	(22 139 302,420)
Autres actifs courants	16	55 851 999,030	51 855 158,247
- Provisions	17	(2 884 852,837)	(2 220 647,456)
Placements et autres actifs financiers	18	136 245 785,752	75 746 387,835
- Provisions		(1 000 000,000)	0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	19	75 715 557,094	61 916 367,234
- Provisions	20	(5 830,319)	(5 830,319)
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		466 593 535,210	341 579 317,084
TOTAL DES ACTIFS		1 488 013 030,400	1 140 880 779,450

GROUPE MARHABA
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2024
Exprimé en dinar tunisien

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

LIBELLES	Notes	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital de la société HÔTEL MARHABA	21	847 710,000	847 710,000
Réserves consolidées	22	116 910 624,785	158 363 880,645
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	23	11 635 851,827	15 592 521,999
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		129 394 186,612	174 804 112,643
INTERETS MINORITAIRES			
Capitaux propres part des minoritaires	24	219 719 620,130	235 383 707,458
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	25	50 845 110,769	16 745 110,189
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		399 958 917,511	426 932 930,291
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	26	556 680 146,330	391 930 397,978
Impôts différés passifs	27	983 158,932	19 911 854,805
Provisions	28	15 724 336,314	11 485 172,021
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		573 387 641,576	423 327 424,804
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	29	128 812 403,154	81 085 750,619
Autres passifs courants	30	163 309 427,956	88 599 307,496
Concours bancaires et autres passifs financiers	31	222 544 640,202	120 935 366,240
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		514 666 471,313	290 620 424,355
TOTAL DES PASSIFS		1 088 054 112,889	713 947 849,159
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		1 488 013 030,400	1 140 880 779,450

GROUPE MARHABA
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2024
ETAT DE RESULTAT
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Exprimé en dinar tunisien

LIBELLES	Notes	31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	32	681 671 842,386	511 251 277,295
Autres produits d'exploitation	33	14 569 354,151	11 995 787,430
Production immobilisée	34	29 309,224	5 692,237
Total des produits d'exploitation		696 270 505,761	523 252 756,962
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variations des stocks de produits finis et des encours	35	23 063 117,626	751 458,042
Achats d'approvisionnements consommés	36	(294 622 501,863)	(232 235 674,412)
Charges de personnel	37	(136 767 488,714)	(102 076 557,113)
Dotations aux amortissements et aux provisions	38	(67 253 799,912)	(51 781 105,625)
Autres charges d'exploitation	39	(106 262 656,285)	(67 458 711,541)
Total des charges d'exploitation		(581 843 329,148)	(452 800 590,650)
RESULTAT D'EXPLOITATION		114 427 176,613	70 452 166,312
Charges financières nettes	40	(68 841 603,678)	(41 856 844,612)
Produits des placements	41	47 540 976,289	24 446 799,968
Autres gains ordinaires	42	6 042 348,918	4 432 899,628
Autres pertes ordinaires	43	(18 727 848,744)	(1 826 478,595)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		80 441 049,398	55 648 542,701
Impôt sur les sociétés	44	(16 248 991,082)	(23 680 401,931)
Contributions au profit de l'Etat	45	(3 324 373,864)	(791 017,078)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		60 867 684,453	31 177 123,692
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		0,000	0,000
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		60 867 684,453	31 177 123,692
Quote part du résultat mis en équivalence		1 613 278,143	1 160 508,497
RESULTAT CONSOLIDE NET		62 480 962,596	32 337 632,188
Part du groupe		11 635 851,827	15 592 521,999
Part des minoritaires		50 845 110,769	16 745 110,189

GROUPE MARHABA
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2024
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
Exprimé en dinar tunisien

<u>LIBELLES</u>	<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'exercice (Part du groupe)	11 635 851,827	15 592 521,999
Résultat net de l'exercice (Part des minoritaires)	50 845 110,769	16 745 110,189
Ajustement pour :		
* Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	1 613 278,143	1 160 508,497
* Impôts différés	2 143 927,003	19 095 005,700
* Amortissements et provisions	54 132 736,382	50 593 730,022
* Plus ou moins-values de cessions	12 685 499,826	-2 606 421,033
* Produits des placements	-31 983 863,897	-23 876 311,976
* Pertes et gains de change	-3 146 641,256	-2 585 875,158
* Productions immobilisées et transfert de charges	-11 299 872,143	-9 911 582,200
* Quote-part des subventions d'investissements	-411 883,302	-413 238,549
* Variation des :		
- Stocks	-28 361 787,694	10 380 655,898
- Créances	-19 483 085,957	-12 107 854,401
- Autres actifs courants	-3 996 840,782	-4 169 828,553
- Fournisseurs	47 726 652,535	-9 215 795,603
- Fournisseurs d'immobilisations	-2 454 385,535	1 943 034,932
- Autres passifs courants	74 710 120,460	34 781 131,442
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	<u>148 454 816,377</u>	<u>85 404 791,205</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-109 761 567,725	-54 814 585,289
Décaissements provenant d'acquisition d'autres actifs non courants	-176 992,142	-19 931 165,833
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	396 250,000	233 724,000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-38 078 110,878	-9 503 372,636
Encaissements / décaissements provenant des prêts aux personnels	132 485,342	-1 114 903,169
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	17 588 227,742	13 746 230,466
Encaissements provenant des produits des placements	34 729 423,433	23 876 311,976
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<u>-95 170 284,228</u>	<u>-47 507 760,485</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiements dividendes hors groupe	-4 975 634,246	-10 659 283,249
Encaissements provenant des emprunts	291 362 029,855	155 236 384,889
Remboursements des emprunts	-245 666 384,815	-162 690 134,945
Encaissements suite à l'émission des actions	50 000,000	123 603,378
Encaissements provenant des subventions	277 547,000	411 218,000
Décaissements aux sociétés du groupe non consolidés en 2023	-57 033 429,810	-697 463,237
Encaissements provenant des sociétés de groupe non consolidés en 2023	9 083 363,475	4 577 576,726
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	<u>-6 902 508,541</u>	<u>-13 698 098,438</u>
Incidence de variation de taux de change sur liquidités et équivalents de liquidités	136 160,296	183 695,714
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>	<u>46 518 183,904</u>	<u>24 382 627,996</u>
Trésorerie au début de l'exercice	131 902 336,699	107 519 708,703
Trésorerie à la clôture de l'exercice	178 420 520,603	131 902 336,699

Groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA

Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2024

1. INFORMATION GENERALE

Le groupe MARHABA est un groupe de sociétés touristiques, industrielles, de santés, de promotions immobilières et d'enseignements opérant en Tunisie à travers des domaines d'activités différentes tourisme, santé, industrie de fluor et autres. Le groupe exerce ses activités sur le territoire tunisien et il n'a aucune filiale étrangère.

La société mère du groupe est la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA, qui est une société anonyme ayant une activité touristique. La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA est établie et domiciliée à Sousse.

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA est classée par le CMF comme étant une société faisant appel public à l'épargne.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION

Les états financiers individuels des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2024, arrêtés conformément au système comptable des entreprises, ont servi de base pour l'établissement des états financiers consolidés. Toutefois,

- a) Les états financiers de la SMVDA MRAISSA, V Production, TEJ MARHABA et ECHIFFA IMMOBILIERE n'étant pas disponibles, ces filiales ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2024.
- b) A la date de l'établissement des états financiers consolidés, les sociétés RESIDENCE AMILCAR, Groupe Médical Olivier (GMO), CTDT JAWHARA, SOPIT TOP MARHABA, SPITE ENNEJMA, Olivier Invest SICAF, ECHIFA HOLDING, CTDT PARTICIPATIONS et CARTHAGE SANDS n'ont pas communiqué les procès-verbaux de leurs conseils d'administration qui ont arrêté leurs états financiers clos au 31 décembre 2024.
- c) Les sociétés RESIDENCE AMILCAR, SOPIT TOP MARHABA, SPITE ENNEJMA, Olivier Invest SICAF, ECHIFA HOLDING et CARTHAGE SANDS n'ont pas tenu leurs assemblées générales ordinaires statuant sur l'exercice 2023. Par conséquent, leurs soldes d'ouvertures de l'exercice 2024 ne sont pas approuvés.
- d) L'application du principe comptable de continuité d'exploitation dans la préparation et la présentation des états financiers de la SPITE NEJMA arrêtés au 31/12/2024 n'est pas appropriée. Il existe d'incertitudes de plus en plus grandes qui pèsent sur ladite hypothèse de continuité d'exploitation. Ces doutes découlent essentiellement des constatations et des événements qui suivent :
 - Malgré la série d'augmentations successives du capital social réalisée de 2013 à 2019, la société n'avait pas réussi à monter financièrement le projet de reconstruction ou de reconversion du complexe immobilier & touristique NEJMA-SOUSSE ;
 - En effet, bien que le capital ait été augmenté, de 2010 à 2019, de 9.000.000 de DT à 31.650.000 DT, soit des apports additionnels en fonds propres de 22.650.000 DT, ces

apports renouvelés ont essentiellement servi à régler la dette d'acquisition initiale en principal et intérêts.

Les encours bancaires se présentent au 31/12/2024 en Principal 20.996.000 DT et en Intérêts 4.078.000 DT.

- Les actionnaires directs et principaux du Projet « NEJMA-SOUSSE » qui sont les sociétés « S.T.P.T. Salwa City – Tej Marhaba » et « Echifa Holding » à hauteurs respectives de 48,20% et 50,09% ne seraient pas en capacité de soutenir le service de la dette bancaire.
 - Suite aux arrangements bancaires conduits en période post-covid19 sous forme de rééchelonnement ou de consolidation des encours, la société, en manque de ressources financières propres, doit aujourd'hui faire face à des procédures contentieuses entamées par la BNA et l'Amen Bank. La STB pourrait suivre à la fin de la période de grâce prévue au 31/12/2024.
- e) L'application du principe comptable de continuité d'exploitation dans la préparation et la présentation des états financiers de la SOPIT TOP MARHABA arrêtés au 31/12/2024 n'est pas appropriée. Il existe d'incertitudes de plus en plus grandes qui pèsent sur ladite hypothèse de continuité d'exploitation. Ces doutes découlent essentiellement des constatations et des événements qui suivent :
- La société n'est pas entrée en exploitation depuis sa création et par conséquent, n'a pas réalisé de revenu.
 - Les capitaux propres sont négatifs au 31/12/2024 et au 31/12/2023 pour respectivement -1.605.481 DT et -486.587 DT.
 - Les encours bancaires se présentent au 31/12/2024 en Principal 3.111.000 DT et en Intérêts 1.107.000 DT.
- f) L'application du principe comptable de continuité d'exploitation dans la préparation et la présentation des états financiers de la BUANDERIE CENTRALE DU SAHEL arrêtés au 31/12/2024 n'est pas appropriée. Il existe d'incertitudes de plus en plus grandes qui pèsent sur ladite hypothèse de continuité d'exploitation. Ces doutes découlent essentiellement des constatations et des événements qui suivent :
- La société est en arrêt d'activité création et par conséquent, n'a pas de revenu.
 - Les capitaux propres sont négatifs au 31/12/2024 et au 31/12/2023 pour respectivement -1.719.963 DT et -1.831.178 DT.
 - Les dettes à court terme totalisent 1.991.988 DT au 31/12/2024.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

2.1 Principes de base

Les états financiers consolidés ont été préparés suivant les normes comptables tunisiennes.

Les états financiers consolidés sont préparés selon la convention du coût historique, celle-ci étant modifiée pour tenir compte de :

- La réévaluation de titres de transaction et placements immobiliers.
- La réévaluation des immeubles bâtis et non bâtis de la société SAHRA DOUZ. La réserve spéciale de réévaluation légale inscrite aux capitaux propres est de 9.254.497 dinars.

Conformément aux dispositions du paragraphe 24 de la norme 35 relative aux états financiers consolidés, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être

supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

Conformément aux dispositions du paragraphe 17 de la norme 36 relative aux participations dans les entreprises associées, si, selon la méthode de mise en équivalence, la quote-part de l'investisseur dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, l'investisseur cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où l'investisseur a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise associée afin de remplir les obligations de cette dernière que l'investisseur a garanties ou pour lesquelles il s'est engagé par quelque moyen que ce soit. Si l'entreprise associée enregistre ultérieurement des bénéfices, l'investisseur ne reprend en compte sa quote-part dans ces profits qu'après qu'elle ait dépassé sa quote-part de pertes nettes non prises en compte.

2.2 Participation dans les entreprises sous contrôles exclusifs

Les participations dans les entreprises sous contrôle exclusif sont comptabilisées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société afin de tirer avantage de ses activités.

Il en résulte trois formes du contrôle exclusif :

A/ le contrôle exclusif de droit

Le contrôle exclusif de droit résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre société, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

B/ le contrôle exclusif contractuel

Le contrôle exclusif contractuel existe lorsque le groupe dispose directement ou indirectement :

- Du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres associés,
- Du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société en vertu des statuts ou d'un contrat.

C/ le contrôle exclusif de fait

La société consolidante est présumée exercer un contrôle exclusif de fait sur une autre société lorsque les deux conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Elle dispose directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40% des droits de vote,
- Aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction des droits de vote supérieur à la sienne.

Les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Les transactions inter compagnies, soldes, pertes et profits sur les transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminés. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe.

Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

La liste des filiales du groupe est fournie dans la note n°4. Les principales variations du périmètre de consolidation entre 2024 et 2023 sont présentées dans la note n°2.18 alinéas (e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s).

2.3 Participation dans les entreprises sous influences notables

La participation dans l'entreprise sous influences notables hôtel SALEM est comptabilisée par mise en équivalence.

L'influence notable est celle par laquelle le Groupe a le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de l'existence d'opérations interentreprises importantes ou de liens de dépendance technique.

L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

La comptabilisation par mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation dans l'entreprise sous influence notable.

2.4 Participation dans les entreprises sous contrôles conjoints

La participation dans l'entreprise sous contrôle conjoint SAHRA DOUZ est comptabilisée par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploité en commun par un nombre limité d'actionnaires de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Deux éléments sont essentiels à l'existence d'un contrôle conjoint :

- Aucun associé n'est susceptible à lui seul de pouvoir exercer un contrôle exclusif en imposant ses décisions aux autres.
- Un accord contractuel verbal ou écrit qui prévoit :
 - L'exercice du contrôle conjoint sur l'activité économique de l'entreprise exploitée en commun.
 - L'établissement des décisions qui sont essentielles à la réalisation des objectifs de l'entreprise exploitée en commun et qui nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

La comptabilisation par intégration proportionnelle consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation des intérêts des minoritaires directs.

2.5 Monnaies étrangères

** Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères :*

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

** Autres :*

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les sociétés du Groupe sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date des transactions : les gains et pertes provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat. Les soldes de ces transactions sont convertis aux taux de change de clôture sauf en cas de couverture par des contrats de change à terme où les taux de change contractuels sont alors utilisés.

2.6 Ecarts d'acquisitions

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisitions positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisitions » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées.

Les écarts d'acquisitions négatifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé en déduction des écarts d'acquisitions positifs même lorsque ceux-ci ne concernent pas la même entreprise consolidée et repris en résultat pour compenser les pertes ou les dépenses futures attendues et identifiées dans le plan d'acquisition.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de brevets, de marques et de licences sont immobilisées et amorties sur une période de 3 ans. Les immobilisations incorporelles ne sont pas réévaluées. La valeur comptable nette de chaque immobilisation incorporelle est revue annuellement et ajustée en cas de dépréciation durable le cas échéant.

Le fond commercial étant non amortissable et dans le cadre de l'homogénéisation des méthodes comptables, nous avons annulé l'amortissement y afférent constaté dans les comptes sociaux de MARHABA Belvédère pour 25.000 dinars. Le montant affectant les réserves consolidées est 1.411.293 dinars.

2.8 Placements

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur valeur du marché. La valeur du marché est calculée par référence aux cours de bourse moyens du mois de décembre de l'exercice en question.

Les investissements en actifs immobilisés, à l'exclusion des titres de transaction, sont comptabilisés au coût historique et une provision n'est constatée que lorsqu'il y a dépréciation durable. Dans ce cas, cette dépréciation est constatée en charge sur l'exercice pendant lequel la diminution a été identifiée.

Les augmentations et les diminutions de la valeur comptable des titres de transaction classés à court terme sont constatées dans le compte de résultat.

Lors de la cession d'un placement, la différence entre les produits nets de la vente et la valeur comptable est constatée au compte de résultat.

2.9 Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût. Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Certaines immobilisations corporelles sont réévaluées.

L'amortissement est déterminé linéairement sur la durée d'utilisation estimée.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à l'estimation de son montant recouvrable estimé, elle est ramenée à son montant recouvrable.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable et rentrent dans la détermination du résultat de l'exercice.

2.10 Subventions d'investissement

Les subventions reçues et liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont classées en produits différés dans les dettes à moyen et à long terme et sont rapportées au résultat linéairement sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

2.11 Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût le plus faible du coût historique et de la valeur réalisable nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré (CMP). Le coût des produits finis et des en-cours de production inclut le coût des matières premières, le coût de la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production correspondants, mais exclut les charges d'intérêts. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente estimé dans le cadre de l'activité normale.

2.12 Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée. Une estimation est effectuée pour les créances douteuses sur la base d'une revue des montants dus en fin d'année. Les créances irrécouvrables sont provisionnées au cours de l'année pendant laquelle elles sont identifiées.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes sont inscrites dans le résultat.

2.13 Liquidités et équivalents de liquidités

Pour l'établissement de l'état de flux de trésorerie, les liquidités et les équivalents de liquidités se composent de la caisse, des dépôts à vue dans les banques, des placements en instruments monétaires cotés, nets des découverts bancaires.

2.14 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est probable que la sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

2.15 Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report global fixe pour toutes les différences temporelles provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Les taux d'impôt ayant été retenus sont ceux du droit commun (IS 20% et CSS 1%).

Les principales différences temporelles sont liées à la réévaluation libre de certains actifs à long terme ainsi qu'aux pertes fiscales reportables et amortissements différés.

Les actifs d'impôts différés liés à des pertes reportables et aux amortissements différés non utilisés ne sont comptabilisés que dans la mesure où :

- Il est probable que des futurs bénéfices imposables seront disponibles sur lesquels pourront s'imputer les différences temporelles déductibles.
- Leur récupération ne dépend pas des résultats futurs, autrement dit, s'il existe un montant d'impôt différé passif suffisamment important. Dans ce cas, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont présentés séparément des autres actifs et passifs dans le corps du bilan et dans les notes aux états financiers.

2.16 Constatation des produits

Les ventes sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client, le cas échéant, ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes sur les ventes et des rabais, et après élimination des ventes à l'intérieur du groupe.

2.17 Données comparatives

Le cas échéant, les données comparatives ont été ajustées pour être conformes aux changements de présentation de cette année. En particulier, les données comparatives ont été ajustées ou étendues afin de prendre en compte les dispositions requises par les normes comptables tunisiennes.

2.18 Faits marquants de l'exercice 2024

- a) Les fonds propres au 31 décembre 2024 des filiales SDT DIAR ANDALOUS et STYM KURIAT PALACE sont inférieurs à la moitié du capital social. Les assemblées générales extraordinaires, convoquées dans le cadre de l'article 388 du code des sociétés commerciales, ont décidé la continuité d'exploitation sans régulariser la situation.
- b) Les fonds propres au 31 décembre 2024 des filiales BUANDERIE CENTRALE, CTDT JAWHARA, SOPIT TOP MARHABA, RESIDENCE AMILCAR sont inférieurs à la moitié du capital social. Les assemblées générales extraordinaires devant statuer sur leurs avenir, conformément aux articles 142 et 388 du code des sociétés commerciales, ne sont pas encore convoquées.
- c) Les sociétés faisant l'objet de contrôles fiscaux sont :

- MARHABA : La société a reçu en date du 27/03/2024 le résultat de la vérification approfondie au titre des différents impôts et taxes et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2021.

En date du 7 janvier 2025, La S.H.T.B MARHABA a conclu une conciliation totale avec l'administration fiscale. Il en découle :

- a. Une pénalité fiscale administrative de 5.302 dinars,
- b. Un report d'impôt sur les sociétés au 31/12/2021 de 822.265 dinars,
- c. Un report de TVA au 31/12/2021 de 2.857.809 dinars,
- d. Des pertes reportées et des amortissements différés au 31/12/2021 de 11.522.277 dinars.

- d) Les sociétés ayant reçues des avis de vérifications fiscales sont :
- CTDT JAWHARA : Avis de vérification du 18/12/2024 et portant sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2023,
 - CJO clinique : Avis de vérification du 25/10/2024 et portant sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2023,
 - RESIDENCE AMILCAR : Avis de vérification du 13/02/2024 et portant sur la période du 01/01/2019 au 31/12/2022,
- e) L'augmentation du capital social de la société YABADRA JERBA pour 19.300.000 dinars.
- f) L'augmentation du capital social de la société RESIDENCE AMILCAR pour 8.275.000 dinars.
- g) La libération du reliquat de l'augmentation du capital social de la société ECHIFA HOLDING SOUSCRIT PAR KANTAOUI BAY pour 600.000 dinars.
- h) L'acquisition de 5.000 actions SDT DIAR ANDALOUS pour 950.205 dinars par TOUR KHALEF auprès des actionnaires hors groupe.
- i) L'acquisition de 15.000 actions SDT DIAR ANDALOUS pour 2.615.410 dinars par KANTAOUI BAY auprès des actionnaires hors groupe.
- j) L'acquisition de 904 actions ICF pour 59.811 par ESSALAMA SICAF auprès des actionnaires hors groupe.
- k) L'acquisition de 151.078 actions ITT SHERATON pour 3.728.605 dinars par HOTEL SALEM auprès de MARHABA BEACH.
- l) L'acquisition de 51.516 actions ITT SHERATON pour 1.271.415 dinars par HOTEL SALEM auprès de MARHABA BELVEDERE.
- m) La cession de 40.519 actions ITT SHERATON pour 1.000.009 dinars par MARHABA BELVEDERE aux actionnaires hors groupe.
- n) La cession de 858.000 actions CTDT JAWHARA pour 8.580.000 dinars par ECHIFA HOLDING à CTDT PARTICIPATIONS.
- o) La cession de 402.000 actions CTDT JAWHARA pour 4.020.000 dinars par TEJ MARHABA à CTDT PARTICIPATIONS.
- p) L'acquisition de 134.404 actions SPITE ENNEJMA pour 3.360.100 dinars par ECHIFA HOLDING auprès des actionnaires hors groupe.
- q) La cession de 157.744 actions RESIDENCE AMILCAR pour 473.232 dinars par CTDT JAWHARA à CTDT PARTICIPATIONS.
- r) La souscription au capital social de la société CTDT PARTICIPATIONS de 1.520 actions par ECHIFA HOLDING pour 15.200 dinars.
- s) La souscription au capital social de la société CTDT PARTICIPATIONS de 712 actions par TEJ MARHABA pour 7.120 dinars.
- t) A l'exception de l'activité immobilière, la reprise des autres différents secteurs en 2024 a eu un impact sur les revenus du groupe de 170.420.565 dinars, à savoir :

Activités	31/12/2024	31/12/2023	Variations en valeurs	Variations en %
Activité touristique	465 444 797	322 997 473	142 447 323	28,26%
Activité industrielle	169 862 009	146 579 725	23 282 285	15,88%
Activité de santé	35 958 665	32 459 372	3 499 294	9,43%
Activité immobilière	935 452	1 132 656	-197 203	-17,41%
Activité éducative	9 470 919	8 082 052	1 388 867	17,46%
Total =	681 671 842	511 251 277	170 420 565	33,33%

u) Le périmètre de consolidation a connu courant l'exercice 2024 les variations suivantes :

Sociétés	% de contrôle 2024	% de contrôle 2023	Variation 2024/2023	Méthode de consolidation en 2024	Observations
TEJ Marhaba	0,000%	84,183%	-84,183%	Intégration globale	Hors périmètre en 2024 pour défaut de disponibilité d'informations
ICF	42,140%	42,111%	0,029%	Intégration globale	Achat titres ICF par ESSALAMA SICAF en 2024
CTDT JAWHARA	44,685%	0,000%	44,685%	Intégration globale	Hors périmètre en 2023 pour défaut de disponibilité d'informations
ITT Sheraton Hammamet	43,496%	51,676%	-8,180%	Intégration globale	Vente titres ITT SHERATON HAMMAMET à l'Hors groupe par MARHABA Belvédère en 2024
SOPIT TOP MARHABA	78,431%	98,039%	-19,608%	Intégration globale	Vente titres SOPIT par TEJ MARHABA à ECHIFFA HOLDING en 2024
SPIT ENNEJMA	50,086%	94,036%	-43,950%	Intégration globale	Vente titres SPITE ENNEJMA par TEJ MARHABA à ECHIFFA HOLDING en 2024
Résidence Amilcar	99,998%	0,000%	99,998%	Intégration globale	Hors périmètre en 2023 pour défaut de disponibilité d'informations
SDT HADRUMET DIAR ANDALOUS	98,091%	90,543%	7,547%	Intégration globale	Rachats des titres SDT DIAR ANDALOUS par Tour KHALEF et KANTAOUI BAY dans le cadre des contrats de rétrocession
Echiffa Holding	73,024%	72,762%	0,263%	Intégration globale	Non significatif
Société YABADRA DJERBA	99,979%	92,000%	7,979%	Intégration globale	Augmentation du capital social en 2024
CTDT Participations	30,400%	0,000%	30,400%	Intégration globale	Société consolidée en 2024
CARTHAGE SANDS	87,489%	0,000%	87,489%	Intégration globale	Société consolidée en 2024

L'impact de la variation 2024 du périmètre de consolidation sur les soldes des principales rubriques comprises dans les états financiers consolidés 2024 se présentent comme suit :

	Non consolidé en 2024 (chiffres 2023)	Entrée au périmètre en 2024				
Rubriques	TEJ MARHABA	CTDT Jawhara	Résidence Amilcar	CTDT Participations	Carthage SANDS	Totaux 2024
% de contrôle	84,18%	44,69%	100,00%	30,40%	87,49%	
% d'intérêt	57,43%	6,99%	35,12%	15,65%	30,73%	
<u>Actifs</u>						
Immobilisations incorporelles	-167 575	7 892 022	3 700	0	0	7 895 722
Immobilisations corporelles	-177 593 850	266 999 330	38 273	49 500	80 355 530	347 442 633
Immobilisations financières	-1 541 040	-12 601 250	60 526 768	13 062 280	-79 795 000	-18 807 202
Autres actifs non courants	0	18 811 843	4 425 515	557	1 139 337	24 377 252
Impôts différés actifs	-3 483 267	0	0	0	0	0
Stocks	-7 282 042	1 162 193		0	0	1 162 193
Clients et comptes rattachés	-7 983 821	14 481 405	148 607	0	0	14 630 012
Provisions des clients et comptes rattachés	2 113 245	0	-148 607	0	0	-148 607
Autres actifs courants	-4 855 467	5 196 357	3 670 815	0	216 192	9 083 363
Liquidités et équivalents de liquidités	-1 022 094	6 660 701	1 493	-473 232	1 000	6 189 962
<u>Capitaux propres et Passifs</u>						
Réserves consolidées	-56 779 724	914 832	5 362 464	0	3 504 756	9 782 052
Résultat net de l'exercice (Part du groupe)	10 788 484	24 467 048	1 487 747	244 970	0	26 199 764
Capitaux propres part des minoritaires	-45 548 806	-3 428 228	1 419 798	-34 800	-3 509 756	-5 552 987
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	7 996 071	0	1 419 798	0	0	1 419 798
Emprunts	-628 338	-137 805 037	-12 154 018	0	-556 530	-150 515 585
Impôts différés passifs	-19 148 168	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges	-558 847	-1 800 000	0	0	0	-1 800 000
Fournisseurs et comptes rattachés	-3 598 430	-7 797 206	-2 462 844	-49 902	-1 352 932	-11 662 884
Autres passifs courants	-13 019 530	-42 041 920	-2 191 710	-12 799 800	-2 597	-57 036 027
Concours bancaires et autres passifs financiers	-43 670 438	-61 872 952	-61 465 452	427	0	-123 337 977
<u>Etat de résultat</u>						
Revenus	3 989 991	-45 722 401	0	0	0	-45 722 401
Autres produits d'exploitation	-22 325	-4 117 767	0	-835	-1 137 967	-5 256 569
Achats d'approvisionnements consommés	-464 867	14 217 726	0	0	0	14 217 726
Charges de personnel	-1 661 653	11 422 630	0	0	0	11 422 630
Dotations aux amortissements et aux provisions	-642 968	4 817 597	0	278	0	4 817 875
Autres charges d'exploitation	-265 448	11 788 815	791 878	48 377	1 136 917	13 765 987
Charges financières nettes	-1 010 816	16 579 098	2 115 167	196 165	0	18 890 429
Autres gains ordinaires	26 682	-2 324 881	0	0	0	-2 324 881
Autres pertes ordinaires	-86 539	16 346 985	0	0	0	16 346 985
Impôt sur les sociétés	-16 304 274	99 009	500	0	0	99 509

3. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2024

3.1 Capitaux propres consolidés – part Groupe

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Capital	847 710	847 710
Réserves consolidées	116 910 625	158 363 881
Résultat de l'exercice – part du Groupe	11 635 852	15 592 522
Capitaux propres à la fin de l'exercice	<u>129 394 187</u>	<u>174 804 113</u>

Les capitaux propres consolidés part du groupe 2024 se présentent comme suit :

Sociétés	Capital de la société mère	Réserves consolidées	Résultats consolidés
Hôtel MARHABA	847 710	15 287 161	1 094 580
Tour KHALEF		27 067 362	6 875 738
Marhaba Palace		34 045 396	4 172 025
MARHABA RESORT Holding		-22 942	53 508
KANTAOUI BAY		-1 954 472	2 524 562
ESSALAMA SICAF		1 811 672	1 287 703
Marhaba Beach		43 253 676	-859 980
Marhaba Belvédère		-3 519 320	3 979 399
SOHOTO Salem		6 605 325	1 613 278
ICF		13 889 434	4 961 905
Buanderie Centrale		-2 667 617	111 214
SAHRA DOUZ		-274 521	-27 031
Groupe Médical les Oliviers		-5 990 358	-3 386 863
IRM		-389 560	269 731
CTDT JAWHARA		-914 832	-24 467 048
Sheraton Hammamet		4 447 547	2 093 553
SOPIT- TOP Marhaba		-3 224 498	-380 984
SPIT ENNEJMA		-142 825	-353 549
Cliniques JAWHARA d'Ophtalmologie		114 429	188 809
Tunisie PETROLUIM		283 835	14 147
Résidence Amilcar		-5 362 464	-1 487 747
Les Sables d'Or		1 233 815	124 212
SDT HADRUMET		-7 987 805	4 199 251
Olivier Invest SICAF		106 569	-1 187
Echiffa Holding		12 590 016	4 019 895
TDM		1 749	40 443
Tours Yasmine Monastir		-6 465 312	6 534 552
Lycée français international de Sousse		-1 410 155	-350 646
Société YABADRA DJERBA		0	-966 583
Sté Marhaba Promotion Tour du Lac		4 076	3 934
CTDT Participations		0	-244 970
Carthage SANDS		-3 504 756	0
Total =	847 710	116 910 625	11 635 852

3.2 Intérêts minoritaires

	2024	2023
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	219 719 620	235 383 707
Intérêts minoritaires dans le résultat	50 845 111	16 745 110
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	<u>270 564 731</u>	<u>252 128 817</u>

Les détails des intérêts minoritaires 2024 se présentent comme suit :

Sociétés	Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres	Intérêts des minoritaires dans les résultats
Tour KHALEF	18 633 849	4 629 944
Marhaba Palace	57 822 915	6 795 479
MARHABA RESORT Holding	8 896	242
KANTAOUI BAY	0	3 280 843
ESSALAMA SICAF	7 052 900	1 695 125
Marhaba Beach	19 931 984	-392 991
Marhaba belvédère	7 047 431	6 978 299
ICF	70 159 363	16 631 538
Buanderie Centrale	-2 561	0
IRM	-86 563	476 863
CTDT JAWHARA	3 428 228	0
Sheraton Hammamet	19 921 693	8 032 342
Cliniques JAWHARA d'Ophtalmologie	2 459 918	797 867
Tunisie PETROLUIM	671 809	33 311
Résidence Amilcar	-1 419 798	-1 419 798
Les Sables d'Or	4 062 564	217 711
SDT HADRUMET	-5 610 501	0
Olivier Invest SICAF	105 620	-1 121
Echiffa Holding	12 106 143	3 790 939
TDM	193 540	108 813
Tours Yasmine Monastir	-4 061 811	0
Lycée français international de Sousse	2 952 421	-819 969
Société SYM Real ESTATE	4 000	0
Hôtel Syrine el Monastir	4 000	0
Société YABADRA DJERBA	4 000	0
Sté Marhaba Promotion Tour du Lac	785 025	9 674
CTDT Participation	34 800	0
Carthage SANDS	3 509 756	0
Total =	219 719 620	50 845 111

3.3 Chiffre d'affaires par société

L'augmentation de 33,33% se détaille par filiale comme suit :

SOCIETE	31/12/2024	31/12/2023	Variations en valeurs	Variations en %
HÔTEL MARHABA	32 588 192	25 191 574	7 396 618	29,36%
HÔTEL TOUR KHALEF	56 966 341	43 109 482	13 856 859	32,14%
HÔTEL MARHABA PALACE	25 752 474	21 540 450	4 212 024	19,55%
HÔTEL KANTAOUI BAY	40 301 173	34 633 024	5 668 149	16,37%
HÔTEL TEJ MARHABA	0	3 989 991	-3 989 991	-100,00%
HÔTEL MARHABA BEACH	50 283 759	30 673 791	19 609 968	63,93%
HÔTEL MARHABA BELVEDERE	59 776 134	51 058 503	8 717 631	17,07%
SOCIETE ICF	169 862 009	146 579 725	23 282 285	15,88%
HÔTEL SAHRA DOUZ	1 032 184	685 199	346 986	50,64%
GROUPE MÉDICAL LES OLIVIERS	25 474 552	22 659 657	2 814 895	12,42%
IRM	2 983 356	2 874 953	108 404	3,77%
CTDT. JAWHARA	45 722 401	0	45 722 401	100,00%
SHERATON HAMMAMET	40 596 412	34 200 956	6 395 456	18,70%
SPIT ENNEJMA	238 601	229 942	8 658	3,77%
CLINIQUE JAWHARA D'OPHTALMOLOGIE	5 524 458	5 126 541	397 917	7,76%
LES SABLES D'OR	935 452	1 132 656	-197 203	-17,41%
SDT HADRUMET	40 939 046	35 302 068	5 636 977	15,97%
TDM	1 976 299	1 798 221	178 078	9,90%
SOCIETE TOURISTIQUE YASMINE MONASTIR	50 482 125	42 382 493	8 099 632	19,11%
LYCÉE FRANCAIS INTERNATIONAL SOUSSE	9 470 919	8 082 052	1 388 867	17,18%
SOCIETE YABADRA DJERBA	20 765 956	0	20 765 956	100,00%
TOTAL =	681 671 842	511 251 277	170 420 565	33,33%

4. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés	% de contrôle 2024	% d'intérêt 2024	Méthode de consolidation en 2024
Hôtel MARHABA	100,000%	100,000%	Intégration globale
Tour KHALEF	59,760%	59,760%	Intégration globale
Marhaba Palace	54,671%	38,040%	Intégration globale
MARHABA RESORT Holding	99,550%	99,550%	Intégration globale
KANTAOUI Bay	66,650%	43,486%	Intégration globale
ESSALAMA SICAF	76,298%	43,171%	Intégration globale
Marhaba Beach	92,780%	68,635%	Intégration globale
Marhaba belvédère	68,047%	36,316%	Intégration globale
SOHOTO Salem	41,247%	24,406%	Mise en équivalence
ICF	42,140%	22,979%	Intégration globale
Buanderie Centrale	99,860%	99,860%	Intégration globale
SAHRA DOUZ	39,488%	28,421%	Intégration proportionnelle
Groupe Médicale les Oliviers	92,353%	47,537%	Intégration globale
IRM	76,000%	36,128%	Intégration globale
CTDT JAWHARA	44,685%	6,991%	Intégration globale
Sheraton Hammamet	43,496%	20,675%	Intégration globale
SOPIT TOP MARHABA	78,431%	46,664%	Intégration globale
SPIT ENNEJMA	50,086%	25,777%	Intégration globale
Cliniques JAWHARA d'Ophtalmologie	40,255%	19,136%	Intégration globale
Tunisie PETROLUIM	80,556%	29,810%	Intégration globale
Résidence Amilcar	99,998%	35,122%	Intégration globale
Les Sables d'Or	90,500%	36,327%	Intégration globale
SDT HADRUMET	98,091%	55,840%	Intégration globale
Olivier Invest SICAF	99,951%	51,441%	Intégration globale
Echiffa Holding	73,024%	51,466%	Intégration globale
TDM	57,000%	27,096%	Intégration globale
Tours Yasmine Monastir	59,510%	34,709%	Intégration globale
Ecole française	51,923%	29,954%	Intégration globale
Société SYM Real ESTATE	99,897%	40,687%	Intégration globale
Société Syrine Hammamet	92,000%	40,969%	Intégration globale
Société YABADRA DJERBA	99,979%	48,592%	Intégration globale
Ste Marhaba Promotion Tour. Lac	94,833%	28,908%	Intégration globale
CTDT Participation	30,400%	15,646%	Intégration globale
CARTHAGE SANDS	87,489%	30,728%	Intégration globale

GROUPE MARHABA
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2024

NOTES AUX ACTIFS

NOTES	31/12/2024	31/12/2023
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 247 812,279	23 881 787,134
Concessions de marques, brevets, licences	455 449,595	435 621,805
Logiciels	4 833 266,281	4 252 722,436
Fonds commercial	31 523 713,782	18 911 388,093
Immobilisations incorporelles en cours	1 435 382,621	282 054,800
2. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(4 541 807,616)	(3 590 399,042)
Concessions de marques, brevets, licences	(439 709,636)	(435 621,804)
Logiciels	(4 102 097,980)	(3 154 777,238)
3. ECARTS D'ACQUISITIONS	58 092 854,573	55 105 289,635
Ecarts d'acquisitions	58 092 854,573	55 105 289,635
4. AMORTISSEMENTS ECARTS D'ACQUISITIONS	(14 113 545,681)	(11 476 852,832)
Amortissements des écarts d'acquisitions	(14 113 545,681)	(11 476 852,832)
5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 401 330 160,354	1 125 630 836,588
Terrains	301 989 971,537	246 285 673,074
Constructions	570 009 680,758	411 836 197,139
Installations techniques, matériel et outillages	400 346 375,792	346 885 406,386
Matériel de transport	5 240 987,388	4 671 417,183
Installations générales, agencements et aménagements	93 996 782,700	90 514 505,889
Equipements de bureau et matériel informatique	22 544 201,835	12 379 545,696
Emballages commerciaux identifiables	1 771,834	1 771,834
Immobilisations corporelles encours	6 177 715,774	12 573 577,362
Avances et acomptes versés sur immobilisations cor	405 374,931	10 000,000
Immobilisations à statut juridique particulier	617 297,806	472 742,024
6. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(631 692 401,833)	(546 271 618,261)
Constructions	(242 213 513,174)	(215 128 284,002)
Installations techniques, matériel et outillages	(317 504 185,360)	(260 005 726,423)
Matériel de transport	(4 205 674,764)	(3 628 493,559)
Installations générales, agencements et aménagements	(53 269 733,117)	(58 501 385,306)
Equipements de bureau et matériel informatique	(13 999 136,341)	(8 571 582,025)
Emballages commerciaux identifiables	(1 771,834)	(1 771,834)
Amortissements des immobilisations à statut juridique particulier	(498 387,243)	(434 375,112)
7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	143 396 548,789	148 824 156,014
Titres de participations	132 978 566,161	145 879 415,386
Créances rattachées à des participations	7 314 966,000	0,000
Titres immobilisés	200 000,000	0,000
Prêts au personnel	1 295 610,855	1 428 096,197
Dépôts et cautionnements versés	1 607 405,773	1 516 644,431
8. TITRES MIS EN EQUIVALENCE	7 698 696,157	6 095 438,607
Titres mis en équivalence	7 698 696,157	6 095 438,607
9. PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(13 809 811,040)	(21 784 774,997)
Provisions pour dépréciation des participations	(13 804 281,040)	(21 779 244,997)
Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières	(5 530,000)	(5 530,000)

10. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	31 637 295,728	12 306 184,253
Frais préliminaires	11 686 115,618	12 283 788,187
Charges à répartir	19 951 180,110	17 822,002
Frais d'émission et primes de remboursement des emprunts	0,000	4 574,064
11. IMPOTS DIFFERES ACTIFS	5 173 693,481	10 581 415,267
Impôts différés actifs	5 173 693,481	10 581 415,267
12. STOCKS	121 805 636,287	93 443 848,594
Matières premières et fournitures liées	39 817 779,119	23 565 935,352
Autres approvisionnements	44 720 384,368	16 209 132,153
Stocks de terrains	25 238 851,830	24 992 306,023
Stocks de produits finis	12 028 620,970	21 476 475,066
Stocks d'appartements	0,000	7 200 000,000
13. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS	(1 277 244,301)	(718 871,626)
Provisions pour dépréciation des matières premières	(457 584,675)	(595 925,199)
Provisions pour dépréciation des produits finis	(819 659,626)	(122 946,427)
14. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	103 185 292,952	83 702 206,995
Clients ordinaires	78 500 052,966	57 569 223,660
Clients, effets à recevoir	577 639,569	1 218 403,511
Clients douteux ou litigieux	20 210 004,081	21 697 638,271
Clients, produits non encore facturés	3 897 596,336	3 216 941,553
15. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS	(21 042 808,448)	(22 139 302,420)
Provisions clients douteux ou litigieux	(21 042 808,448)	(22 139 302,420)
16. AUTRES ACTIFS COURANTS	55 851 999,030	51 855 158,247
Fournisseurs débiteurs	5 010 904,019	4 773 809,677
Personnel, avances et acomptes	378 268,862	244 242,462
Opérations particulières avec l'Etat, les collectivités locales	0,000	1 955 073,733
Etat, acomptes provisionnels	5 954 805,403	11 820 395,117
Taxes sur le chiffre d'affaires déductible	19 305 863,094	13 990 562,373
Etat, produits à recevoir	1 390,398	1 944,759
Groupe	10 430 772,579	10 989 794,561
Créances sur cessions de valeurs mobilières de placements	750 000,000	750 000,000
Autres comptes débiteurs divers	12 966 633,244	6 250 375,041
Produits à recevoir	571 842,867	409 510,057
Compte d'attente	29 105,659	179 819,688
Charges constatées d'avance	452 412,904	489 630,779
17. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS	(2 884 852,837)	(2 220 647,456)
Provisions pour dépréciation des comptes de groupe	(350 000,000)	(350 000,000)
Provisions pour dépréciation des comptes débiteurs	(2 534 852,837)	(1 870 647,456)
18. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	136 245 785,752	75 746 387,835
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	355 565,807	169 021,692
Actions	6 090 024,782	9 587 784,946
Obligations	4 357 970,339	2 473 448,708
Bons du trésor et bons de caisse à court terme	108 486 024,682	45 989 557,018
Autres placements courants et créances assimilées	16 956 200,142	17 526 575,471

19. PROVISIONS POUR PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	(1 000 000,000)	0,000
Provisions pour placements et autres actifs financiers	(1 000 000,000)	0,000
20. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	75 715 557,094	61 916 367,234
Valeurs à l'encaissement	7 632 651,012	5 150 381,440
Banques	66 558 736,288	55 190 169,334
C.C.P.	3 523,120	3 523,120
Caisses	1 520 646,674	1 342 699,796
Régies d'avances et d'accréditifs	0,000	229 593,544
21. PROVISIONS POUR LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	(5 830,319)	(5 830,319)
Provisions pour liquidités et équivalents de liquidités	(5 830,319)	(5 830,319)

GROUPE MARHABA
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2024

NOTES AUX CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

NOTES	31/12/2024	31/12/2023
21. CAPITAL DE LA SOCIETE MERE	847 710,000	847 710,000
Capital social	847 710,000	847 710,000
22. RESERVES CONSOLIDEES	116 910 624,785	158 363 880,645
Réserves consolidées	116 910 624,785	158 363 880,645
23. RESULTAT NET DE L'EXERCICE (part du groupe)	11 635 851,827	15 592 521,999
Résultat net de l'exercice part du groupe	11 635 851,827	15 592 521,999
24. CAPITAUX PROPRES DES MINORITAIRES	219 719 620,130	235 383 707,458
Capitaux propres part des minoritaires	219 719 620,130	235 383 707,458
25. RESULTAT NET DE L'EXERCICE (part des minoritaires)	50 845 110,769	16 745 110,189
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	50 845 110,769	16 745 110,189
26. EMPRUNTS	556 680 146,330	391 930 397,978
Emprunts obligataires	0,000	52 022,986
Emprunts auprès des établissements financiers	515 667 061,019	339 943 775,579
Emprunts auprès d'autres établissements financiers	556 530,000	161 959,329
Dépôts et cautionnements reçus	17 463,255	645 801,333
Autres emprunts et dettes	40 439 092,056	51 126 838,751
27. IMPOTS DIFFERES PASSIFS	983 158,932	19 911 854,805
Impôts différés passifs	983 158,932	19 911 854,805
28. PROVISIONS	15 724 336,314	11 485 172,021
Provisions pour risques	4 257 371,910	2 074 518,049
Provisions pour retraites et obligations similaires	3 461 323,670	2 958 958,813
Provisions d'origine réglementaire	0,000	374 627,379
Provisions pour impôts	1 891 428,122	1 891 428,122
Provisions pour renouvellement des immobilisations	6 114 212,612	4 185 639,658
29. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	128 812 403,154	81 085 750,619
Fournisseurs d'exploitation	91 279 602,926	57 204 182,037
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	19 373 649,458	9 938 368,687
Fournisseurs d'immobilisations	10 180 561,494	7 636 068,035
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	1 312 763,454	1 165 777,036
Fournisseurs, factures non parvenues	6 665 825,822	5 141 354,825
30. AUTRES PASSIFS COURANTS	163 309 427,956	88 599 307,496
Clients créditeurs	25 028 038,690	13 559 955,325
Personnel, rémunérations dues	6 336 045,261	6 415 735,391
Personnel, dépôts	116 128,112	92 417,336
Personnel, charges à payer	2 048 423,886	2 773 524,797
Personnel, provisions pour congé payé	3 768 353,716	3 250 378,116

Etat, impôts et taxes retenues à la source	2 032 958,928	3 764 016,707
Etat, impôts à liquider	7 649 027,001	5 980 076,481
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser	274 917,211	1 604 193,589
Autres impôts, taxes et versements assimilés	6 601 754,492	6 621 637,572
Groupe	5 084 827,197	402 000,000
Associés, comptes courants	16 049 337,137	1 334 918,007
Associés, dividendes à payer	2 686 444,681	2 231 122,781
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 465 645,418	10 781 023,085
Autres comptes créditeurs divers	58 373 957,855	16 949 849,630
Diverses charges à payer	11 364 890,314	9 725 768,659
Produits constatés d'avance	511 202,755	918 544,682
Provisions courantes pour risques et charges	3 917 475,303	2 194 145,340
31. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	222 544 640,202	120 935 366,240
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	9 113 329,900	8 191 411,418
Echéances à moins d'un an sur emprunts non courants	119 969 119,694	89 921 163,105
Concours bancaires courants	4 085 365,856	588 010,898
Emprunts échus et impayés	14 640 812,414	9 482 231,849
Intérêts courus	41 195 190,097	6 992 130,600
Banques	33 540 822,241	5 760 418,370

GROUPE MARHABA
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31/12/2024

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

NOTES	31/12/2024	31/12/2023
32. REVENUS	681 671 842,386	511 251 277,295
Ventes de produits finis	162 945 459,856	144 317 660,291
Ventes de produits intermédiaires	2 753 633,775	439,673
Ventes de produits résiduels	790 877,788	273 151,132
Etudes et prestations de services	512 153 639,480	360 988 693,988
Produits des activités annexes	2 225 335,184	4 622 694,634
Ventes de terrains	935 452,280	1 132 655,715
RRR accordés par l'entreprise	(132 555,977)	(84 018,138)
33. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	14 569 354,151	11 995 787,430
Redevances pour concessions, brevets, marques, procédés, droits et valeurs similaires	63 937,642	33 035,172
Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	3 184,470	1 857,742
Jetons de présence et rémunération d'administrateurs, gérants	11 000,000	16 500,000
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable	6 275,761	0,000
Quote-part des subventions d'investissements inscrites au résultat de l'exercice	411 883,302	413 238,549
Subventions d'exploitation	529 139,446	617 835,084
Reprises sur amortissements et sur provisions	2 273 370,611	1 007 430,920
Transfert de charges	11 270 562,919	9 905 889,963
34. PRODUCTION IMMOBILISEE	29 309,224	5 692,237
Immobilisations corporelles	29 309,224	5 692,237
35. VARIATION DES STOCKS PRODUITS FINIS ET ENCOURS	23 063 117,626	751 458,042
Variation des stocks de produits finis et des encours de production	23 063 117,626	751 458,042
36. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	(294 622 501,863)	(232 235 674,412)
Achats de matières premières et fournitures	(115 228 825,053)	(75 882 418,001)
Achats des autres approvisionnements consommés	(128 236 880,257)	(90 012 448,880)
Achats d'études et de prestations de services	(22 310 867,660)	(14 978 583,547)
Achats de petits matériels, équipements et travaux	(90 963,960)	(84 740,242)
Achats non stockés de matières et fournitures	(46 854 082,495)	(33 604 278,073)
Achats liés à une modification comptable	116 548,049	18 521,369
Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	71 809,373	47 466,772
Variation des stocks de matières et fournitures	21 007 309,704	(17 434 162,374)
Variation des stocks des autres approvisionnements	(3 096 549,564)	(305 031,437)
37. CHARGES DU PERSONNEL	(136 767 488,714)	(102 076 557,113)
Salaires et compléments de salaires	(105 314 119,380)	(80 319 116,112)
Appointements et compléments d'appointements	(6 442 330,288)	(5 159 620,478)
Charges connexes aux salaires, appointements et rémunérations	(3 950 600,213)	(849 978,040)
Charges sociales	(18 432 283,984)	(13 476 640,193)
Charges de personnel liés à une modification comptable	41 815,781	(120 421,436)

Autres charges du personnel et autres charges sociales	(2 669 970,631)	(2 150 780,854)
38. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	(67 253 799,912)	(51 781 105,625)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(64 617 107,063)	(49 144 412,776)
Dotations aux amortissements de l'écart d'acquisition	(2 636 692,849)	(2 636 692,849)
39. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(106 262 656,285)	(67 458 711,541)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	(4 261 646,009)	(2 523 734,249)
Autres impôts, taxes et versements assimilés	(13 075 836,718)	(6 344 941,653)
Sous-traitance générale	(7 396 684,633)	(5 126 173,286)
Locations	(2 945 574,579)	(392 834,812)
Entretiens et réparations	(9 936 939,363)	(6 511 094,303)
Primes d'assurances	(1 532 134,056)	(1 861 281,612)
Etudes, recherches et divers services extérieurs	(3 833 201,338)	(2 714 380,771)
Personnel extérieur à l'entreprise	(612 834,208)	(339 086,147)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(40 757 084,720)	(29 082 933,248)
Publicité, publications, relations publiques	(7 879 508,875)	(2 662 202,475)
Transport de biens et transports collectifs du personnel	(5 629 742,411)	(3 618 433,462)
Déplacements, missions et réceptions	(2 293 097,278)	(2 036 998,474)
Frais postaux et frais de télécommunication	(890 345,418)	(691 114,540)
Services bancaires et assimilés	(2 762 665,979)	(2 425 200,855)
Autres services extérieurs liés à une modification comptable	(329 321,977)	(324 960,604)
Redevances pour concessions de marques, brevets, licences et procédés	(1 249 069,249)	0,000
Jetons de présence	(831 375,000)	(719 283,250)
Pertes exceptionnelles	(28 053,420)	(78 229,999)
Charges diverses ordinaires liées à une modification comptable	(17 541,054)	(5 827,802)
40. CHARGES FINANCIERES NETTES	(68 841 603,678)	(41 856 844,612)
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	(2 979 428,396)	(414 304,794)
Charges d'intérêts	(74 053 606,832)	(44 666 570,267)
Pertes de changes	(4 354 530,633)	(3 614 954,613)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	0,000	(130 573,050)
Revenus des autres créances	2 488 660,042	742 380,750
Escomptes obtenus	24 475,320	2 586,106
Gains de changes	7 501 171,889	6 200 829,771
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	2 531 654,932	23 761,485
41. PRODUITS DE PLACEMENTS	47 540 976,289	24 446 799,968
Revenus des titres de participations	20 696 438,611	19 693 231,887
Produits des autres immobilisations financières	1 189 121,465	613 796,709
Revenus de valeurs mobilières de placements	7 566 648,889	3 545 521,895
Reprises sur provisions des éléments financiers	18 088 767,324	594 249,477
42. AUTRES GAINS ORDINAIRES	6 042 348,918	4 432 899,628
Produits nets sur cessions d'immobilisations et autres gains sur éléments non récurrents	6 042 348,918	4 432 899,628
43. AUTRES PERTES ORDINAIRES	(18 727 848,744)	(1 826 478,595)
Charges nettes sur cessions d'immobilisations et autres pertes sur éléments non récurrents	(18 727 848,744)	(1 826 478,595)
44. IMPOTS SUR LES SOCIETES	(16 248 991,082)	(23 680 401,931)
Impôts sur les sociétés	(16 248 991,082)	(23 680 401,931)
45. CONTRIBUTIONS AU PROFIT DE L'ETAT	(3 324 373,864)	(791 017,078)

Contribution sociale de solidarité et contribution conjoncturelle au profit du budget de l'Etat	(3 324 373,864)	(791 017,078)
---	-----------------	---------------

Sté Conseil et Audit

35, avenue Alain Savary, 1002 Tunis
Tél : 71 791 885 – 71 289 864

Sté Excellence d'expertise comptable

Appart B 31, Immeuble BADER, Route de Tunis,
Tél : 73 278 057
E-mail : infos.2ec@gmail.com

**GROUPE DE LA SOCIETE HOTELIERE TOURISTIQUE
ET BALNEAIRE MARHABA**

**Rapport des commissaires aux comptes sur les états
financiers consolidés clos au 31 décembre 2024**

**Mesdames et Messieurs les actionnaires de la
Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA,**

Rapport d'audit des états financiers consolidés

Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 399.958.918 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 62.480.963 DT.

A notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section "Fondement de l'opinion avec réserves" de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves, à savoir :

1. A la date de la rédaction du présent rapport, les sociétés RESIDENCE AMILCAR, Groupe Médical Olivier (GMO), CTDJ JAWHARA, SOPIT TOP MARHABA, SPITE ENNEJMA, Olivier Invest SICAF, ECHIFA HOLDING, CTDJ PARTICIPATIONS et CARTHAGE SANDS ne nous ont pas communiqués les procès-verbaux de leurs conseils d'administration qui ont arrêté leurs états financiers clos au 31 décembre 2024 et les rapports des commissaires aux comptes y afférents.

2. Les états financiers de la SMVDA MRAISSA, V Production, TEJ MARHABA et ECHIFFA IMMOBILIERE n'étant pas disponibles, ces filiales ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2024.
3. Les sociétés RESIDENCE AMILCAR, SOPIT TOP MARHABA, SPITE ENNEJMA, Olivier Invest SICAF, ECHIFA HOLDING et CARTHAGE SANDS n'ont pas tenu leurs assemblées générales ordinaires statuant sur l'exercice 2023. Par conséquent, leurs soldes d'ouvertures de l'exercice 2024 ne sont pas approuvés.
4. Les procès-verbaux d'augmentations des capitaux sociaux ayant eu lieu en 2023 des sociétés OLIVIER INVEST SICAF et ECHIFA HOLDING pour respectivement 9.217.000 dinars et 1.200.000 dinars ne nous ont pas été communiqués.
5. Le contrat d'achat et le certificat d'enregistrement en bourse, relatifs à l'acquisition par ECHIFA HOLDING auprès de la CTKD de 297.535 actions GROUPE MEDICAL OLIVIER (30,67% du capital), ne nous ont pas été communiqués.
6. Les avis d'opérés et les certificats d'enregistrement en bourse des acquisitions faites par la CTDT Participations et se rapportant aux 1.260.124 actions CTDT JAWHARA et 157.744 actions Résidence AMILCAR ne nous ont pas été communiqués.
7. Les avis d'opérés et les certificats d'enregistrement en bourse des acquisitions faites par ECHIFA HOLDING et se rapportant aux 134.404 actions SPITE ENNEJMA ne nous ont pas été communiqués.

Observations sur les obligations légales

Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers consolidés N° 2.18 - alinéas (a et b) stipulant que les états financiers au 31 décembre 2024 des filiales SDT DIAR ANDALOUS, STYM KURIAT PALACE, BUANDERIE CENTRALE, CTDT JAWHARA, RESIDENCE AMILCAR et SOPIT TOP MARHABA font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social. Par conséquent, elles sont tenues de régulariser leurs situations conformément aux dispositions des articles 388 et 142 du code des sociétés commerciales.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Observations sur l'incertitude liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers consolidés N° 2 - alinéa (d, e, f) stipulant que l'application du principe comptable de continuité d'exploitation dans la préparation et la présentation des états financiers de la SPITE NEJMA, de la SOPIT TOP MARHABA et de la BUANDERIE CENTRALE DU SAHEL arrêtés au 31/12/2024 n'est pas approprié. Il existe des incertitudes qui pèsent sur ladite hypothèse de continuité d'exploitation.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres observations

1. Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers consolidés N° 2.18 - alinéa (d) stipulant que des filiales font l'objet de contrôles fiscaux, à savoir :
 - CTDT JAWHARA pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2023,
 - CJO clinique pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2023,
 - RESIDENCE AMILCAR pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2022.

2. Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers consolidés N° 2.18 - alinéa (u) mentionnant l'impact sur les rubriques des états financiers consolidés des entrées et sorties du périmètre de consolidation courant l'exercice 2024.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de

fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 28 juin 2025

Les Commissaires aux Comptes

Sté Excellence d'expertise comptable,
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie

ANIS MECHMECH

Sté Conseil et Audit,
Inscrite au tableau de l'ordre des experts-
comptables de Tunisie

Abdelaziz KRAMTI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Advanced e-Technologies S.A « AeTECH »

Siège social : ZI Ariana, Aéroport - 03, rue des métiers, la Charguia II

La société AeTECH publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 11 Novembre 2025. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes Mr Nouredine Ben Arbia (Horwath ACF).

Etats Financiers Consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024

BILAN Consolidé Groupe AeTECH (Exprimé en Dinars Tunisien)

Arrêté au 31 décembre

Actifs	Notes	2024	2023	Variation
<u>Actifs Non courants</u>				
<u>Actifs Immobilisés</u>				
Immobilisations incorporelles		453 398	453 398	0
Amt : Immobilisations incorporelles		(448 901)	(446 061)	(2 840)
	1	4 497	7 337	(2 840)
Immobilisations corporelles		2 359 569	2 312 496	47 073
Amt : Immobilisations corporelles		(2 134 915)	(2 067 883)	(67 032)
	1	224 654	244 613	(19 959)
Immobilisations financières		253 466	251 566	1 900
Prov : Immobilisations financières		(237 038)	(237 038)	0
	2	16 428	14 528	1 900
Total des actifs immobilisés		245 579	266 477	(20 899)
Total des actifs non courants		245 579	266 477	(20 899)
<u>Actifs courants</u>				
Stocks		1 151 734	1 177 078	(25 344)
Prov : Stocks		(682 346)	(682 346)	0
	3	469 388	494 733	(25 344)
Clients et comptes rattachés		4 832 122	5 005 234	(173 112)
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 914 155)	(1 880 327)	(33 828)
	4	2 917 967	3 124 907	(206 940)
Autres actifs courants		952 951	1 006 466	(53 515)
Prov : Autres actifs courants		(119 959)	(107 752)	(12 207)
	5	832 992	898 714	(65 722)
Liquidités et équivalents de liquidités	6	17 727	195 408	(177 681)
Total des actifs courants		4 238 074	4 713 762	(475 687)
Total des actifs		4 483 653	4 980 239	(496 586)

BILAN Consolidé
Groupe AeTECH
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Arrêté au 31 décembre

Capitaux propres et Passifs	Notes	2024	2023	Variation
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		2 223 334	2 223 334	0
Réserves consolidés		(9 669 433)	(8 188 846)	(1 480 587)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(7 446 099)	(5 965 512)	(1 480 587)
<u>Résultat consolidé</u>		<u>(714 137)</u>	<u>(1 413 801)</u>	<u>699 664</u>
Total des capitaux propres	7	(8 160 236)	(7 379 313)	(780 923)
<u>Passifs</u>				
Passifs non courants				
Provisions pour risques et charges	8	51 821	51 821	0
Emprunts et dettes assimilées	9	103 937	151 831	(47 895)
Autres passifs non courants		50 425	102 001	(51 576)
Total des passifs non courants		206 182	305 653	(99 471)
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	10	2 685 893	3 704 371	(1 018 478)
Autres passifs courants	11	5 211 362	4 839 884	371 478
Concours bancaires et autres passifs financiers	12	4 540 452	3 509 644	1 030 808
Total des passifs courants		12 437 707	12 053 899	383 808
Total des passifs		12 643 889	12 359 552	284 337
Total des capitaux propres et des passifs		4 483 653	4 980 239	(496 586)

Etat de résultat Consolidé
Groupe AeTECH
(Exprimé en Dinars Tunisien)

		Arrêté au 31 décembre		
	Notes	2024	2023	Variation
Produits d'exploitation				
Produits d'exploitation	13	4 588 790	6 233 598	(1 644 808)
Autres produits d'exploitation	14	0	38 181	(38 181)
Total des produits d'exploitation		4 588 790	6 271 779	(1 682 989)
Charges d'exploitation				
Achats consommés	15	2 880 734	4 720 861	(1 840 127)
Charges de personnel	16	985 366	1 204 654	(219 288)
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	115 906	200 635	(84 729)
Autres charges d'exploitation	18	920 269	872 257	48 012
Total des charges d'exploitation		4 902 275	6 998 407	(2 096 132)
Résultat d'exploitation		(313 485)	(726 628)	413 143
Charges financières nettes	19	(358 282)	(484 458)	126 176
Produits des placements		0	0	0
Autres gains ordinaires	20	1 490	2 149	(659)
Autres pertes ordinaires	21	(7 152)	(108 795)	101 643
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(677 429)	(1 317 732)	640 303
Impôt sur les sociétés	22	(36 708)	(96 068)	59 361
Résultat des activités ordinaires après impôt		(714 137)	(1 413 801)	699 664
Eléments extraordinaires		0	0	0
Résultat net de l'exercice		(714 137)	(1 413 801)	699 664
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		0	0	0
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		(714 137)	(1 413 801)	699 664

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Groupe AeTECH
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Arrêté au 31 décembre

	Notes	2024	2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net après modifications comptables		(714 137)	(1 413 801)
Ajustements pour :			
Dotations aux Amortissements et provisions		124 135	200 635
Reprises sur Amortissements et provisions		(8 229)	(38 181)
Variation des :			
* Stocks		25 344	(13 181)
* Créances		173 112	962 882
* Autres actifs		53 515	814 701
* Autres passifs non courants		(51 576)	(660 308)
* Fournisseurs et comptes rattachés		(1 018 478)	825 667
* Autres passifs courants		371 478	752 155
* Plus ou moins-value de cession		0	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(1 044 834)	1 430 569
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Déc. affectés à l'acquisition d'immo. Corp. & incorp.		(47 073)	(139 263)
Enc. Affectés à la cession d'immo. Corp. & incorp.		0	0
Déc. affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(1 900)	0
Enc. Provenant de la cession d'immobilisations financières		0	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(48 973)	(139 263)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des des emprunts			1 142 927
Décaissements provenant des emprunts		(47 390)	(1 597 003)
Modifications comptables		(66 786)	(53 979)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(114 176)	(508 054)
Variation de trésorerie		(1 207 984)	783 252
Trésorerie au début de l'exercice		(533 016)	(1 316 268)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	23	(1 740 999)	(533 016)

GROUPE SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

I.1. Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Société Advanced e-Technologies sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- Du cadre conceptuel ;
- De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

I.2. Principes de consolidation

A- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Les méthodes de consolidation appliquées pour le groupe Société Advanced e-Technologies sont les suivantes :

2024			
Libellé	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle
Advanced -Technologies	100,000%	Société mère	Intégration Globale
Advanced -Services	99,999%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

Etant donné que le seul actionnaire minoritaire du groupe Advanced e-Technologies est déjà actionnaire de la société mère, et que cette action est non significative par rapport au groupe, la société Advanced e-services a été considéré comme détenu à 100% par le groupe.

B- Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par le Groupe Société Advanced e-Technologies et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les états financiers de la Société Mère Advanced e-Technologies et ses filiales sont combinés d'une manière intégrale pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe.

L'intégration globale

Consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la Société Advanced e-Technologies et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

1.3 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des états financiers des sociétés du groupe allant du 01/01/2024 au 31/12/2024.

1.4 Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

- Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

- Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

1.5 Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation du revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative ;
- ✓ Convention de prééminence du fond sur la forme.

Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif sont immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'entrée. Ils comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale, d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible ;
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Logiciels (linéaire)	33%
- Agencements & aménagements (linéaire)	10%
- Équipements de bureau (linéaire)	10-20%
- Matériel informatique	33,33%
- Matériel de transport	20%
- Frais préliminaires	33,33%

Certaines immobilisations dont la valeur est inférieure à D : 500 sont amorties au taux de 100%.

Emprunts

Le principal des emprunts non remboursés est présenté au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants : Concours bancaires et autres passifs financiers.

Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA. Les TVA, collectées et récupérables, sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'État et les collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire brut théorique au 31/12/2024. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "dettes provisionnées pour congés à payer".

II. NOTES DU BILAN

Note 1 : Immobilisations Incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations entre le 01/01/2024 au 31/12/2024 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes		Solde au 31/12/2024	Amortissements		Solde au 31/12/2024	VCN	
	31/12/2023	Acquisition		31/12/2023	Dotation		Au 31/12/2023	Au 31/12/2024
Licences & Logiciels	181 370	0	181 370	(181 370)	0	(181 370)	0	0
Site WEB	16 328	0	16 328	(11 937)	(1 700)	(13 637)	6 092	2 692
Fonds commercial	250 000	0	250 000	(250 000)	0	(250 000)	0	0
Investissements de recherche & de développement	5 700	0	5 700	(2 755)	(1 140)	(3 895)	4 085	1 805
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0
Total des immobilisations incorporelles	453 398	0	453 398	(446 061)	(2 840)	(448 901)	10 177	4 497
Agencements, Aménagements et installations	180 981	0	180 981	(138 090)	(10 026)	(148 116)	54 487	32 865
Installation téléphonique	123 756	0	123 756	(114 190)	(3 233)	(117 422)	14 415	6 334
Matériel et outillage	98 179	0	98 179	(96 496)	(434)	(96 930)	2 123	1 249
Matériel de transport	1 146 305	42 850	1 189 155	(957 975)	(51 678)	(1 009 652)	81 733	179 503
Mobilier, Matériels de bureau	149 119	0	149 119	(149 119)	(0)	(149 119)	120	0
Matériel informatique	614 155	4 223	618 378	(612 013)	(1 661)	(613 675)	5 347	4 703
Total des immobilisations corporelles	2 312 496	47 073	2 359 569	(2 067 883)	(67 032)	(2 134 915)	158 224	224 654
Total des immobilisations	2 765 894	47 073	2 812 967	(2 513 944)	(69 872)	(2 583 816)	168 401	229 151

Note 2 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent à la clôture de l'exercice 2024 un montant net de D : 16 428 contre D : 14 528 à la clôture de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Titres de participation GLOBAL TELECOM NETWORKING	200 000	200 000
Dépôt et cautionnements	53 466	51 566
<u>Total immobilisations financières brutes</u>	<u>253 466</u>	<u>251 566</u>
Prov : Immobilisations financières	(237 038)	(237 038)
<u>Total Immobilisations financières</u>	<u>16 428</u>	<u>14 528</u>

Note 3 : Stocks

Les stocks totalisent au 31 décembre 2024 D : 469 388 contre D : 494 733 à la fin de l'exercice 2023 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Stocks solution	1 145 189	1 170 392
Stocks distribution	6 545	6 686
<u>Total Stocks</u>	<u>1 151 734</u>	<u>1 177 078</u>
Provision des stocks	(682 346)	(682 346)
<u>Total Stocks</u>	<u>469 388</u>	<u>494 733</u>

Note 4 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2024 de D : 2 917 967 contre D : 3 124 907 à la fin de l'exercice 2023 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Clients ordinaires	1 947 140	2 092 192
Clients douteux	2 107 403	2 065 346
Clients factures à établir	777 579	847 697
Effets à recevoir	0	0
<u>Total clients bruts</u>	<u>4 832 122</u>	<u>5 005 234</u>
Prov : Clients douteux	(1 914 155)	(1 880 327)
<u>Total Clients et comptes rattachés</u>	<u>2 917 967</u>	<u>3 124 907</u>

Note 5 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent à la clôture de l'exercice 2024 un montant de D : 832 992 contre D : 898 714 à la fin de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Personnel à l'actif	7 368	7 497
Fournisseurs débiteurs	103 313	103 313
Opérations sur achats/ventes de cartes	14 894	0
Etat, impôts et taxes à l'actif	578 775	629 902
Charges constatées d'avance	115 190	126 841
Société du groupe Advanced e-technologies	0	0
Débiteurs divers	132 991	138 493
Produits à recevoir	420	420
<u>Total autres actifs courants bruts</u>	<u>952 951</u>	<u>1 006 466</u>
Provision des autres actifs courants	(119 959)	(107 752)
<u>Total Autres actifs courants</u>	<u>832 992</u>	<u>898 714</u>

Note 6 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2024 à D : 17 727 contre D : 195 408 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Avoirs en banques	5 828	193 228
Caisses	11 899	1 113
Chèques à l'encaissement	0	1 067
<u>Total des liquidités et équivalents bruts</u>	<u>17 727</u>	<u>195 408</u>
Provision pour dép liquidités et équivalents de liquidités	0	0
<u>Total Liquidités et équivalents de liquidités</u>	<u>17 727</u>	<u>195 408</u>

Note 7 : Capitaux propres

Les capitaux propres présentent au 31 décembre 2024 un solde négatif de D : 8 160 236 contre un solde négatif de D : 7 379 313 au 31 décembre 2023 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Capital social	2 223 334	2 223 334
Réserves consolidés	(9 669 433)	(8 188 846)
<u>Résultat consolidé</u>	<u>(714 137)</u>	<u>(1 413 801)</u>
<u>Capitaux propres consolidés</u>	<u>(8 160 236)</u>	<u>(7 379 313)</u>

Note 8 : Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2024 un solde de D : 51 821 s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Provisions pour risques et charges	51 821	51 821
<u>Total Provisions pour risques et charges</u>	<u>51 821</u>	<u>51 821</u>

Note 9 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées présentent au 31 décembre 2024 un solde de D : 103 937 contre D : 151 831 au 31 décembre 2023 et s'analysent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Emprunts ZITOUNA	86 171	110 412
Emprunts Leasing	17 765	41 419
<u>Total Emprunts et dettes assimilées</u>	<u>103 937</u>	<u>151 831</u>

Note 10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent à la clôture de l'exercice 2022 D : 2 685 893 contre D : 3 704 371 à la fin de l'exercice précédent. Ils se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Fournisseurs d'exploitation	2 254 367	3 068 050
Fournisseurs, effets à payer	0	29 576
Fournisseurs, factures & avoirs non parvenues	431 526	606 745
<u>Total Fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>2 685 893</u>	<u>3 704 371</u>

Note 11 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2024 D : 5 211 362 contre D : 4 839 884 à la clôture de l'exercice 2023. Ils se détaillent ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Personnel	324 251	295 302
CNSS et organismes sociaux	1 459 265	1 282 445
Dette échéancier CNSS à moins d'un an	8 074	7 453
Provision pour congés payés	109 784	112 131
Etat, impôts et taxes	855 257	712 579
Dette échéancier fiscal à moins d'un an	572 537	659 274
Charges à payer	635 025	355 450
Produits constatés d'avance	62 206	89 507
Créditeurs divers	207 460	346 433
Compte courant Ecotech	912 199	912 199
Clients, créditeurs	65 304	65 304
Opérations sur achats/ventes de cartes	0	1 807
<i>Total Autres passifs courants</i>	<i>5 211 362</i>	<i>4 839 884</i>

Note 12 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2024 à D : 4 540 452 contre D : 3 911 159 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillant ainsi :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Crédits de mobilisation	112 299	116 693
Échéances à moins d'un an sur emprunts	0	137 713
Échéances à moins d'un an sur crédit-bail	47 274	41 625
Échéances impayées sur emprunts	251 645	113 932
Financements en devise	349 536	350 286
Découverts bancaires à rééchelonner BNA	620 971	620 971
Billets de trésorerie	1 400 000	1 400 000
Virements internes	34 658	34 658
Découverts bancaires	1 724 069	693 766
<i>Total Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	<i>4 540 452</i>	<i>3 509 644</i>

III. NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

Note 13 : Revenus

Les revenus totalisent D : 4 588 790 en 2024 contre D : 6 233 598 pour l'exercice 2023 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Ventes activité distribution	4 178 651	4 784 234
Ventes activité solution	410 140	1 449 364
<i>Total Produits d'exploitation</i>	<i>4 588 790</i>	<i>6 233 598</i>

Note 14 : Achats consommés

Les achats consommés totalisent D : 2 880 734 en 2024 contre D : 4 720 861 pour l'exercice 2023 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Achats non stockés	25 727	49 545
Variations des stocks	25 344	(13 181)
Achats de marchandises	(10 322)	1 147 981
Commission activation de lignes	1 200 275	1 756 142
Frais sur activation de lignes	62 779	275 554
Commission de recharges	1 576 930	1 504 820
<i>Total Achats consommés</i>	<i>2 880 734</i>	<i>4 720 861</i>

Note 15 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent D : 985 366 en 2024 contre D : 1 204 654 pour l'exercice 2023 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Traitements et salaires	820 901	986 955
Charges sociales	147 580	188 085
Autres charges de personnel	0	465
Congés payés	16 884	29 149
<i>Total Charges de personnel</i>	<i>985 366</i>	<i>1 204 654</i>

Note 16 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent D : 115 906 en 2024 contre D : 200 635 pour l'exercice 2023 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorp	2 840	2 840
Dotations aux amortissements des immobilisations corp	67 032	52 875
Dotations aux provisions des stocks	0	42 753
Dotations aux provisions des actifs courants	0	11 465
Dotations aux provisions des créances	46 035	90 702
<i>Total Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	<i>115 906</i>	<i>200 635</i>

Note 17 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent D : 920 269 en 2024 contre D : 872 257 pour l'exercice 2023 et se présentent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Services extérieurs	440 775	297 046
Autres services extérieurs	412 416	492 723
Impôts et taxes	67 078	82 488
<i>Total Autres charges d'exploitation</i>	<i>920 269</i>	<i>872 257</i>

- Les services extérieurs totalisent D : 440 775 au 31 décembre 2024 contre D : 297 046 au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Charges locatives et de copropriétés	273 996	159 302
Entretiens et réparations	71 063	63 457
Assurances	60 425	50 473
Frais de formation	1 600	1 600
Sous-traitance	289	2 192
Divers services extérieurs	33 401	20 021
Total Services extérieurs	440 775	297 046

- Les autres services extérieurs totalisent D : 412 416 au 31 décembre 2024 contre D : 492 723 au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Honoraires	63 646	67 147
Publicité	21 973	34 748
Transports et déplacements	110 867	154 322
Voyages, missions et réceptions	8 614	19 575
Frais de PTT	20 916	23 374
Services bancaires	35 150	38 557
Autres rémunérations	125 000	125 000
Jetons de présence	26 250	30 000
Total Autres services extérieurs	412 416	492 723

- Les impôts et taxes totalisent D : 67 078 au 31 décembre 2024 contre D : 82 488 au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
TFP	15 686	19 706
FOPROLOS	7 843	9 853
TCL	15 208	13 024
Taxe de circulation	8 582	6 574
Autres droits et taxes	19 760	33 333
Total Impôts et taxes	67 078	82 488

Note 18 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent au 31 décembre 2024 D : 358 282 contre D : 484 458 à la fin de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Charge d'intérêts	343 527	380 742
Pénalité de retard	11 039	106 916
Pertes de change	3 717	(3 199)
Total Charges financières nettes	358 282	484 458

Note 19 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2024 D : 1 490 contre D : 2 149 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Gains sur éléments non récurrents	1 490	2 149
Total Autres gains ordinaires	1 264	2 149

Note 20 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent D : 7 152 à la fin de 2024 contre D : 108 795 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Autres pertes sur éléments exceptionnels	7 152	108 795
Total Autres pertes ordinaires	7 130	108 795

Note 21 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise D : 36 708 à la fin de 2024 contre D : 96 068 à la clôture de l'exercice précédent :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Impôt sur les sociétés	36 708	96 068
Total Impôt sur les sociétés	36 708	96 068

Note 22 : Trésorerie

Au 31 décembre 2024, la trésorerie totalise un solde négatif de D : 1 740 999 contre un solde négatif de D : 533 016 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2024</i>	<i>31/12/2023</i>
Valeurs à l'encaissement	0	1 067
Banques créditrices	5 828	193 228
Caisses	11 899	1 113
Virements internes	(34 658)	(34 658)
Banques débitrices	(1 724 069)	(693 766)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(1 740 999)	(533 016)

Note 23 : Résultat par action

<i>Libellé</i>	<i>2024</i>	<i>2023</i>
Résultat d'exploitation en DT	(313 485)	(726 628)
Résultat avant impôt	(677 429)	(1 317 732)
Résultat Net	(714 137)	(1 413 801)
Capital social	2 223 334	2 223 334
Valeur nominale en DT	1,000	1,000
<i>Résultat d'exploitation par action en DT</i>	<i>(0,141)</i>	<i>(0,327)</i>
<i>Résultat avant impôt par action</i>	<i>(0,305)</i>	<i>(0,593)</i>
<i>Résultat Net par action en DT</i>	<i>(0,321)</i>	<i>(0,636)</i>

Note 24 : Engagements Hors Bilan**Société Advanced e-Technologies**

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeant et associé
1- Engagements donnés			
a) Garanties personnelles			
* Cautionnement et aval	560 000 DT	Amen Bank	Mr Zoubeir Chaïeb
* Caution solidaire et personnel	1 220 000 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Autres garanties	0 DT		
b) Garanties réelles			
* Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel de la société AeTECH sis à la ZI Ariana Aéroport, la Charguia II, 03 rue des métiers	1 727 068 DT	STB	
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à Megrine d'une superficie de 994m2 objet du titre foncier N°11965 Ben Arous.	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
* Hypothèque en rang utile sur la totalité de sa propriété sise à l'Ariana d'une superficie de 472m2 objet du titre foncier N°6251 Ariana	1 727 068 DT	STB	Mr Zoubeir Chaïeb
c) Effets escomptés et non échus	0 DT		
d) Créances à l'exportation mobilisées	0 DT		
e) Abandon de créances	0 DT		
B- Engagements reçus			
a) Garanties personnelles			
* Cautionnement	19 112 DT 59 000 DT 6 247 DT 18 262 DT 29 042 DT 83 039 DT 62 903 DT 7 242 DT 3 135 DT 1 115 DT	STB T. TELECOM OACA AISA TUNIS RE PRESIDENCE UTSS MIN. SANTE STEG MIN. INTERIEU	
* Aval			
* Autres garanties			
b) Garanties réelles			
* Nantissement	0 DT		
* Hypothèque	0 DT		
c) Effets escomptés et non échus	0 DT		
d) Créances à l'exportation mobilisées	0 DT		
e) Abandon de créances	0 DT		

Note 25 : Continuité d'exploitation de la société Advanced e-Technologies

26.1 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les passifs de la société Advanced e-Technologies excèdent de 4.936.575 DT le total de ses actifs.

La société Advanced e-Technologies SA a mis en place un plan de restructuration financière et opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan a été soumis et approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Le plan en question a été entamé par l'apport en capital de l'activité distribution à la filiale Advanced e-Services, ce qui a généré une plus-value d'un montant de 3.751.000 DT en 2022.

Le plan de restructuration a été modifié lors du conseil d'administration du 05 novembre 2024 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2024.

26.2 A la suite des pertes cumulées de la société Advanced e-Technologies, ses états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié de son capital social.

Conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société. L'assemblée générale extraordinaire, réunie dans les délais, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation.

L'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2024 a décidé la continuité d'exploitation de la société sous la lumière du plan de restructuration qui a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022 et modifié par le conseil d'administration du 05 novembre 2024.

Le conseil d'administration du 03 septembre 2025 n'a pas convoqué d'assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation de la société. La société Advanced e-Technologies devra la convoquer dans un délai de 4 mois à partir de l'approbation des comptes de l'exercice 2024.

Note 27 : Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'une vérification approfondie à partir du 08/08/2024 au titre de l'impôt sur la société, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la Taxe à la Formation Professionnelle, le Fonds de Promotion du Logement pour les Salaries, la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel, le droit de timbre et la contribution sociale de solidarité pour les périodes 2020, 2021, 2022 et 2023.

La société a reçu une 1ère notification à la date du 24 décembre 2024 qui comporte un redressement d'un montant de 907 023 DT en principal et intérêts ainsi que : la fixation des reports déficitaires au 31/12/2023 à 239 854 DT, la fixation du report d'impôt sur les sociétés à 280 570 DT. La société s'est opposée à cette 1ère notification à la date du 6 février 2025.

La société a reçu une 2ème notification à la date du 28 avril 2025 qui comporte le maintien de quelques chefs de redressement ainsi que l'acceptation de l'opposition de la société sur quelques autres points.

La société s'est opposée aux chefs de redressement restants de la 2ème notification à la date du 12 mai 2025.

La société n'a pas constaté de provision concernant ce contrôle fiscal.

Note 26 : Evènements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers ont été arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 03 septembre 2025. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements postérieurs à cette date.

GROUPE SOCIETE ADVANCED E-TECHNOLOGIES

Rapports du commissaire aux comptes Etats financiers consolidés Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

/)/esdames et /)/essieurs les actionnaires du Groupe Advanced e-Technologies,

I. Rapport sur les états financiers consolidés

I.1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 10 juin 2022, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe Société « Advanced e-Technologies » (le « groupe »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir un total bilan de 4 483 653 DT et des capitaux propres négatifs de (8 160 236) DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à (714 137) DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence des points décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe Société « Advanced e-Technologies » au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

I.2. Fondement de l'opinion avec réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquitté des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

À l'issue des travaux de la société Advanced e-Technologies, nous devons émettre les réserves suivantes :

- La société Advanced e-Technologies ne nous a pas communiqué les justificatifs d'envois des lettres de circularisation des tiers de la société Aetech et nous n'avons pas reçu des réponses de nos demandes d'informations adressées aux banques et aux avocats de la société. Cette situation a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.
- Au 31 décembre 2024, nous avons constaté une insuffisance concernant le passif des dettes fiscales de la société Advanced e-Technologies pour un montant total de 712 758 DT qui sont déjà inscrites chez la recette des finances à la fin de l'exercice 2023. Ce montant ne tient pas compte des intérêts en plus à rajouter sur l'exercice 2024.
- Au 31 décembre 2024, nous avons constaté un risque de pénalité de retard, non comptabilisé chez la société Advanced e-Technologies, sur le paiement des dettes de la société auprès de la caisse nationale de sécurité sociale pour un montant s'élevant à 480 000 DT.
- Les immobilisations de la société Advanced e-Technologies n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture de l'exercice. Cette situation en plus d'être contraire aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 relative au système comptable des entreprises, elle ne permet pas de vérifier l'assertion relative à l'existence des immobilisations

1.1.3. Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur la note 27 des états financiers qui indique que la société a fait l'objet d'une vérification approfondie à partir du 08/08/2024 au titre de l'impôt sur la société, les acomptes provisionnels, la taxe sur la valeur ajoutée, la retenue à la source, la Taxe à la Formation Professionnelle, le Fonds de Promotion du Logement pour les Salaries, la taxe sur les établissements à caractère industriel, commercial ou professionnel, le droit de timbre et la contribution sociale de solidarité pour les périodes 2020, 2021, 2022 et 2023.

La société a reçu une 1^{ère} notification à la date du 24 décembre 2024 qui comporte un redressement d'un montant de 907 023 DT en principal et intérêts ainsi que : la fixation des reports déficitaires au 31/12/2023 à 239 854 DT, la fixation du report d'impôt sur les sociétés à 280 570 DT.

La société s'est opposée à cette 1^{ère} notification à la date du 6 février 2025.

La société a reçu une 2^{ème} notification à la date du 28 avril 2025 qui comporte le maintien de quelques chefs de redressement ainsi que l'acceptation de l'opposition de la société sur quelques autres points.

La société s'est opposée aux chefs de redressement restants de la 2^{ème} notification à la date du 12 mai 2025.

La société n'a pas constaté de provision concernant ce contrôle fiscal.

Nous ne pouvons pas estimer d'une manière fiable l'issue finale de ce contrôle fiscal.

1.3. Observations sur l'incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 26.1 qui indique que pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les passifs de la société Advanced e-Technologies excèdent de 4 936 575 DT le total de ses actifs. La société « Advanced e-Technologies SA » a engagé un plan de restructuration financière et

opérationnelle afin de remédier à cette situation. Ce plan a été soumis et approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022.

Le plan en question a été entamé par l'apport en capital de l'activité distribution à la filiale Advanced e-Services, ce qui a généré une plus-value d'un montant de 3 751 000 DT.

Le plan de restructuration a été modifié lors du conseil d'administration du 05 novembre 2024 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2024.

- Nous attirons l'attention sur la note 26.2 qui indique que à la suite des pertes cumulées de la société Advanced e-Technologies, comme indiqué dans le point « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », les états financiers font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration doit convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de se prononcer sur la continuité d'exploitation de la société. L'assemblée générale extraordinaire, réunie dans les délais, a décidé de reporter la décision relative à la continuité d'exploitation.

L'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2024 a décidé la continuité d'exploitation de la société sous la lumière du plan de restructuration qui a été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2022 et modifié par le conseil d'administration du 05 novembre 2024.

Le conseil d'administration du 03 septembre 2025 n'a pas convoqué d'assemblée générale extraordinaire afin de statuer sur la continuité d'exploitation de la société. La société Advanced e-Technologies devra la convoquer dans un délai de 4 mois à partir de l'approbation des comptes de l'exercice 2024.

1.4. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé d'audit à communiquer dans notre rapport.

1.5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la

connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

1.6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

1.7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

II.1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe Société Advanced e-Technologies. À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne du Groupe Société Advanced e-Technologies susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

II.2. Conformité à l'article 38 du règlement général de la bourse

L'article 38 du règlement général de la bourse prévoit que chaque conseil d'administration d'une société doit avoir au moins deux administrateurs indépendants et un administrateur représentant les actionnaires minoritaires. A la date de notre rapport, le conseil d'administration de la société Advanced e-technologies ne comporte qu'un seul administrateur indépendant malgré les appels à candidatures émis et prolongés par la société.

Tunis, le 14 octobre 2025

Le commissaire aux comptes
Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA